



CPP

Centre Pilote
Pomme de Terre

Fiwap info n°190



bpost

PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



fiwap
Filière wallonne de la pomme de terre ASBL



Trimestriel (*Juin 2026*)

(Ne paraît pas en janvier, février, avril, mai,
juillet, août, octobre et décembre)

Agrément n° P501096

Bureau de dépôt 5030 Gembloux 1

Éditeur responsable: Pierre Lebrun

Rédaction: Dominique Florins



FIWAP ASBL

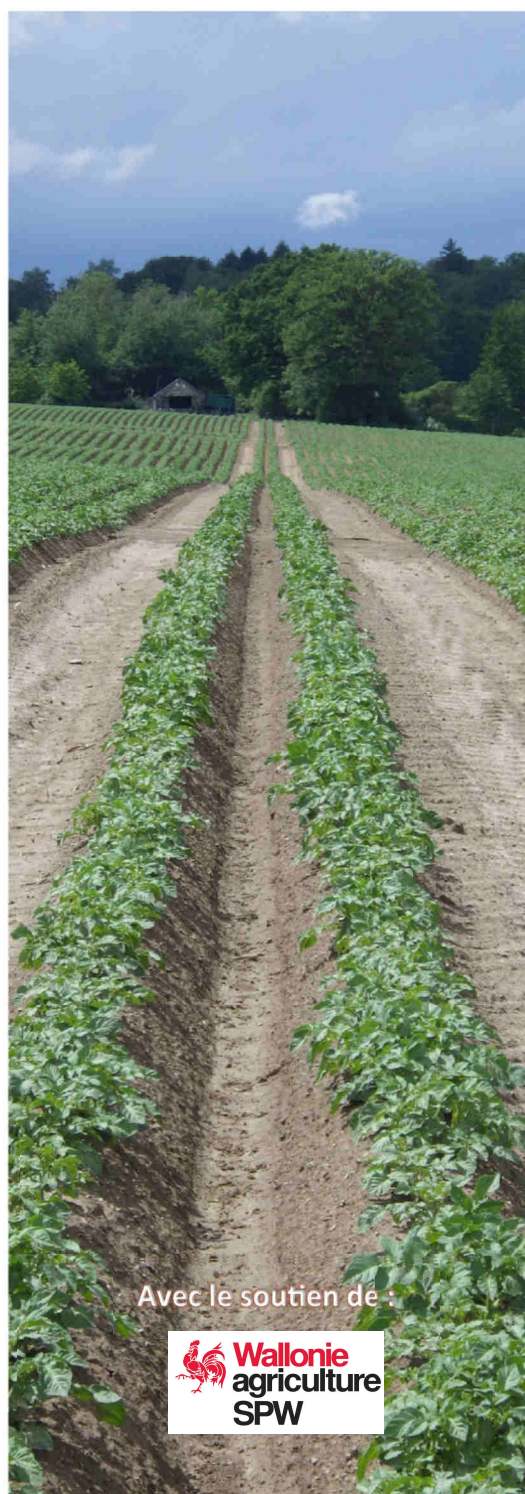
FILIERE WALLONNE DE LA POMME DE TERRE

Rue du Bordia, 4

(B) 5030 GEMBOUX

Tél: +32(0)81 61 06 56

info@fiwap.be - www.fiwap.be



Avec le soutien de :



Wallonie
agriculture
SPW

Le mildiou évolue, notre gamme aussi

Une solution pour chaque situation



La polyvalence



Flex

La robustesse



Pro

L'assurance
tous risques



Forte

La double
protection feuilles
et tubercules



syngenta®



Syngenta NV
Technologiepark 30, B-9052 Zwijnaarde, 09/210 17 60
www.syngenta.be

Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. ®/™ are registered trademarks of a Syngenta Group Company.

®



EDITO

Réorientation...

... c'est le mot clé invoqué par Christophe Vermeulen, CEO de Belgapom, lors de l'AG de la Fiwap en mars dernier (voir plus loin), pour décrire en 1 terme le passage obligé pour sortir de la crise actuelle que notre secteur traverse.

Réorienter les surfaces vers moins d'hectares : cela semble en bonne voie en Belgique au vu des chiffres PAC provisoires 2026 qui indiquent une baisse de l'ordre de 18 % - notre pays serait ainsi pour une fois le meilleur élève de la classe NEPG.

Réorienter les flux et les prix de vente de frites : pour affronter la concurrence (chinoise et indienne notamment – voir plus loin) désormais présente sur nos marchés historiques. Les prix ont déjà baissé (voir plus loin la rubrique « Marchés ») pour retrouver aussi vite que possible la compétitivité nécessaire, mais avec à la clé des pertes de valeur considérables à travers toute la filière, tant pour la saison qui se termine (voir plus loin la synthèse de la saison 2025/26) que pour la prochaine saison (baisse de 25 % des prix contractuels).

Réorienter les pratiques de production : l'agriculture européenne se veut toujours plus vertueuse, et cela doit constituer un atout commercial à moyen terme, à condition de pouvoir intégrer les surcoûts inhérents dans le prix de revient de la pomme de terre et de la frite. Le difficile exercice des EGPC (Etats généraux de la protection des cultures) imposé par la Ministre Dalcq en Wallonie (voir plus loin) nous rappelle la pression du politique (et de la société) pour réduire usage et risques phytos.

Réorienter les pratiques commerciales : pour éviter les abus de position dominante, les pratiques déloyales et autres infractions aux lois commerciales, afin de conserver un équilibre sain entre acteurs de la filière. Ici c'est Belpotato.be qui a la clé en Belgique, au travers du Code de bonnes pratiques contractuelles. La Fiwap exhorte ses membres à cotiser à Belpotato.be selon les modalités récemment communiquées.

Bien sûr rien n'est immuable et chaque secteur doit se remettre perpétuellement en question. Se réorienter est donc toujours utile - et même indispensable lorsque la crise est là. Il reste à trouver la bonne boussole...

Bonne lecture

Pierre Lebrun, Directeur Fiwap.



ENGRAIS DURABLE ET DE QUALITÉ

- Formules complètes et équilibrées pour chaque culture
- Croissance optimale des cultures grâce à l'amélioration de la vie et de la structure du sol
- Bonne résistance des plantes aux maladies et aux stress
- Meilleur stockage et qualité de vos produits



Vous souhaitez un avis personnalisé ? Contactez-nous.
info@pomagro.be | Tel.: 016 24 27 60 | www.pomagro.be

SOMMAIRE

<i>EDITO</i>	1
<i>SOMMAIRE</i>	2
<i>AGENDA</i>	3
<i>INFO-ECONOMIQUES</i>	4
<i>Les marchés ces derniers mois et les principales statistiques</i>	4
<i>Synthèse de la saison de commercialisation 2025 - 2026</i>	16
<i>Mise en contexte – Comparaison entre différents pays / régions à travers le monde</i>	33
<i>Evolution du secteur de la pomme de terre en Inde : du volume à la valeur...</i>	34
<i>INFO-BIO</i>	44
<i>Evolution des gènes et résistances et comment protéger ces gènes de résistances pour éviter de les perdre...</i>	44
<i>INFO-RECHERCHE</i>	50
<i>Innoseed : optimiser la production de plants de pomme de terre en Wallonie</i>	50
<i>INFO-ACTUALITES</i>	52
<i>33^{ème} Assemblée générale de la Fiwap : les marchés mondiaux de la frite, moteur grippé du secteur</i>	52
<i>Assemblée générale du GWPPPDT-upr le 13 février 2026 à Ciney : virus et taupins à l’affiche</i>	58
<i>INFO - SECURITE ALIMENTAIRE</i>	61
<i>Changements dans les produits phyto agréés (03 juin 2026)</i>	61
<i>Votre phytoliceance arrive bientôt à échéance ? Pensez à la renouveler !</i>	63
<i>Registre électronique des PPP : un report partiel d’ici 2027</i>	64
<i>Les Etats Généraux de la Protection des Cultures (EGPC) 2026</i>	65
<i>INFO CPP</i>	67
<i>Rendement et qualité des variétés tardives en Flandres – 2025</i>	67
<i>INFO-SERVICES</i>	71
<i>VigiMAP 2026 : de nouvelles fonctionnalités pour optimiser la lutte contre le mildiou</i>	71
<i>INFO-FUN</i>	73
<i>Recettes :</i>	73
<i>Mots croisés</i>	73
<i>LA FIWAP Y ÉTAIT</i>	74
<i>PETITES ANNONCES</i>	76

Les articles de ce Fiwap Info n'engagent pas la FIWAP hormis ceux rédigés par ses collaborateurs. La FIWAP ne peut néanmoins aucunement être tenue responsable de l'usage fait de ces articles ou de leur contenu. Tout droit de reprise, de reproduction, de traduction ou d'adaptation, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est réservé à la Fiwap et est interdit. Sauf accord préalable écrit du / des auteurs et de la Fiwap. Une reprise partielle peut être faite en italique, moyennant son insertion entre guillemets, et mention de la source (auteur(s) et Fiwap asbl).



AGENDA

- **Du 5 au 8 juillet** : Réunion EAPR, section pathologie et nuisibles à Oulu (Finlande) : www.eapr.net/meetings
- **Entre le 6 et le 17 juillet** : coins de champs Fiwap. Les dates précises et les détails suivront
- **Du 27 au 27 juillet** : Foire agricole de Libramont : <https://foiredelibramont.com>
- **Le jeudi 13 août** : « Potatoes in practice »: foire en plein champ de pdt à Dundee (Ecosse) : <https://pip.hutton.ac.uk/>
- **Le 20 août** : visites de la parcelle d'essais pommes de terre et oignons de Viaverda : www.viaverda.be/Agenda
- **Le vendredi 21 août** : visite de la parcelle des variétés robustes à Gembloux. Les informations suivront.

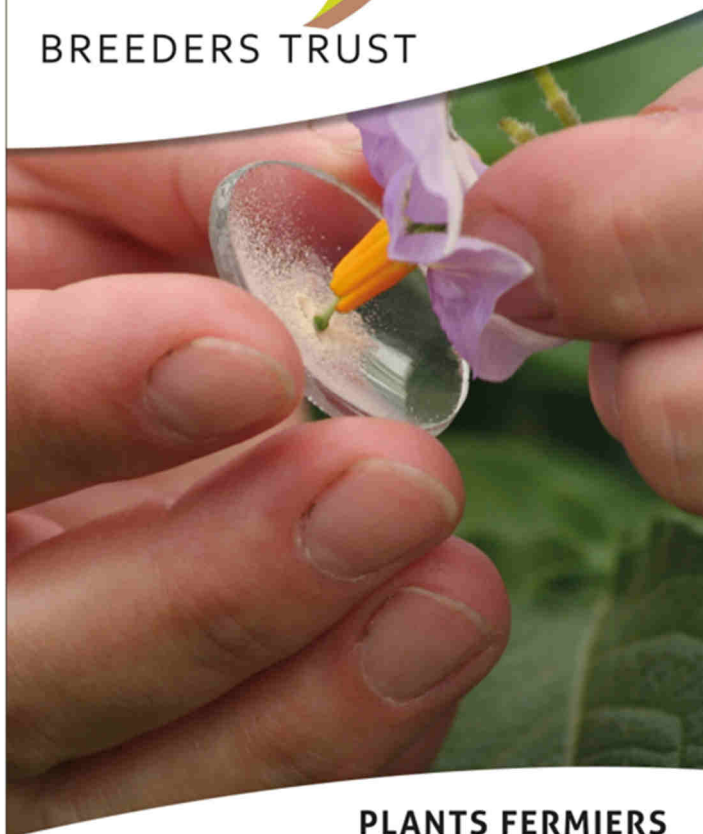


- **Le 2 septembre** : Aardappeldemodag à Westmaas (NL) : www.aardappeldemodag.nl/
- **Les 9 et 10 septembre** : Potato Europe (et Sugar Beet Expo) à Springe (Allemagne) : <https://www.potatoeurope.de>
- **Du 26 au 30 octobre** : World potato congress au Kenya : <https://potatocongress.org/>
- **Du 29 novembre au 1^{er} décembre** : Interpom à Courtrai : <https://www.interpom.be>

Tous les détails de cet agenda sur : www.fiwap.be ou en scannant cette icône :



BREEDERS TRUST



PLANTS FERMIRS
DES VARIÉTÉS PROTÉGÉES

**C'est une obligation
légale de signaler
l'utilisation des plants
fermiers au propriétaire
de la variété.**

**La date limite était
le 1er juin 2026 .**

Si cela n'a pas encore été réalisé,
nous vous invitons à le faire
immédiatement via le site web
ci-dessous pour éviter des
problèmes par la suite.
Merci pour votre collaboration.

WWW.PLANTSFERMIERS.BE

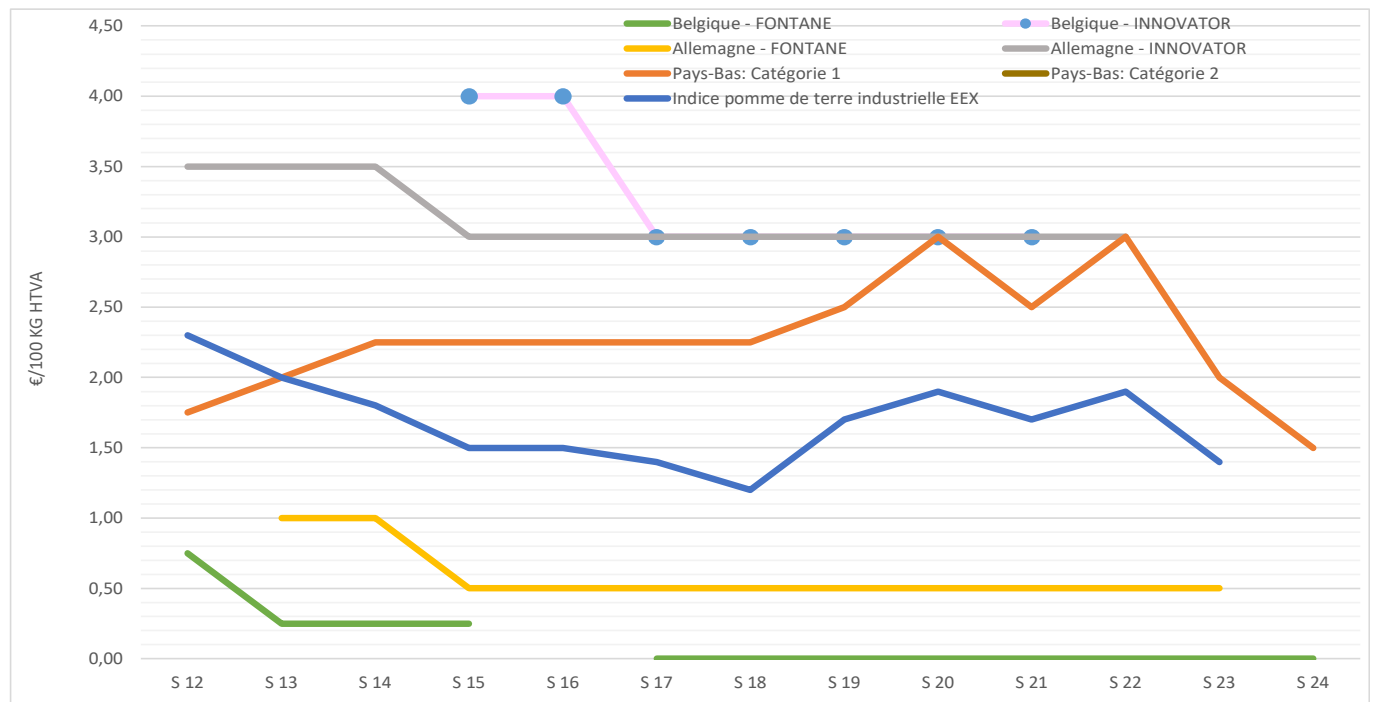


INFO-ECONOMIQUES

Les marchés ces derniers mois et les principales statistiques

Pierre Lebrun, Thomas Dumont de Chassart et Dominique Florins

Figure 1 : Prix de la pomme de terre industrielle sur les différents marchés libres des pays NEPG (source : NEPG) :



Belgique : (source : Fiwap/PCA).

- Fontane, 35mm+, fritable, vrac, départ, min 360 g/5 kg PSE, min 60 % 50 mm+, chargé sur camion, hTVA.
- Innovator, 35mm+, fritable, vrac, départ, min 360 g/5 kg PSE, min 60 % 50 mm+, chargé sur camion, hTVA.

Allemagne : (source : Reka Rhénanie)

- Fontane, 40mm+, min 360 g/5 kg PSE, fritable, vrac, départ, hTVA.
- Innovator, 40mm+, min 360 g/5 kg PSE, fritable, vrac, départ, hTVA.

Pays-Bas : (source : Potato NL)

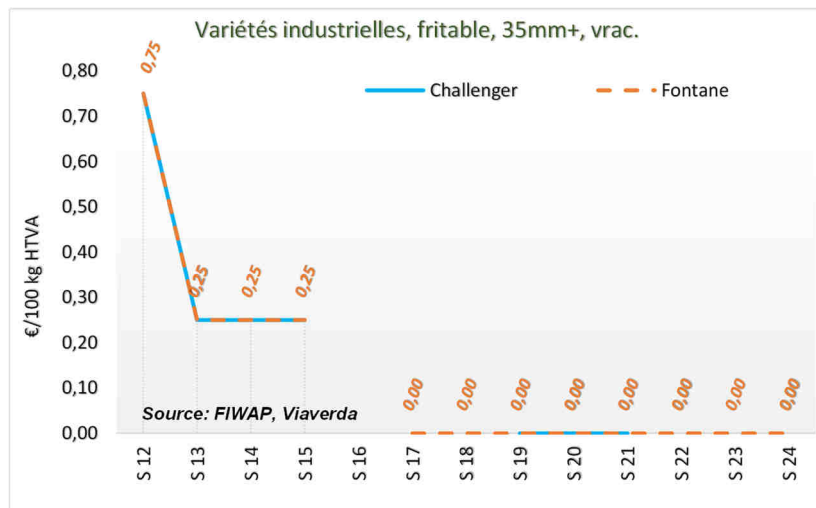
- Cat. 1, 40 mm+, fritable, à destination NL/B/D, vrac, départ, hors TVA
- Cat. 2, 40 mm+, fritable, autres, vrac, départ, hors TVA

Indice pomme de terre industrielle EEX : Calculé sur base des cotations belges, françaises, néerlandaises et allemandes.

En Belgique (sources : Fiwap) :

L'export belge de produits finis régresse !

Figure 2 : Prix de la pomme de terre industrielle en Belgique (source : Fiwap / PCA) :



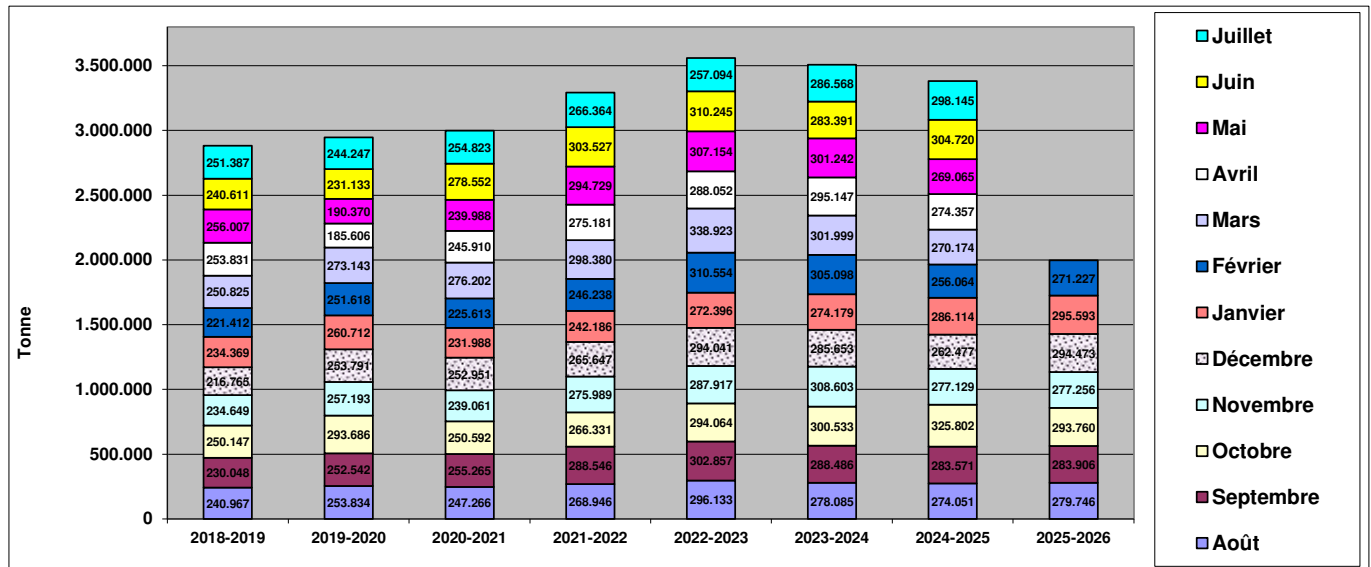
D'août 2025 à février 2026 (soit 7 mois), plus de 2 millions de tonnes de produits transformés à base de pomme de terre (hors féculé) sont sorties des frontières belges. C'est un peu plus que l'an dernier sur la même période (+1,7 %, soit +33.000 t). Ce total reste toutefois (bien) inférieur aux saisons 2023/24 et 2022/23 qui étaient proches de 2,1 Mt. Le marché communautaire reste dynamique avec une progression de 9,1 % à 1,25 Mt expédiées. Les exportations lointaines restent par contre en

fort recul : hormis le Royaume-Uni et le Brésil qui maintiennent leurs achats, la plupart des destinations principales régressent avec des pertes allant de 24 à 72 % (voir tableau 1) ; la Colombie (+18 %) et le Honduras (+9,5 %) font exception.

Sur les 12 derniers mois enregistrés (de mars à février donc), le total exporté atteint 3,41 Mt, en recul de seulement 0,6 %. Pour 8 des 9

derniers mois, les ventes sont égales ou meilleures que lors du même mois de la période 2024/25. Le dernier mois de net recul date de mai 2025 (-11 %). Il se pourrait donc que la situation se stabilise, favorisée par une nette baisse du prix moyen de vente qui tend à se rapprocher des 1.000 €/t alors qu'il a culminé à plus de 1.200 €/t en 2024 et 2025.

Figure 3 : Export mensuel belge de produits transformés (source : Eurostat – compilation Fiwap) :



Le846[®]

POUR LA GOUTTE PARFAITE

- Adjuvant autorisé dans de nombreuses cultures
- Réduit la dérive et les pertes de produits
- Rendement augmenté
- Autorisé pour la culture biologique

NOUVEAU

Excellence in PGR technology

Distribué par:
FINE AGROCHEMICALS BV
enquire@fine.eu www.fine.eu

Utilisez ce produit en toute sécurité. Lisez l'étiquette et les informations sur le produit avant utilisation.
LE846[®] contient 215,6 g/L huile de colza estérifiée.
LE846[®] Marque déposée: DE SANGOSSE.

LE846/04/02/279_0424

Tableau 1 : Expéditions et exportations belges de produits transformés (source Eurostat – compilation Fiwap)

Destination En tonnes	Du 01/08/22 au 28/02/23	Du 01/08/23 au 29/02/24	Du 01/08/24 au 28/02/25	Du 01/08/25 au 28/02/26	Evolution (%)
France	340.231	328.786	352.282	433.211	18,7 % ▲
Pays-Bas	203.353	205.861	228.650	254.519	10,2 % ▲
Espagne	133.133	132.739	133.593	123.579	-8,1 % ▼
Allemagne	108.726	109.988	103.712	110.609	6,2 % ▲
Italie	64.215	55.459	60.126	60.458	0,6 % ▲
Pologne	44.490	47.514	51.751	48.898	-5,8 % ▼
Irlande	36.670	40.497	40.616	36.969	-9,9 % ▼
Portugal	26.887	22.012	26.232	36.804	28,7 % ▲
Grèce	21.529	22.163	26.942	21.195	-27,1 % ▼
Roumanie	21.784	23.081	22.531	20.469	-10,1 % ▼
Suède	19.869	13.232	17.431	19.064	8,6 % ▲
Danemark	13.873	13.861	17.356	18.096	4,1 % ▲
Hongrie	10.172	9.970	12.130	14.735	17,7 % ▲
Tchéquie	9.775	10.991	10.494	11.593	9,5 % ▲
Bulgarie	6.816	6.399	6.657	9.481	29,8 % ▲
Autres EU-27	43.652	46.025	26.149	30.098	13,1 % ▲
Total EU-27	1.105.175	1.088.578	1.136.652	1.249.778	9,1 % ▲
Royaume-Uni	263.907	284.110	267.577	270.450	1,1 % ▲
Etats-Unis	110.595	105.039	104.244	80.739	-29,1 % ▼
Brésil	70.932	62.674	49.186	49.648	0,9 % ▲
Arabie Saoudite	72.820	86.191	38.868	27.870	-39,5 % ▼
Chili	39.414	44.732	39.999	23.283	-71,8 % ▼
Australie	27.778	37.219	28.596	22.992	-24,4 % ▼
Mexique	23.990	20.380	27.838	20.212	-37,7 % ▼
Colombie	16.490	25.999	16.612	20.175	17,7 % ▲
Japon	28.864	21.235	21.309	16.357	-30,3 % ▼
Rép. Dominicaine	16.109	16.267	17.237	15.373	-12,1 % ▼
Honduras	9.369	9.301	10.343	11.432	9,5 % ▲
Corée du Sud	17.490	16.241	11.926	10.681	-11,7 % ▼
Emirats Arabes Unis	18.179	14.018	7.587	9.558	20,6 % ▲
Jordanie	20.382	23.768	8.065	7.538	-7,0 % ▼
Israël	9.428	6.801	9.473	7.414	-27,8 % ▼
Vénézuéla	2.786	4.516	7.701	6.766	-13,8 % ▼
Malaisie	23.055	16.158	8.730	6.262	-39,4 % ▼
Panama	6.726	6.968	7.914	6.056	-30,7 % ▼
Libye	8.288	7.785	7.554	5.735	-31,7 % ▼
Costa Rica	8.071	7.241	6.249	5.695	-9,7 % ▼
Autres hors EU-27	187.418	173.345	151.462	144.396	-4,9 % ▼
Total hors EU-27	982.091	989.988	848.470	768.632	-10,4 % ▼
Total	2.087.266	2.078.566	1.985.122	2.018.410	1,7 % ▲

En valeur, Eurostat mentionne un prix moyen de vente qui a baissé régulièrement courant 2025. Pour le principal produit concerné (frite surgelée), la Belgique vendait encore en moyenne à plus de 1.150 €/t début 2025 (toutes destinations intra- et extracommunautaires confondues). Ce prix a diminué (presque) régulièrement pour passer sous la barre des 1.000 €/t début 2026. Sur l'ensemble de l'année civile 2025, la frite belge a été vendue en moyenne à 1.068 €/t sur le marché intracommunautaire (UE-27), et à 1.155 €/t hors UE-27.

Figure 4 : Evolution du prix (€/t) mensuel moyen de vente des frites surgelées belges à l'export (toutes destinations) (source : Eurostat – compilation Fiwap) :



Exportations / expéditions belges de pommes de terre fraîches :

Tableau 2 : Exportations et expéditions belges de pommes de terre fraîches (source Eurostat) :

Destination (en t)	Du 01/08/22 au 28/02/23	Du 01/08/23 au 29/02/24	Du 01/08/24 au 28/02/25	Du 01/08/25 au 28/02/26	Evolution (%)
Pays-Bas	385.903	375.303	339.622	308.607	-9,1 % ▼
France	79.827	69.903	54.504	138.754	154,6 % ▲
Allemagne	16.324	16.517	15.314	10.297	-32,8 % ▼
Portugal	5.040	2.132	2.085	7.825	275,2 % ▲
Espagne	4.757	4.718	4.019	4.084	1,6 % ▲
Italie	497	1.520	1.095	4.343	296,4 % ▲
Roumanie	393	740	1.143	3.269	185,9 % ▲
Luxembourg	2.940	1.921	1.860	2.552	37,2 % ▲
Autres EU-27	3.577	2.807	3.828	2.559	-33,2 % ▼
Total EU-27	498.866	474.820	422.328	482.290	14,2 % ▲
Côte d'Ivoire	2.593	1.674	2.033	5.283	159,9 % ▲
Tunisie	5.090	3.769	4.442	4.644	4,6 % ▲
Macédoine	96	0	72	2.456	3.310,4 % ▲
Burkina Faso	373	429	1.096	1.769	61,5 % ▲
Rép. dominicaine	743	114	2.001	1.415	-29,3 % ▼
Togo	499	157	766	893	16,6 % ▲
Serbie	485	136	141	831	489,2 % ▲
Royaume-Uni	502	1.594	4.198	680	-83,8 % ▼
Autres hors EU-27	6.381	4.643	12.009	5.306	-44,2 % ▼
Total hors EU-27	15.755	12.956	22.901	23.277	1,6 % ▲
Total	514.621	487.776	445.229	505.568	13,6 % ▲

Canvas

Chaque pomme de terre mérite la meilleure protection

Optez pour le tandem Canvas® + partenaire

nufarm.com/be/fr/canvas+partenaire

nufarm

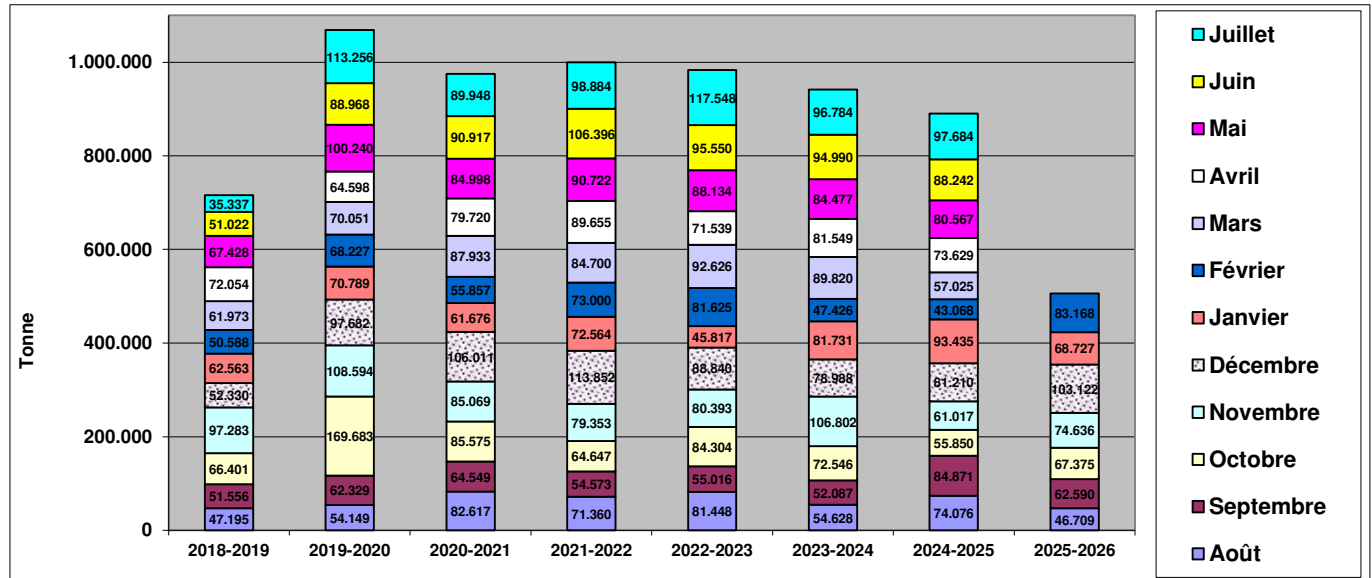
Canvas® (Numéro d'autorisation : 1016SP/16 - Titulaire de l'autorisation Nufarm Chemical Europe S.A.S.) est une marque déposée de Nufarm. Utilisez les produits de protection des cultures en toute sécurité. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant utilisation.

L'export de pomme de terre « en l'état » est en progression (+14 %, soit +60.000 t), essentiellement dû aux envois massifs vers la Fance. Les besoins de pomme de terre en Europe du Sud (Espagne surtout) et de l'Est, associés aux très bas prix ont favorisé l'export (en big-bag ou sacs) vers divers marchés du frais. Idem vers l'Afrique où l'export a pu dégager quelques milliers de tonnes supplémentaires vers La Côte d'Ivoire, la Tunisie ou le Burkina Faso. Les autres destinations hors

UE-27 sont par contre en fort recul. La concurrence a été très rude avec les exportateurs français, hollandais et allemands qui disposaient également d'excédents bon marché à évacuer de leurs marchés saturés.

En valeur, Eurostat présente un prix moyen de vente de 162,56 €/t pour la saison en cours, contre 259,52 €/t la saison passée. La perte de valeur moyenne est donc de près de 40 % !

Figure 5 : Export mensuel belge de pommes de terre fraîches (source : Eurostat – compilation Fiwap) :



Importations / introductions belges de pommes de terre fraîches

Tableau 3 : Introductions et importations belges de pommes de terre fraîches (source Eurostat) :

Origine (en t)	Du 01/08/22 au 28/02/23	Du 01/08/23 au 29/02/24	Du 01/08/24 au 29/02/25	Du 01/08/24 au 29/02/25	Evolution (%)
France	886.400	960.182	992.316	1.022.256	3,0 % ▲
Pays-Bas	514.672	567.832	544.267	523.602	-3,8 % ▼
Allemagne	601.260	647.694	668.992	503.344	-24,8 % ▼
Espagne	5.401	11.693	2.442	2.576	5,5 % ▲
Italie	261	1.025	2.163	1.960	-9,4 % ▼
Luxembourg	12	898	232	200	-13,4 % ▼
Bulgarie	0	0	148	103	-30,2 % ▼
Lituanie	0	72	42	55	33,3 % ▲
Roumanie	0	0	59	31	-47,5 % ▼
Chypre	1.072	400	308	27	-91,1 % ▼
Portugal	866	5284	305	13	-95,6 % ▼
Autres EU-27	1.569	3.432	2.950	22	-99,3 % ▼
Total EU-27	2.010.168	2.196.116	2.211.273	2.054.189	-7,1 % ▼
Royaume-Uni	2.371	483	472	0	-100,0 % ▼
Total hors EU-27	2.574	525	2.309	709	-69,3 % ▼
Total	2.012.742	2.196.641	2.213.581	2.054.898	-7,2 % ▼

L'import de pommes de terre fraîches concerne classiquement la fourniture de nos usines à partir de productions françaises, hol-

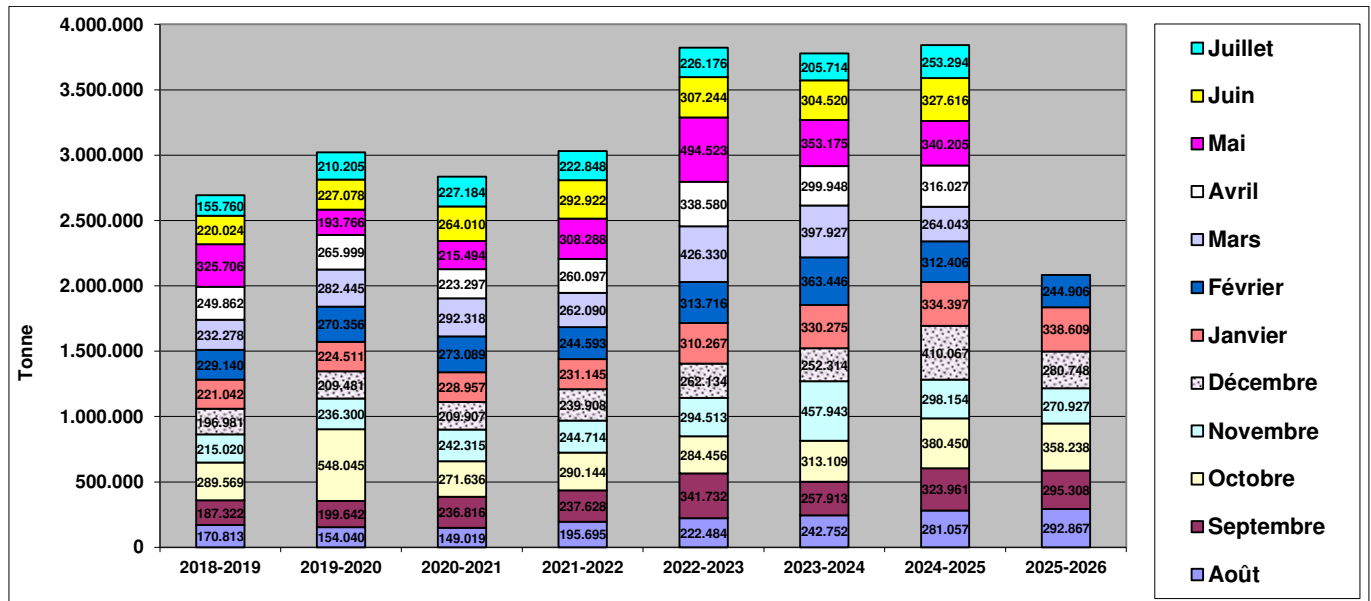
landaises et allemandes. Par rapport à la saison passée les flux sont restés stables à partir de la France et des Pays-Bas, et sont en net recul à partir de l'Allemagne. Les coûts de



transport incitent les opérateurs à réduire le rayon d'approvisionnement. Au total les introductions / importations régissent considérablement (-7,2 % soit -160.000 t).

En valeur, les prix moyens d'achat pour les 7 premiers mois de la saison sont de 205,58 €/t pour la saison en cours, et de 238,91 €/t pour la saison 2024/25.

Figure 6 : Import mensuel belge de pommes de terre de consommation (source : Eurostat – compilation Fiwap) :







NOUVEAU

RÉARMEZ VOTRE PROTECTION ANTI-MILDIOU

- ✓ Nouveau mode d'action fongicide en pommes de terre
- ✓ Protection des nouvelles feuilles, double systémie dans la plante
- ✓ Stimule les défenses de la plante
- ✓ Liquide et facile d'utilisation





Distribué par:
FINE AGROCHEMICALS BV
enquire@fine.eu | www.fine.eu

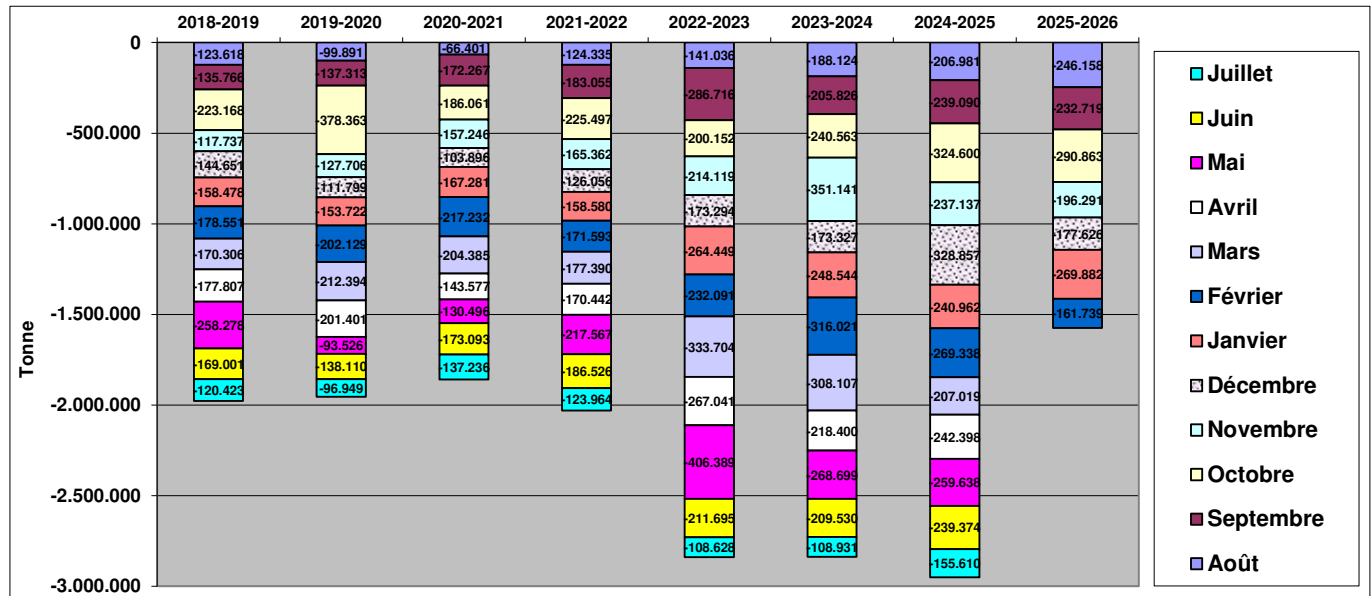
Utilisez ce produit en toute sécurité. Lisez l'étiquette et les informations sur le produit avant utilisation.
Pygmalion® contient 755 g/l phosphonates de potassium.
Pygmalion® Marque déposée: DE SANGOSSE.

PYG.FF1062/2274_0-024

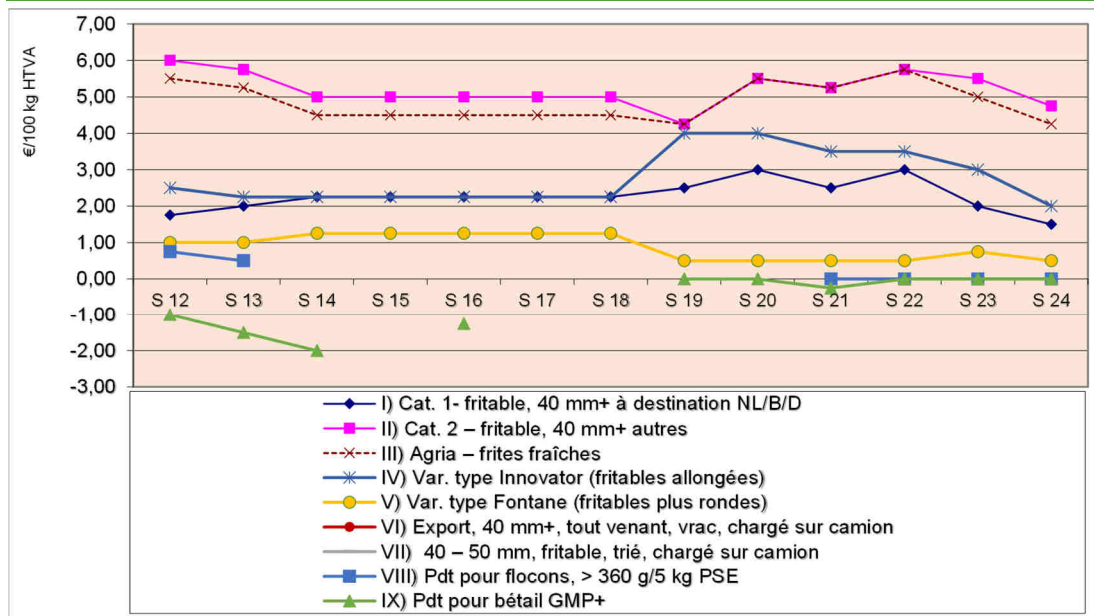
En conséquence des moindres introductions et des exportations plus élevées, la balance import-export belge de pomme de terre fraîche devient moins négative pour la saison en cours, avec une valeur proche de -1,5 Mt fin février. Sur les 12 derniers mois enregistrés, elle s'élève à - 2.679.000 (contre 2.960.000

tonnes en 2024/25). Globalement donc, la Belgique introduit annuellement près de 2.7 millions de tonnes de pommes de terre de plus que ce qu'elle exporte ou expédie hors de ses frontières, mais ce solde tend à baisser.

Figure 7 : Balance belge de pomme de terre fraîche (source : Eurostat – compilation Fiwap) :



Aux Pays-Bas : (sources : NAO, POA, Phaff Export Marketing) :



Statistiques hollandaises :

En avril dernier et par rapport à avril 2025, les usines hollandaises ont réduit fortement leur activité avec un approvisionnement en recul de 20 % (soit 74.000 tonnes !). La production de produits pré-cuits a régressé

Transformation industrielle :

Tableau 4 : Transformation industrielle hollandaise (source : NAO) :

Avril	Tonnage total de pdt utilisé	Transformé en	
		Produits pré-cuits	Autres produits
2026	293.400	140.100	27.400
2025	367.300	171.600	27.900
2024	331.400	149.000	28.900

de 18% tandis que les autres produits sont stables. Sur les 12 derniers mois enregistrés, l'activité industrielle a utilisé 3,581 millions de tonnes, en baisse de 8,4 %. Les 7 derniers mois régressent considérablement (de 3 à 20 %), ce qui ne traduit pas de rétablissement des ventes de produits finis.

Nouveau

Suprova®

Multiplie les avantages
pour une protection
optimale

- + Efficace contre toutes les souches de mildiou
- + Association innovante de deux modes d'action
- + Complet et facile d'emploi

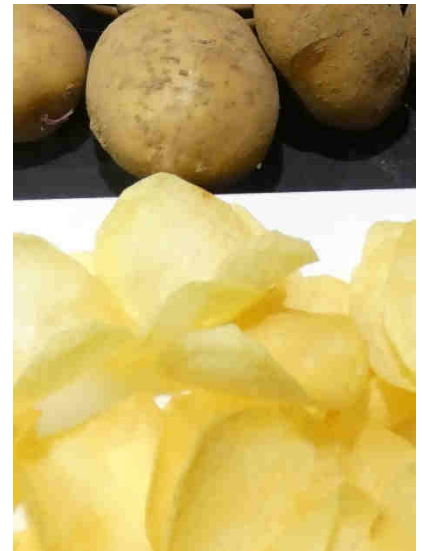
www.agro.basf.be

 **BASF**

We create chemistry

Tableau 5 : Transformation industrielle hollandaise sur les 12 derniers mois (source : NAO) :

(tonnes)	2023/2024	2024/2025	2025/2026	Evolution (%)
Mai	332.900	336.300	340.700	+1,3%
Juin	346.100	324.500	306.900	-5,4%
Juillet	276.100	288.200	276.700	-4,0%
Août	296.300	281.800	268.200	-4,8%
Septembre	334.200	296.900	301.900	+1,7%
Octobre	362.500	343.900	313.900	-8,7%
Novembre	333.800	327.300	288.000	-12,0%
Décembre	296.500	343.500	334.700	-2,6%
Janvier	321.600	333.300	279.400	-16,2%
Février	318.500	320.500	275.400	-14,1%
Mars	332.700	346.400	301.800	-12,9%
Avril	331.400	367.300	293.400	-20,1%
Total	3.882.600	3.909.900	3.581.000	-8,4%



Exportations / expéditions hollandaises de pommes de terre fraîches (source : NAO) :

Tableau 6 : Expéditions / exportations hollandaises de pomme de terre fraîche et industrielle (source : NAO) :

En tonnes	Récolte 2023 au 30 avril 2024	Récolte 2024 au 30 avril 2025	Récolte 2025 au 30 avril 2026	Evolution (%)
Belgique	382.705	307.557	280.955	-8,6%
France	41.461	47.854	48.478	+1,3%
Allemagne	56.980	39.302	70.730	+80,0%
Italie	8.950	12.335	7.493	-39,3%
Espagne	8.570	5.567	7.558	+35,8%
Suède	11.780	9.879	571	-94,2%
Danemark	8.047	6.506	5.923	-9,0%
Autres	25.578	16.430	23.163	+41,0%
Total UE-27	544.071	445.430	444.871	-0,1%
Suisse	7.518	4.655	1.326	-71,5%
Royaume-Uni	6.253	14.734	150	-99,0%
Autres Europe	494	334	443	+32,6%
Total Europe	558.336	466.523	447.345	-4,1%
Afrique	68.084	73.862	77.999	+5,6%
Amériques	52.304	50.167	53.439	+6,5%
Asie	121	366	1.627	+344,5%
Total général	678.845	590.918	580.410	-1,8%

Légère régression des exportations hollandaises au 30 avril, la forte hausse vers l'Allemagne (+32.000 t) étant compensée par les moindres envois vers la Belgique (-27.000 t) et la Suède (-9.000 t). On note aussi les bonnes ventes vers l'Espagne annulées par les méventes sur l'Italie. Grâce aux bas prix le commerce vers les pays de l'Est (repris dans « Autres ») et vers les destinations d'outre-mer

(Afrique, Amériques et Asie) sont en forte progression pour totaliser ensemble de l'ordre de 150.000 tonnes.



INFINITO®

**Sécurisez votre rendement
en utilisant régulièrement InFinito !**



2 matières actives uniques contre le mildiou:

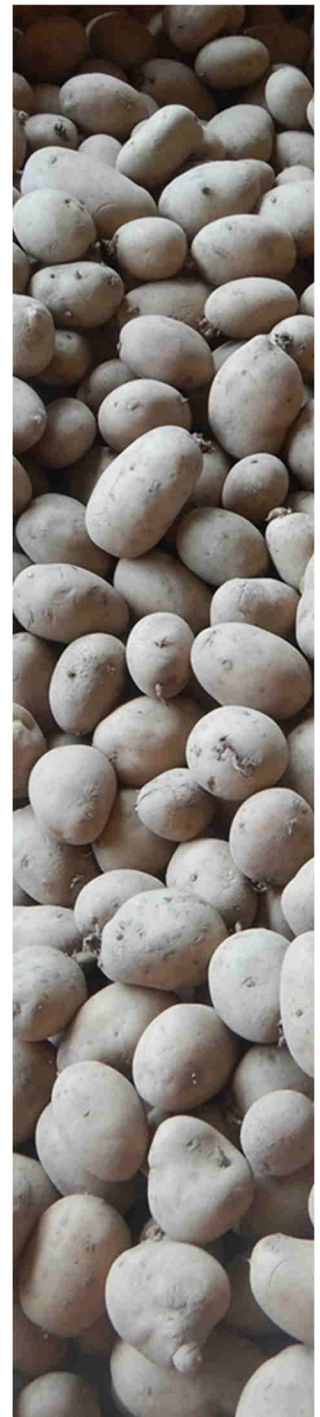
- La meilleure protection contre toutes les souches
- 4 à 5 traitements agréés; feuille, tige, tubercule
- Préventif dès le milieu de croissance active



Exportations / expéditions hollandaises de plants de pomme de terre (source : NAO) :

Tableau 7 : Expéditions / exportations hollandaises de plants de pomme de terre (source : NAO) :

En tonnes	Récolte 2023 au 30 avril 2024	Récolte 2024 au 30 avril 2025	Récolte 2025 au 30 avril 2026	Evolution (%)
Belgique	95.371	131.243	123.410	-6,0%
Allemagne	90.357	103.001	78.081	-24,2%
Italie	58.558	56.948	50.901	-10,6%
Espagne	45.402	51.486	39.531	-23,2%
France	37.301	42.234	44.680	+5,8%
Grèce	10.167	10.806	9.201	-14,9%
Roumanie	10.208	15.193	11.501	-24,3%
Pologne	7.761	9.577	3.884	-59,4%
Hongrie	6.655	6.887	4.961	-28,0%
Autriche	2.749	5.642	6.322	+12,1%
Autres EU-27	43.283	50.190	40.213	-19,9%
Total EU-27	407.812	483.207	412.685	-14,6%
Turquie	22.027	21.707	12.416	-42,8%
Bosnie	8.526	7.456	7.115	-4,6%
Royaume-Uni	5.998	8.028	7.908	-1,5%
Autres Europe	13.503	14.237	12.555	-11,8%
Total Europe	457.866	534.635	452.679	-15,3%
Cuba	9.983	8.310	0	-100,0%
Autres Amériques	11.656	16.129	11.145	-30,9%
Total Amériques	21.639	24.439	11.145	-54,4%
Iraq	11.094	17.526	13.476	-23,1%
Arabie Saoudite	18.199	25.359	18.329	-27,7%
Israël	16.567	16.684	14.986	-10,2%
Syrie	3.623	1.779	11.366	+538,9%
Liban	12.760	10.933	11.136	+1,9%
Pakistan	7.318	9.040	7.558	-16,4%
Bengladesh	3.057	2.631	2.753	+4,6%
Yémen	137	0	0	
Autres Asie	7.370	12.617	19.259	+52,6%
Total Asie	80.125	96.569	98.863	+2,4%
Algérie	64.191	86.544	91.479	+5,7%
Egypte	23.875	31.211	23.040	-26,2%
Maroc	21.218	23.503	23.453	-0,2%
Soudan	2.020	4.092	7.940	+94,0%
Lybie	9.729	6.126	11.340	+85,1%
Autres Afrique	10.595	10.776	12.412	+15,2%
Total Afrique	131.628	162.252	169.664	+4,6%
Total	691.258	817.895	732.351	-10,5%



La régression (parfois majeure) des surfaces de pomme de terre de consommation à implanter en zone NEPG et ailleurs en Europe en 2026 induit forcément de moindres besoins de plants et impacte l'export de plants hollandais. Fin avril le total exporté était en recul de plus de 10 % à 732.000 t. La baisse vers les destinations européennes est de l'ordre de 15 % avec de rares destinations en hausse (France et Autriche). L'export lointain s'est mieux comporté : le total vers l'Asie se

maintient (+2,4 %) malgré le net recul vers les destinations principales que sont l'Iraq, l'Arabie Saoudite et Israël. Vers l'Afrique les meilleures ventes en Algérie, au Soudan et en Lybie compensent le recul de l'Egypte. L'absence de Cuba plombe le commerce vers les Amériques.

En France : sources : SNM Lille, CNIPT (PdF Hebdo) :

Statistiques françaises :

Transformation industrielle (source : GIPT) :

Les usines françaises ont travaillé 95.115 tonnes en mai dernier, volume en net recul (-18 %) par rapport à mai 2025. Ce qui porte le total utilisé depuis le début de saison (1^{er} juillet) à 1.733.000 tonnes. Ce total est en baisse de 1,1 % (soit 20.000 tonnes) par rapport à la période précédente. Sur cet approvisionnement, 74 % a eu lieu sous contrat en France et 25 % sont issus de l'étranger. Les achats sur le marché libre représentent moins d'1 % des besoins des usines.

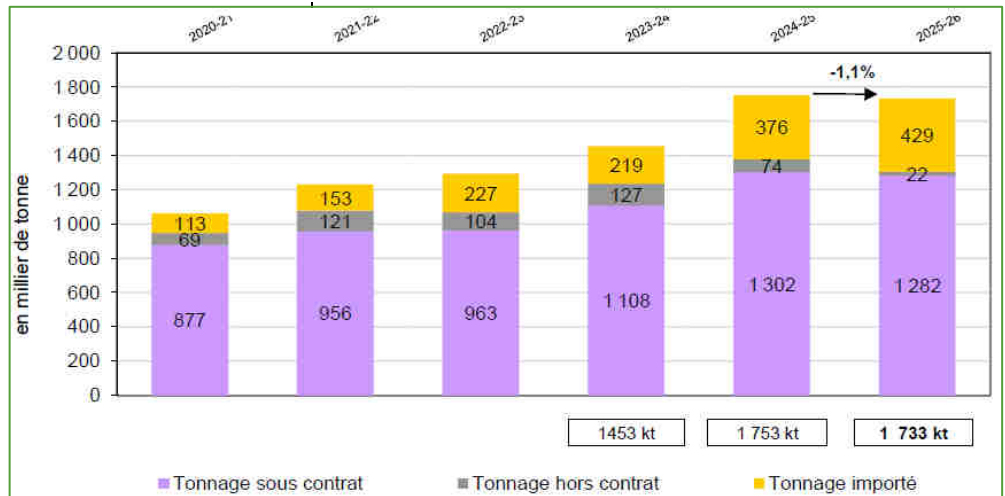


Figure 1 : Approvisionnement des usines de juillet 25 à fin mai 2026 (Source : GIPT)

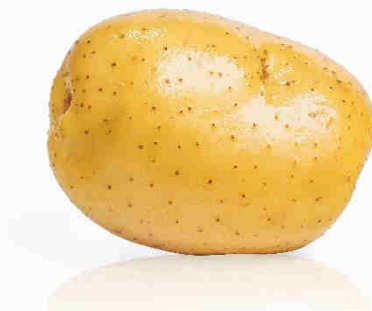
Expédition / export de pommes de terre fraîches (source : CNIPT) :

En tonnes	Du 01/08/23 au 30/04/24	Du 01/08/24 au 30/04/25	Du 01/08/25 au 30/04/26	Evolution (%)
Espagne	608.655	667.840	633.654	-5 %
Italie	272.906	274.967	276.178	0 %
Belgique	1.287.871	1.379.943	1.269.548	-8 %
Portugal	160.973	194.177	177.529	-9 %
Allemagne	89.093	119.382	111.518	-7 %
Royaume-Uni	12.019	13.838	2.075	-85 %
Pays-Bas	136.517	166.507	92.055	-45 %
Grèce	41.129	45.669	40.984	-10 %
Europe de l'Est *	195.688	216.196	223.738	+3 %
Autres	40.454	33.077	19.640	-41 %
Dont péninsule arabique	979	1.392	1.094	-21 %
Total campagne	2.845.305	3.111.596	2.846.919	-9 %

En cumul, sur les neuf mois désormais analysés, la baisse des volumes exportés s'élève à - 9 % vs N-1 : on est désormais très proches des niveaux de 2023/2024 mais on reste toujours, malgré tout, sur la deuxième meilleure campagne depuis 5 ans en termes d'export, à date. L'Europe de l'Est (+ 3 %) et l'Italie (+ 0,5 %) restent à contre-courant de la tendance baissière, comme sur les précédents mois. La France maintient donc un certain nombre de positions à l'export, malgré le contexte difficile de cette campagne.

En valeur, à fin avril, la baisse des exportations s'élève à - 30 % vs N-1, passant d'une valeur totale de plus de 954 M€ l'an dernier à 666 M€

cette année. Toutes les destinations sont dans le rouge. Le prix moyen de vente en 2024/25 s'élevait à 306,69 €/t, il est de 233,97 €/t pour la saison en cours.



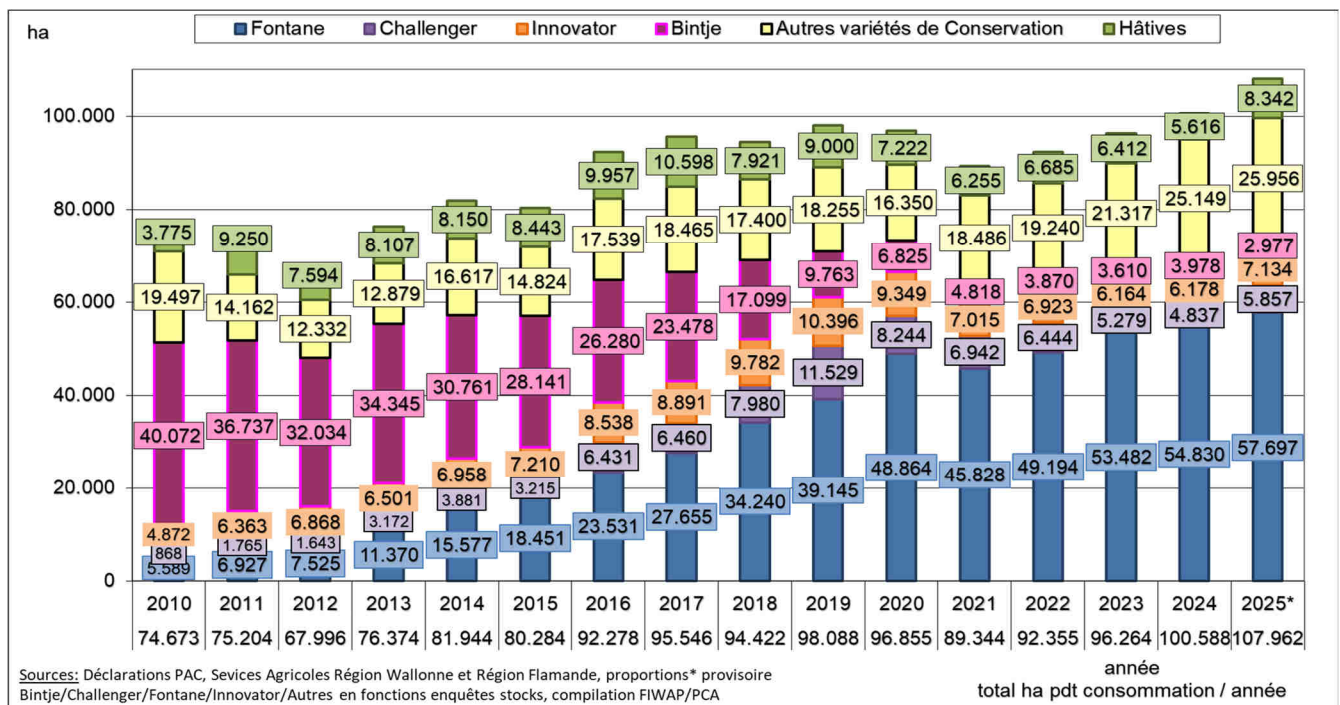
Les productions 2025 belges et européennes

En Belgique

Les surfaces 2025 progressent à nouveau pour atteindre près de 108.000 ha (+7,3 %). Les hâtives font un bon de près de 50 % pour pallier la pénurie attendue en fin de saison 2024/25. Fontane domine en couvrant 53 %

des superficies. Challenger et Innovator augmentent légèrement, tandis que Bintje régresserait toujours un peu plus. Les « autres variétés » occupent près d'1/4 de la surface totale, traduisant une certaine diversification.

Figure 1 : Répartition des surfaces belges entre les principales variétés (source : Fiwap/Viaverda (ex PCA))



Sources : Déclarations PAC, Services Agricoles Région Wallonne et Région Flamande, proportions* provisoire
Bintje/Challenger/Fontane/Innovator/Autres en fonctions enquêtes stocks, compilation FIWAP/PCA

Tableau 1 : Surfaces, rendements et productions en Belgique (selon Fiwap/Viaverda/Carah/Inagro)

2025	Surfaces (PAC) (ha)	Rendement brut récolté (tonne/ha)	Production brute récoltée (t)
Hâtives	8.228	40,4	330.000
Fontane	61.148	49,9	3.050.000
Innovator	6.573	49,7	330.000
Challenger	5.353	49,7	270.000
Bintje	2.265	49,7	110.000
Autres	24.399	49,1	1.200.000
Total / moyenne	107.966 ha	49,0 t/ha	5.290.000 t

Les chiffres du tableau 1 reprennent la production brute au champ telle que déduite de l'enquête des stocks faite en novembre. On considère que toutes les surfaces ont été récoltées. La production brute belge 2025 est donc estimée à 5,29 Mt, une valeur presque record (seule la production 2017 a été plus élevée).

La hausse par rapport à 2024 est de 24 %, combinaison de la progression des surfaces (+7,3 %) et du rendement moyen (+15 %). Il s'agit d'une production brute sortie champ, qui inclut donc la tare pomme de terre (vertes, difformes, crevassées, pourries) qui a été estimée entre 1 et 8 % (dont 8 % en Fontane et en Innovator) sur base des prélève-

ments de référence Fiwap/Carah/Viaverda/Inagro/VG-LV) pour les 4 principales variétés. Les endommagements (coups bleus...) ne sont pas repris dans cette tare, alors qu'ils ont parfois constitué un défaut majeur compte tenu des conditions (très) sèches pendant la majeure partie de la période de récolte.



Nouveau

Privest®

Un démarrage en force
contre le mildiou !

- Efficace sur toutes les souches de mildiou
- Produit prêt à l'emploi avec deux modes d'action
- Action systémique pour une protection des nouvelles feuilles

 **BASF**
We create chemistry

En Europe (source Eurostat + AMI – chiffres provisoires pour 2025)

Tableau 2 : Productions de pommes de terre de consommation en Europe (source : Eurostat et VTA + www.gov.uk) :

Production (1.000 tonnes)	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution sur 2024	Evolution sur 3 dernières années
NEPG (4 pays)	30.846	29.244	30.728	32.285	36.460	+13 %	+19 %
EU-15	45.165	43.764	44.222	47.052	52.045	+11 %	+16 %
EU-27	50.455	47.460	48.132	50.826	56.983	+12 %	+17 %
EU-28	55.582	52.982	52.811	55.963	62.179	+11 %	+15 %

La hausse de production en 2025 est majeure (au-delà de 10 %) dans toutes les zones concernées. La zone NEPG a produit 4 Mt de plus qu'en 2024, et l'UE-27 en a produit 6 Mt de plus. Par contre le Royaume-Uni a stagné à +/- 5,2 Mt. En Europe du Sud, et comparé à 2024, les productions ont fortement baissé en

Grèce (-15 %), légèrement baissé en Espagne (-1,2 %) et au Portugal (-0,5 %) et étaient stables en Italie (+0,0 %). Vers l'Est, les productions ont bondi de 10 à 20 % en Pologne, Tchéquie, Slovaquie et Roumanie. Elles ont baissé globalement dans les pays baltes, en Croatie (-16 %), en Slovénie (-19 %) et en Bulgarie (-18 %).

Qualité et conservation de la récolte belge 2025

La saison de croissance s'est caractérisée par :

- Une plantation précoce : 2 à 3 semaines plus tôt que la « normale » (et de façon ininterrompue sur le mois d'avril) suivie d'une levée rapide et très réussie ;
- Une tubérisation relativement faible avec 2 à 3 tubercules par plante en moins que la normale, favorisant le gros calibre ;
- Une sécheresse printanière prolongée jusqu'en juin : les variétés précoces ont souffert sans irrigation, tandis que les variétés tardives ont bien résisté. Après un mois de juillet bien arrosé, la croissance tardive (en août et début septembre) a été à nouveau freinée par un relatif manque d'eau, mais l'essentiel du rendement avait été formé préalablement ;

- Une pression sanitaire (mildiou) tardive et très correctement maîtrisée ;
- Des poids sous eau généralement élevés, parfois excessifs ;
- Un risque accru de dommages lors de l'arrachage et de bléissement dû à des poids sous eau élevés et à une sécheresse persistante pendant l'arrachage (du moins jusque courant octobre).

On estime que toutes les surfaces ont été récoltées, hormis sans doute quelques parcelles laissées volontairement en terre compte tenu de l'absence quasi-totale de perspectives de valorisation sur les marchés saturés dès la récolte.

Tableau 3 : Caractéristiques de la production belge 2024 de variétés de conservation (source : parcelles de référence Fiwap – Carah – Viaverda - Inagro) :

Variété (Nombre de parcelle par variété)	Bintje (14)	Fontane (35)	Challenger (15)	Innovator (5)*
Rendement brut (35 mm +, brut) (t/ha)	48	47	56	42
Rendement min - max (35+, brut) (t/ha)	37 - 65	33 - 62	42 - 67	40 - 45
Calibre (50 mm + sur le 35 mm +) (%)	72	84	76	82
PSE (g/5 kg)	375	430	428	372
Indice brunissement ⁽¹⁾	1,6	1,9	1,5	1,2
Tare pomme de terre ⁽²⁾ (%)	4,2	8,1	1,4	8,1

(1) : 0 à 2,5 = excellent ; 2,5 à 3 = bon ; 3 à 3,5 = moyen ; 3,5 à 4 = médiocre ; > 4 = mauvais.

(2) = pourries, difformes, crevassées, vertes, flottantes

* situées uniquement en Wallonie.

Recital®

**Recital = vital, sain plus
longtemps et meilleur rendement**

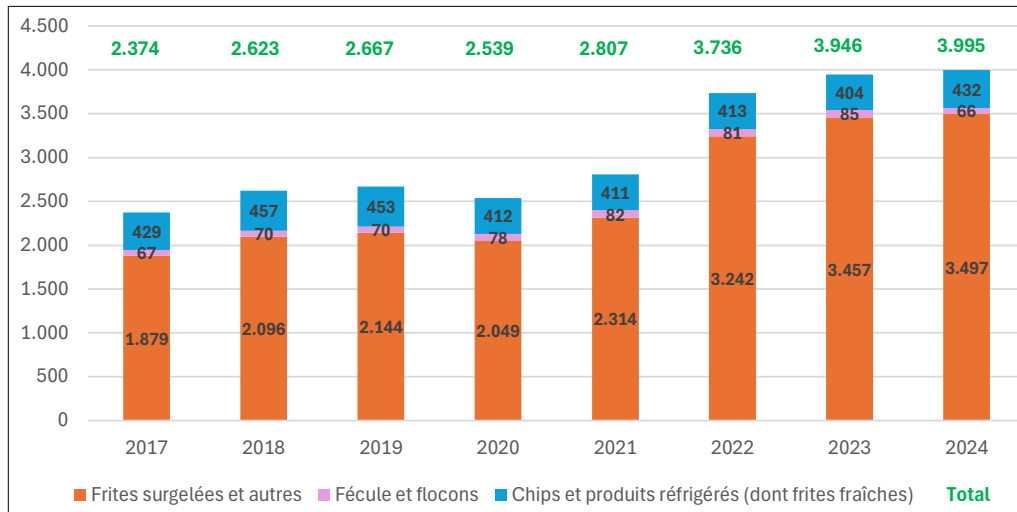


- Le N°1 absolu contre Alternaria, maladie de taches foliaires
- Très rentable par l'important gain de rendement net
- Deux matières actives complémentaires et puissantes



Stagnation de la transformation belge !

Figure 2 : Production belge de produits finis à base de pomme de terre, en 1.000 tonnes (source : Statbel - compilation Fiwap)



Les chiffres belges ne sont malheureusement pas encore disponibles, ni via Belgapom (volumes de pommes de terre entrés en usine), ni via Statbel (production belge de produits

finis^o. Certains observateurs estiment que l'industrie belge aurait utilisé de l'ordre de 6,0 millions de tonnes de pommes de terre en 2025, un volume en légère hausse par rapport aux 5,9 millions de tonnes de 2025 recensées par Belgapom en 2024. A confirmer le plus vite possible par les statistiques sectorielles (Belgapom) ou officielles (Statbel).

Tableau 4 : Production belge de produits finis à base de pomme de terre (en millier de tonnes) (source : Statbel ; compilation Fiwap) :

	2023	2024
Frites surgelées	3.457	3.497
Féculé et flocons	85	66
Chips et produits réfrigérés (dont frites fraîches)	404	432
Total	3.946	3.995

La transformation industrielle ailleurs en Europe

La figure 3 confirme les difficultés persistantes de vente des produits finis que rencontre l'industrie de la pomme de terre dans toute l'Europe... hormis la France qui poursuit sur sa lancée par l'exploitation de la récente usine Simplot/Clarebout à Dunkerque.

Sur l'année civile 2025, les usines aux **Pays Bas** ont travaillé 3,80 Mt de pommes de terre, en baisse de 1,3 %, pour fabriquer 1,75 Mt de produits surgelés (+0,2 %) et 332.000 tonnes d'autres produits (+3,0 %). L'activité a été supérieure à 2024 durant le 1^{er} semestre, et en recul quasi permanent durant le second semestre. Cette tendance baissière s'est largement confirmée début 2026 avec une régression de 16 % des volumes utilisés sur les 4 premiers mois...

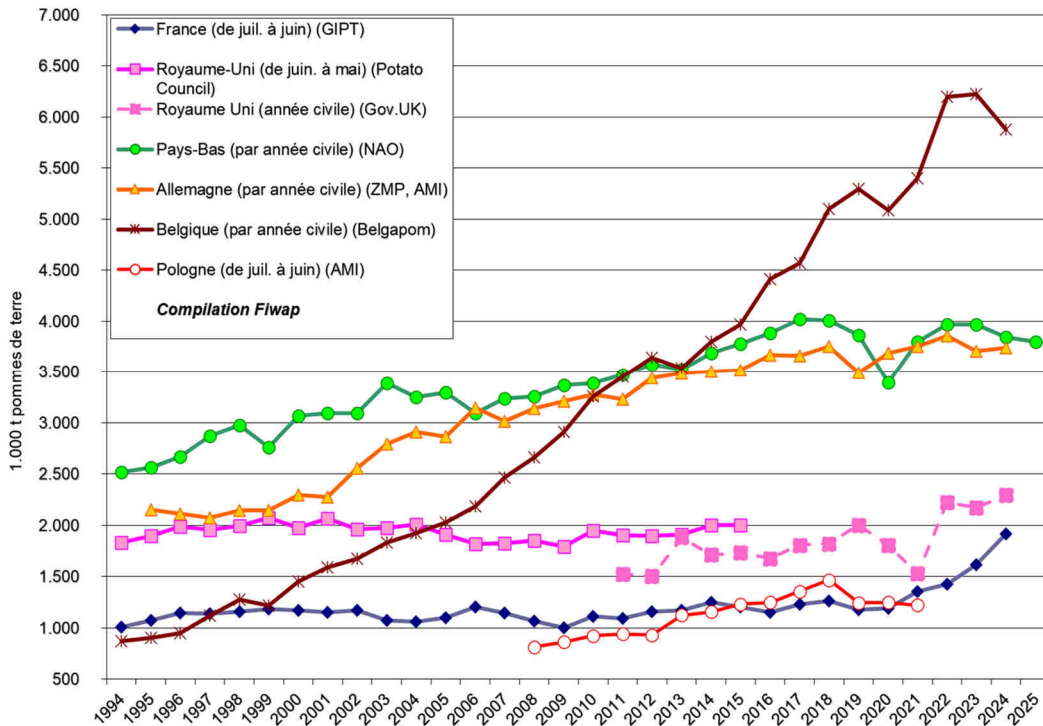
En **France**, les usines ont travaillé 1.920.000 tonnes de juillet 2024 à juin 2025, en hausse de 19 %. Depuis début juillet dernier et jusque fin avril, elles ont utilisé 1.599.000 tonnes, soit

un approvisionnement en hausse de 0,6 % par rapport à la même période 2024/25. Les chiffres d'avril 2026 sont en baisse de 2,2 % comparé à avril 2025, c'est le 1^{er} mois de régression observé.

En **Allemagne** les chiffres pour l'année civile 2025 ne sont pas encore connus. La saison 2024/25 montrait un total utilisé de 3.717.000 tonnes (source : AMI), en progression de 1,7 % (soit 60.000 tonnes) par rapport à 2023/24. 44 % de cet approvisionnement était utilisé pour la fabrication de produits déshydratés, 28 % en produits surgelés, 10 % en chips et 18 % en autres produits.

Au **Royaume-Uni**, un regain d'activité est observé en 2024 après le léger recul de 2023. Le volume de pomme de terre utilisé par les usines britanniques est de l'ordre de 2,3 Mt sur l'année civile. Les chiffres pour 2025 ne sont pas encore disponibles.

Figure 3 : Transformation européenne de pomme de terre (sources : GIPT, AHDB, NAO, AMI, ZMP et Belgapom) :



Commerce extérieur belge de pomme de terre fraîche (source : Eurostat – hors premiers, plants et pommes de terre féculières) :

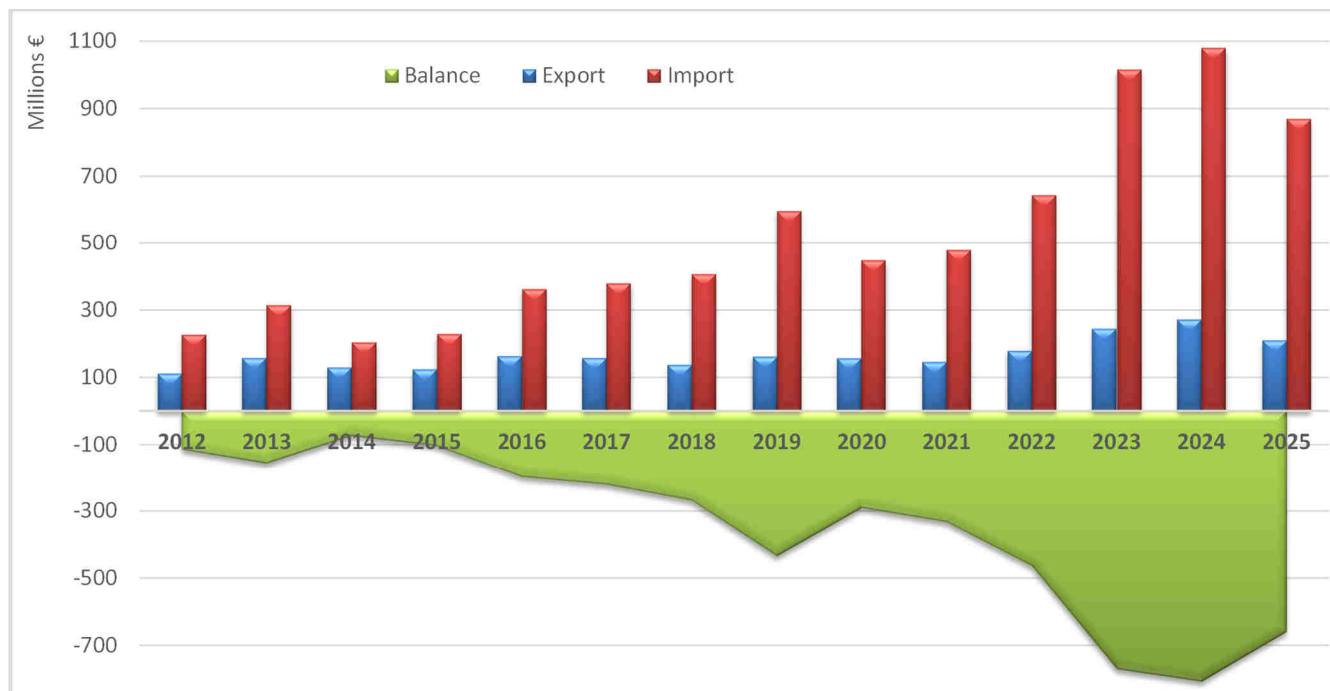
Sur l'année civile 2025, la Belgique introduit **2,78 millions de tonnes de plus qu'elle n'a expédié hors de ses frontières.** Cette balance était de 3,01 Mt en 2024. La réduction est due à une plus forte baisse des importa-

tions (en recul de 300.000 t) que des exportations (en recul de 67.000 t). Les statistiques indiquent des introductions de l'ordre de 3,65 Mt et des expéditions de l'ordre de 867.000 tonnes en 2025 (voir tableau 5).

Tableau 5 : Balance commerciale belge (solde « export – import ») de pomme de terre fraîche par année civile (en tonnes) – sources : Eurostat ; compilation : Fiwap :

Tonnes	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution
Export	934.833	1.005.923	957.889	933.799	866.879	-7,1 %
Import	2.932.437	3.227.303	3.940.866	3.948.694	3.649.260	-7,6 %
Balance	-1.997.603	-2.221.380	-2.982.978	-3.014.895	-2.782.381	-7,7 %

Figure 4 : Balance commerciale belge de pomme de terre fraîche par année civile – en tonnes (source : Eurostat ; compilation : Fiwap) :



En valeur, les achats de pomme de terre à l'étranger n'ont atteint que 870 M€ (contre plus d'1 Md€ les 2 années précédentes). La baisse par rapport à 2024 est de 26 % ! La valeur des ventes à l'étranger a aussi fléchi vers 204 M€, ce qui amène la balance commerciale belge

de pomme de terre fraîche à -666 millions d'euros (contre 808 M€ en 2024). ! Les statistiques montrent un prix moyen de vente à 236 €/t (c'était 291 €/t en 2024) et un prix moyen d'achat à 238 €/ (273 €/t en 2024).

Commerce extérieur belge de produits transformés (source : Eurostat ; compilation Fiwap) :

En 2025 l'export total de produits transformés belges a régressé de 2,9 % en volume pour s'élever à 3,37 Mt. C'est la seconde année de recul (3,0 % déjà en 2024), traduisant progressivement le caractère structurel de la crise actuelle du secteur. On notera aussi la forte progression des introductions de produits finis (+28 % à plus de 540.000 tonnes). Peut-être ce chiffre contient-il des volumes introduits puis ré-expédiés vers l'étranger. La balance (en tonnes) s'affiche à 2,83 Mt. Elle était de 3,05 Mt en 2024, et de 3,19 Mt en 2023.

Les **ventes de produits fins à l'étranger s'élèvent donc à 3,37 Mt en 2025** et restent dominées par le marché communautaire (EU-27) + Royaume-Uni, ces 28 pays absorbant 60 % de nos ventes. Les pays tiers concernent 40 % de nos ventes avec un achat total de 1,33 Mt, en recul de près de 14 % ! C'est toute la concurrence chi-

noise et indienne, la force de l'euro et les barrières douanières étatsuniennes qui jouent un rôle négatif ici.

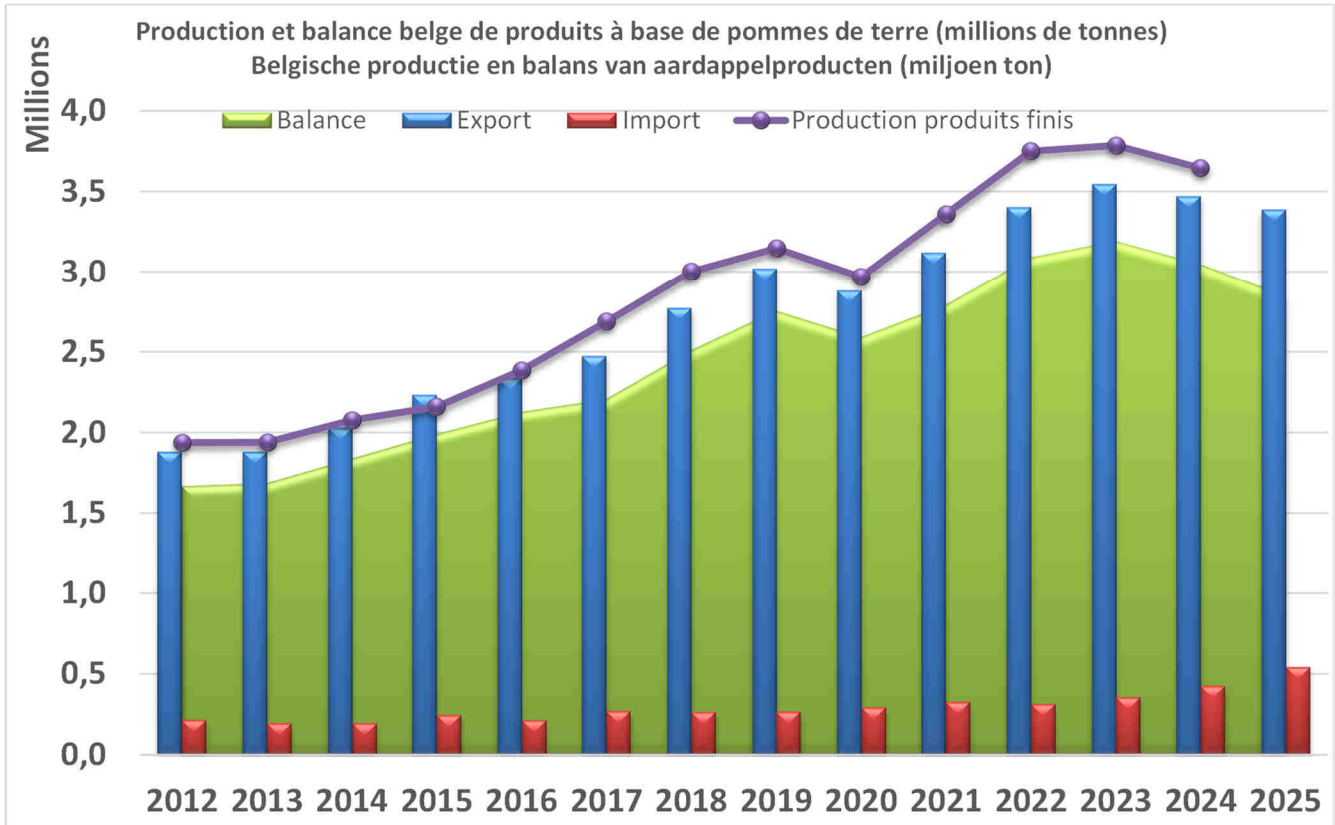
En valeur, les ventes de produits belges en 2025 atteignent 4,13 Md €, en baisse de 9,4 %. Tandis que les achats ont totalisé 659 M€. La balance belge chute de 14 % à 3,466 Md €...



Tableau 6 : Balance commerciale belge (solde « export – import ») de produits transformés par année civile (en tonnes) – sources : Eurostat ; compilation : Fiwap :

Tonnes	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution
Export	3.118.534	3.401.618	3.545.779	3.470.654	3.369.186	-2,9 %
Import	326.643	313.326	355.599	423.768	541.320	+28 %
Balance	2.791.892	3.088.292	3.190.180	3.046.887	2.827.866	-7,2 %

Figure 5 : Balance commerciale belge de produits de pomme de terre par année civile – en tonnes (source : Eurostat ; compilation : Fiwap) :



Selon Eurostat, tous les produits transformés belges (féculé compris) se sont exportés (tous marchés confondus) en 2025 à une valeur moyenne de 1.225 €/t, contre 1.312 €/t en 2024 et 1.303 €/t en 2023. Un processus de réduction des prix de vente est donc en cours, en vue de retrouver une compétitivité perdue sur certains marchés de la frite surgelée. Il entraîne une réduction des marges et des prix d'achat de la matière première (sur les marchés libres dépréciés, mais aussi à travers la forte réduction (25 à 30 % !) des prix des contrats d'achat de pomme de terre pour la saison 2026/27.

A nouveau selon Eurostat, le prix moyen des frites congelées (20014010) belges a atteint une valeur moyenne de 1.105 €/t en 2025, contre 1.208 €/t en 2024 et 1.212 €/t en 2023 (voir figure 7) !

La figure 6 (carte et tableaux) reprend les totaux des exportations par continent de destination. Ils sont en baisse vers l'Asie, les Amériques et l'Océanie, stables vers l'Afrique, et en hausse vers l'Europe.

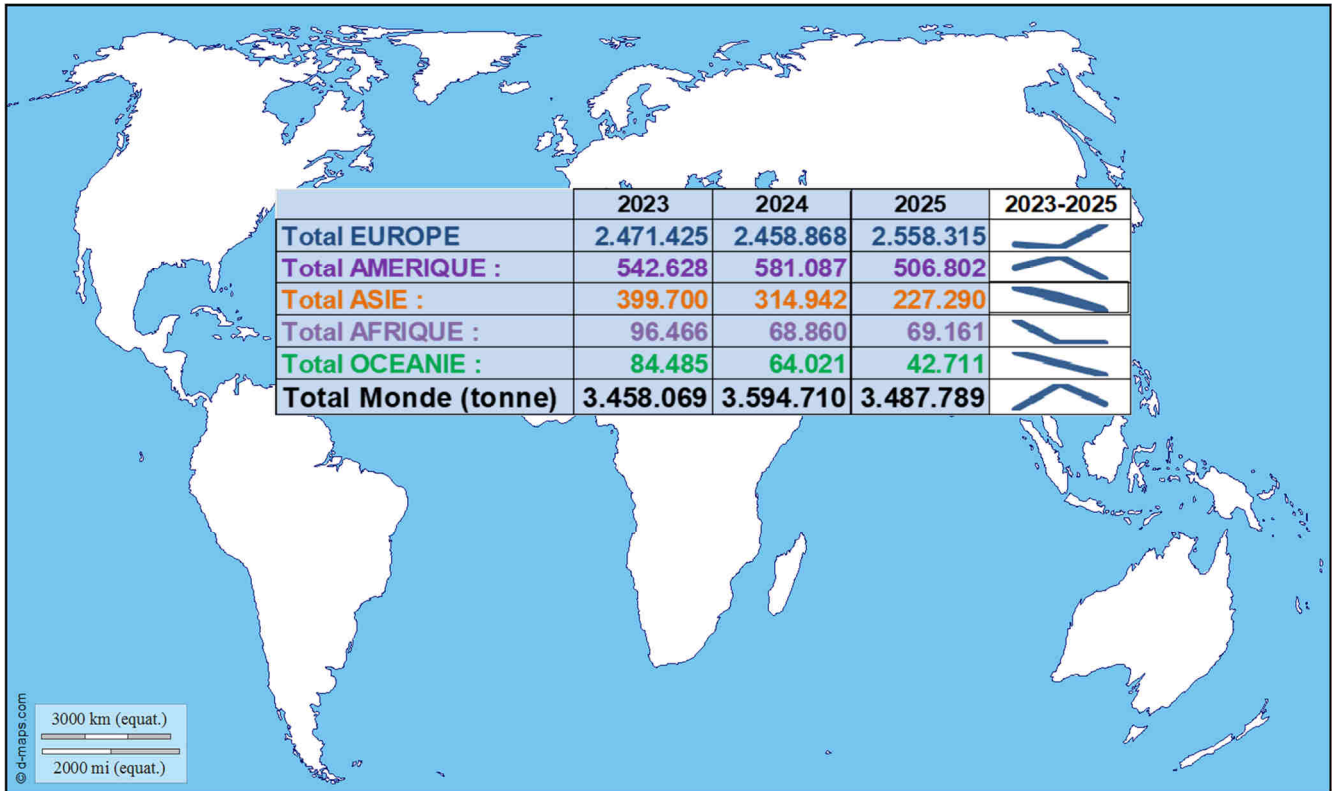
Sur les marchés européens (ex UE 28), les premiers clients restent la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie (tous à plus de 100.000 tonnes). Avec des évolutions diverses par rapport à 2024 :

hausse pour la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, baisses pour le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie. Début 2026 le Royaume-Uni semblait stabiliser ses achats. Pour l'ensemble des destinations européennes le total exporté (en volume) en 2025 était en hausse de 4,0 % comparé à 2024.

Les pertes majeures de marché sont observées vers l'Asie (-28 %) et vers les Amériques (-13 %). En Asie, seule la Corée du Sud a augmenté ses achats, alors que les baisses sont majeures vers les 2 premières destinations : Arabie saoudite (-36.000 t soit -36 %), Japon (-9.000 t soit -21 %). Les exportations vers les Etats-Unis régressent de 13 % (-24.000 t) tandis que le Mexique est stable. Parmi les principales destinations sud-américaines, seul le Honduras progresse alors que les reculs sont très importants vers le Brésil (-19.000 t soit -19 %), le Chili (-22.000 t soit -31 %) et la Colombie (-4.600 t, soit -14 %).

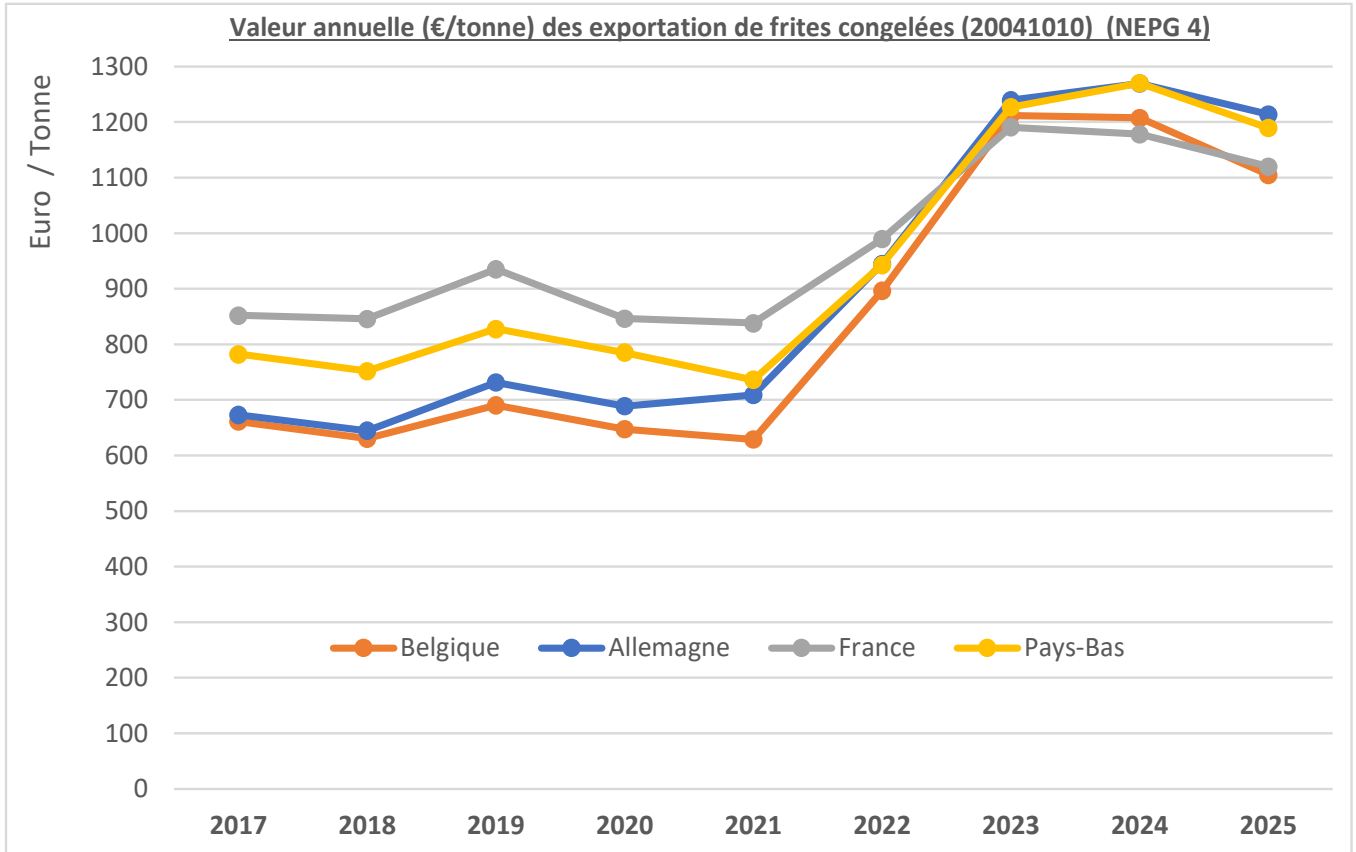
L'Afrique est stable à +/- 69.000 tonnes, tandis que l'Océanie régresse très fortement (-21.000 t soit -33 %) – ici aussi la concurrence chinoise et indienne joue sans doute un rôle majeur.

Figure 6 : Détail de l'export belge de produits de pomme de terre de 2023 à 2025 par continent et le détail par continent – en tonnes (source : Eurostat ; compilation : Fiwap) :



	2023	2024	2025	2023-2025		2023	2024	2025	2023-2025
France	578.378	565.293	661.008		Etats-Unis	163.963	179.486	154.825	
Royaume-Uni	472.127	475.194	440.324		Brésil	89.733	102.436	83.469	
Pays-Bas	399.694	362.791	417.546		Chili	74.356	71.314	49.133	
Espagne	248.728	245.129	216.154		Mexique	35.493	43.553	42.257	
Allemagne	197.063	184.912	203.023		Colombie	35.776	33.347	28.699	
Italie	101.367	101.227	100.493		République dominicaine	27.656	27.723	25.705	
Pologne	86.113	88.650	84.795		Honduras	16.424	16.965	20.333	
Irlande	71.917	59.781	61.085		Venezuela	6.204	10.987	13.401	
Portugal	38.357	45.585	55.803		Panama	12.065	12.983	12.335	
Grèce	39.093	52.504	47.650		Costa Rica	13.792	12.153	10.424	
Roumanie	40.760	40.533	36.949		Jamaïque	9.698	9.439	9.582	
Suède	27.571	29.005	33.508		Canada	6.606	9.657	8.235	
Danemark	22.347	29.696	31.023		Trinité et Tobago	5.053	5.611	7.149	
Europe, autre :	147.910	178.567	168.953		Ameriques, autre :	45.809	45.433	41.257	
Total EUROPE :	2.471.425	2.458.868	2.558.315		Total AMERIQUE :	542.628	581.087	506.802	
Arabie saoudite	121.716	98.751	62.580		Libye	10.536	11.913	10.077	
Japon	39.309	41.037	32.069		Maroc	8.512	7.807	8.997	
Corée du Sud	26.999	22.533	24.670		Afrique du Sud	35.409	8.203	8.950	
Israël	12.265	14.846	14.348		Congo	4.051	5.045	5.738	
Jordanie	31.911	15.541	13.761		Sénégal	6.727	7.363	5.588	
Emirats arabes unis	22.061	21.592	13.401		Nigeria	3.531	3.287	3.547	
Malaisie	29.668	17.171	12.475		Turquie	3.397	2.516	2.461	
Philippines	18.251	10.251	6.082		Gabon	1.973	2.502	2.043	
Oman	11.937	9.386	5.592		Côte d'Ivoire	1.709	1.507	1.872	
Taiwan	11.852	9.054	5.130		Angola	2.151	1.695	1.845	
Chine	11.828	4.736	4.862		Afrique, autre:	18.469	17.022	18.042	
Qatar	4.592	5.669	4.693		Total AFRIQUE :	96.466	68.860	69.161	
Vietnam	11.511	9.367	4.637		Australie	75.229	57.148	37.255	
Indonésie	18.655	10.347	4.614		Papouasie-Nvle-Guinée	2.769	2.190	2.125	
Koweït	5.565	5.703	3.666		Nouvelle-Zélande	3.089	2.111	1.668	
Singapour	5.189	5.655	3.581		Fidji	1.544	1.442	754	
Asie, autre :	16.391	13.302	11.131		Nouvelle-Calédonie	1.199	741	742	
Total ASIE :	399.700	314.942	227.290		Samoa	268	72	69	
					Asie, autre :	387	317	98	
					Total OCEANIE :	84.485	64.021	42.711	

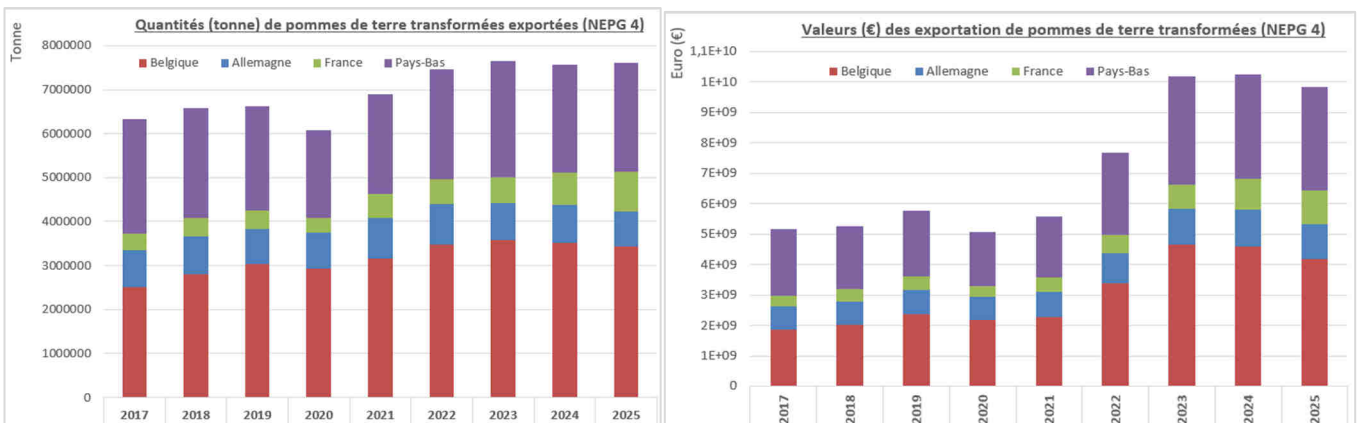
Figure 7 : Valeur annuelle moyenne des frites congelées à l'export (toutes destinations intra- et extracommunautaires confondues) pour les 4 pays NEPG (Source : Eurostat, compilation Fiwap) en €/tonne) :



La figure 7 ci-dessus montre que la Belgique semble rester plus compétitive que ses voisins (et concurrents européens) directs : la valeur moyenne de vente des frites surgelées en 2025 variait selon les pays NEPG entre 1.105 et 1.218 €/t (avec la Belgique la plus compétitive). Les 4 pays ont réduit leur prix moyen de vente par rapport à 2024, la baisse étant même effective depuis 2023 pour la Belgique et la France. La loi des marchés s'impose... pour faire redescendre des valeurs qui s'étaient envolées entre 2021 et 2023. La

question reste bien sûr de savoir comment intégrer ces diminutions forcées dans les prix de revient de la frite européenne (et belge en particulier). Comme le montre la figure 8, le maintien global des quantités exportées par les 4 pays du NEPG s'accompagne d'une perte de valeur considérable qui devra se répercuter pour tous les maillons de la filière dans un contexte qui reste tendu par l'inflation, les coûts de l'énergie, les troubles géopolitiques et les politiques protectionnistes observées à travers le monde.

Figures 8 et 9 : Evolution des volumes (à gauche) et des valeurs (à droite) d'export de produits finis par les 4 pays du NEPG (source Eurostat – compilation Fiwap).



Commerce extérieur belge de plants de pomme de terre par année civile

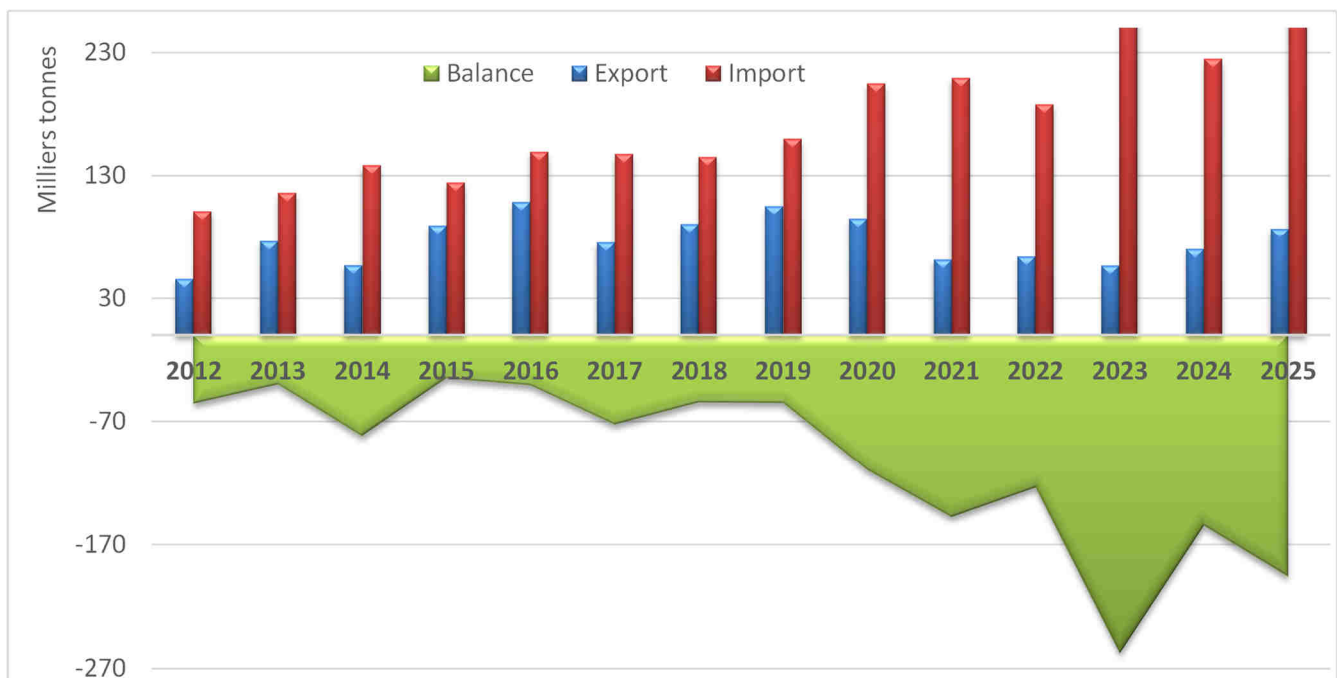
La Belgique reste très dépendante de son approvisionnement en plants à l'étranger. En 2025, elle a ainsi « importé » plus de 280.000 tonnes de plants, en hausse de 26 % par rapport à 2024. La pénurie de plants généralisée en Europe en 2024 avait perturbé les approvisionnements. Le total importé en 2025 reste toutefois inférieur à celui de 2023 (qui était de l'ordre de 315.000 tonnes).

En 2025, la Belgique a « exporté » 86.800

tonnes, en forte hausse (+23 %) suite à la relance des surfaces de multiplication.

La balance export – import se creuse pour se rapprocher à nouveau d'un déficit de 200.000 tonnes. Elle était de 155.000 tonnes en 2024, et de 250.000 tonnes en 2023. En valeur ce déficit est de l'ordre de 95 millions d'euros pour 2025. Statbel mentionne une valeur moyenne d'import de 534 €/tonne, et une valeur moyenne d'export de 638 €/tonne.

Figure 10 : Balance commerciale belge de plants de pomme de terre par année civile – en tonnes (source : Eurostat ; compilation : Fiwap) :



Le marché libre 2025/2026 : le déroulement :

Evolution des stocks (source : enquêtes Fiwap/Carah/Viaverda/Inagro – CPP)

Suite à la progression structurelle de la production belge, il est normal que, pour une date donnée, les stocks totaux soient plus élevés aujourd'hui qu'il y a 5 ou 10 ans. Ils sont évidemment à mettre en parallèle avec

les besoins croissants de l'industrie de transformation. Par contre, l'évolution variétale entraîne des changements majeurs des situations de stocks, avec la présence tard en saison de variétés de longue conservation telles que Fontane et Markies.

Fontane :

Tableau 7 : situation moyenne des stocks belges de Fontane (en tonnes) :

Fontane	Début novembre	Début février	Début avril
Stocks moyens 3 dernières années	2.070.000	1.680.000	1.180.000
Saison 2025-2026	2.680.000	2.160.000	1.750.000

La production initiale belge 2025 a été estimée à 3.050.000 tonnes, la plus élevée jamais enregistrée (et de l'ordre de 600.000 t supérieure à 2024). De l'ordre de 72 % de cette production était sous contrat, proportion

un peu supérieure à la moyenne triennale. Les stocks en début et en fin de saison étaient supérieurs à la moyenne des 3 dernières années, chaque fois de +/- 550.000 tonnes.

Près de 60 % de la production initiale était encore en stocks début avril, majoritairement sous contrat (72 % sous contrat, 28 % en libre). Par rapport aux saisons précédentes, la part sous contrat dans les stocks au 1^{er} avril était plus importante,

ce qui indique que les volumes libres initiaux ont été dégagés activement (vers la biométhanisation, le bétail... ?) malgré l'absence de demande sur les marchés réguliers de pomme de terre.

Figure 11 : Evolution des stocks belges de Fontane :



Le dégagement de la récolte initiale a été continuellement freiné par le manque de dynamisme de la transformation industrielle. Les volumes sous contrat ont d'abord péniblement été enlevés à temps et à heure, puis un certain retard (allant jusqu'à 1 mois) s'est

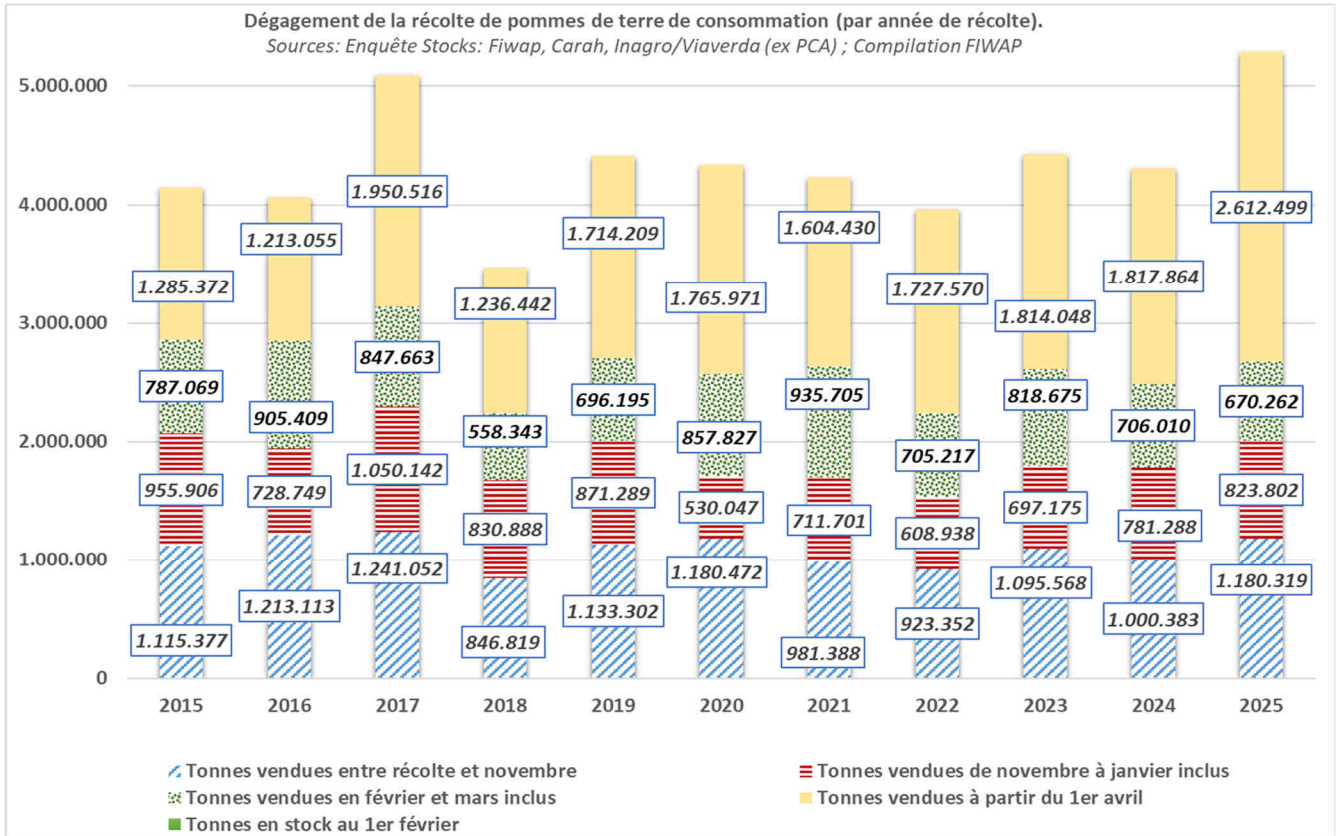
marqué chez plusieurs opérateurs. Il est rapidement apparu évident que la récolte 2025 servirait aussi à couvrir le mois de juillet 2026 (sous réserve de qualité suffisante), voire partiellement août 2026 également (stockages frigos).

Pour l'ensemble de la production belge de pomme de terre de consommation :

Les mêmes évolutions qu'en Fontane ont été observées pour l'ensemble des variétés : production initiale abondante (hormis en Bintje dont les surfaces implantées étaient en baisse), absence de demande sur le marché libre (hormis ponctuellement en Innovator), volumes sous contrat enlevés avec un retard variable selon les opérateurs. Lors des 3 moments d'enquête (début novembre, début février et début avril) le surplus de stocks toutes variétés de conservation confondues

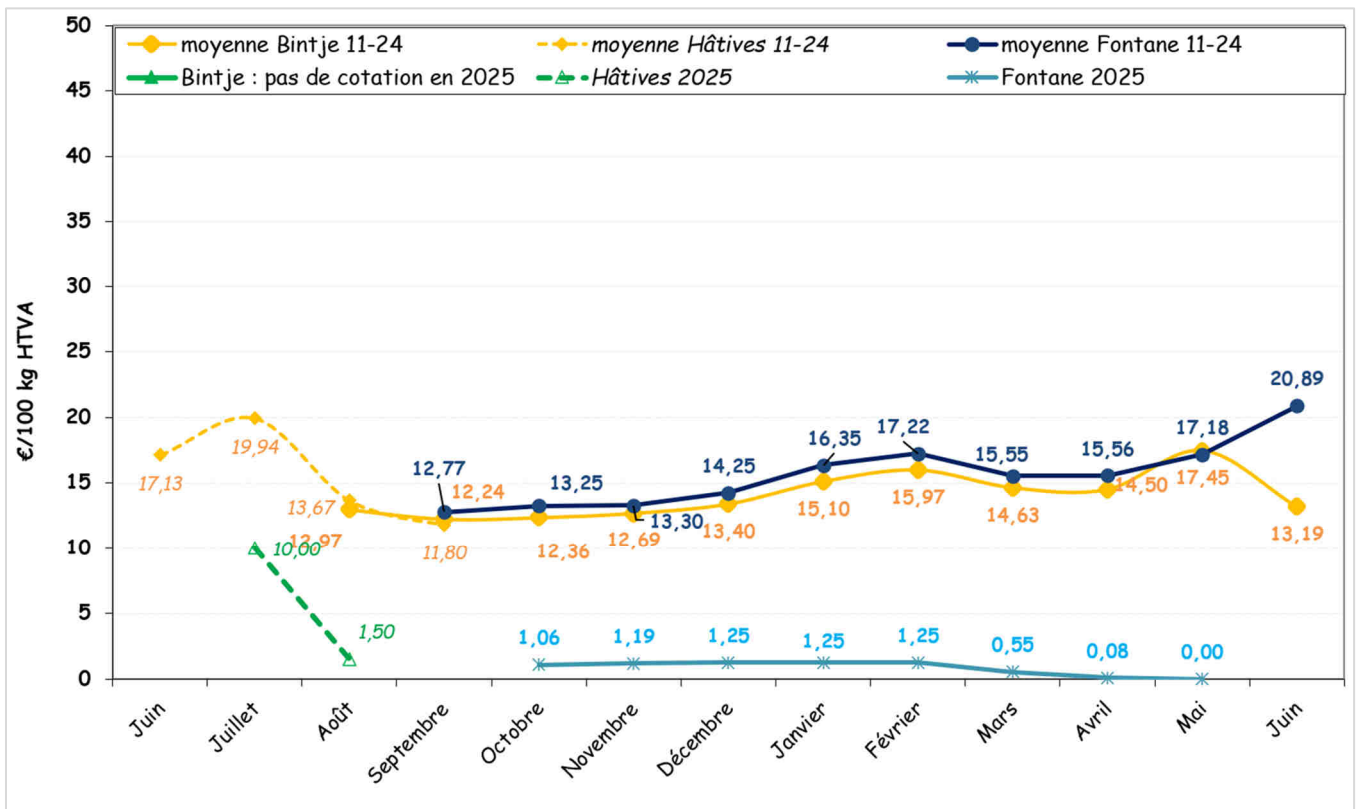
était supérieur de 750.000 à 870.000 t par rapport aux 3 années précédentes... La chute des prix sur les marchés libres (vers zéro €) n'a aucunement dynamisé la demande, de sorte que des volumes considérables (mais non chiffrés) ont été aiguillés tout au long de la saison vers les canaux alternatifs (féculé, flocons, bétail, biométhanisation). Le solde en toute fin de saison devra être retourné au champ.

Figure 11 : Ecoulement de la production belge de pomme de terre de consommation – hâtives comprises – Sources : Enquête Stocks : Fiwap, Carah, Inagro/Viaverda ; Compilation Fiwap



Evolution des PRIX

Figure 12 : Evolution des cours de hâtives, de Bintje et de Fontane 2025 – 2026, tout venant, vrac départ, HTVA en €/100 kg (source : Fiwap/Viaverda) :



Il est sans doute inutile d'épiloguer sur le déroulement de la saison en matière de prix des marchés libres. Dès l'automne 2025 la récolte est apparue surabondante (en Belgique comme dans le reste de la zone NEPG), plombant définitivement les marchés compte tenu des méventes permanentes des produits transformés. Quand l'offre excédentaire affronte une demande en baisse ou absente, il n'y a pas d'échappatoire... Les cotations ont péniblement démarré en octobre à 1,00 €/q pour « grimper » à 1,25 €/q de mi-novembre à fin février, avant de baisser vers 0,00 € fin avril. Que dire de plus, si ce n'est que ces niveaux de prix historiquement bas n'ont pas généré de mouvements (hormis à faible échelle pour l'export en frais). Les acheteurs pour l'industrie (le négoce intermédiaire comme les usines elles-mêmes)

sont restés absents du marché libre. Leur priorité était d'honorer les contrats (en quantité, prix et période de livraison), ce qui a été globalement le cas, avec parfois des pertes financières importantes (lorsque des volumes payés aux prix convenus ont été déviés vers le bétail ou la biométhanisation) voire complète (dans de rares cas l'acheteur industriel a payé sans enlever les pommes de terre). C'est ce qui fait (notamment) la différence avec d'autres années difficiles vécues par le passé lors de surproductions ponctuelles, où les bas prix généraient des ventes, dynamisaient les mouvements, faisaient augmenter l'activité industrielle... Rien de tout cela cette saison, ce qui témoigne d'une crise structurelle et non pas conjoncturelle.

Quelle rentabilité pour la récolte 2025 ?

Les enquêtes menées en cours de saison de conservation par la Fiwap, Viaverda/Inagro et le Carah ont permis d'estimer la part de la production belge valorisée sous contrat, et d'évaluer l'écoulement progressif des stocks

dans les 3 principales variétés que sont Fontane, Challenger et Bintje. Sur ces bases, il est possible de calculer un prix moyen de vente pondéré par les prix des contrats et par les périodes de vente.

Fontane :

Tableau 10 : prix moyen de vente de Fontane entre 2020-2021 et 2025-2026 (prix de vente pondéré par les proportions contrats/marché libre et par les périodes de vente) :

Saison	Proportion de Fontane		Prix sur marché libre ⁽¹⁾ (€/100 kg hors TVA)		Prix en contrat ⁽²⁾ (€/100 kg hors TVA)		Prix moyen effectif (€/100 kg hors TVA) ⁽³⁾
	Marché libre	Contractée	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	
2020/2021	27 %	73 %	5,78	7,69	13,59	14,73	11,48
2021/2022	32 %	68 %	16,30	17,64	13,16	14,45	14,17
2022/2023	29 %	71 %	30,33	31,15	15,94	17,58	20,27
2023/2024	31 %	69 %	26,57	30,57	21,89	23,49	23,34
2024/2025	30 %	70 %	16,11	14,45	23,26	24,61	21,11
2025/2026	28 %	72 %	0,84	0,49	23,39	25,31	17,08
Moyenne 3 saisons précédentes	<u>30 %</u>	<u>70 %</u>	<u>24,34</u>	<u>25,39</u>	<u>20,36</u>	<u>21,89</u>	<u>21,57</u>

(1) : Fontane, fritable, 35 mm +, vrac, départ, min. 360 g/5 kg de PSE, min 60 % de 50 mm +, chargé sur camion, hors TVA.

(2) : hors primes et réfections.

(3) : prix moyen pondéré par les volumes (rythme des ventes en cours de saison) et par la proportion contrats/marché libre

En appliquant le mode de calcul appliqué aux années antérieures, en tenant compte des proportions respectives entre le marché libre et les contrats, et des périodes de vente, **la Fontane belge a été valorisée en moyenne à 17,08 €/100 kg hors TVA pendant la saison 2025/2026.** C'est plus de 4,00 €/q de moins

que la saison précédente, et c'est près de 4,50 €/q de moins que la moyenne triennale. Dans ce calcul, on a tenu compte d'une valeur prospective de vente en juin à 0,00 €/q sur le marché libre, un prix plancher déjà d'application en mai. Le marché libre n'aura quasiment pas contribué à la valorisation

puisqu'il n'a apporté que 0,24 €/q dans les 17,08 €/q de valeur moyenne totale. Par contre les contrats dont les grilles de prix n'ont que très peu bougé par rapport à 2024/25, et qui ont été a priori globalement respectés par les acheteurs malgré la crise et les méventes de produits finis ont ainsi conservé une vraie valeur en contribuant en moyenne à hauteur de 16,84 €/q ; ce qui permet de « sauver » la saison sans pour autant apporter une valorisation suffisante.

Le rendement brut 2025 de Fontane a été évalué à 49,9 t/ha brut, soit 45,9 t/ha net sous l'hypothèse d'une tare moyenne de 8,1 % (sans compter la freinte...).

Calcul théorique :

- Une parcelle valorisée à 40 t/ha sous contrat et le solde en libre dégage une recette brute de $(400 \times 25,31) + (59 \times 0,49) = \mathbf{10.150 \text{ €/ha}}$ (hors primes de qualité) ;
- Si le volume contracté est de 35 t/ha, la recette brute devient $(350 \times 25,31) + (109 \times 0,49) = \mathbf{8.910 \text{ €/ha}}$ (hors primes).

Le coût de production pour la récolte 2025 a été estimé par Viaverda à 8.300 €/ha sortie champ, et le coût de conservation (6 mois) à +/- 6,00 €/q en situation « moyenne ». Ces chiffres mènent à des coûts totaux de l'ordre de 11.100 €/ha. Ce calcul théorique démontre que les prix très corrects sous contrat auront évité (en moyenne) la catastrophe financière mais n'auront (toujours en moyenne) pas suffi à générer un bénéfice sur la culture 2025. A nouveau chaque ferme étant différente selon son coût de production propre et sa proportion sous contrat ces conclusions restent générales et théoriques.

Challenger :

Tableau 11 : prix moyen de vente de Challenger entre 2020-2021 et 2025-2026 (prix de vente pondéré par les proportions contrats/marché libre et par les périodes de vente) :

Saison	Proportion de Challenger		Prix sur marché libre ⁽¹⁾ (€/100 kg hors TVA)		Prix en contrat ⁽²⁾ (€/100 kg hors TVA)		Prix moyen effectif (€/100 kg hors TVA) ⁽³⁾
	Marché libre	Contractée	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	
2020/2021	23 %	77 %	5,36	6,08	13,74	13,21	11,81
2021/2022	35 %	65 %	16,74	15,92	13,22	12,63	14,45
2022/2023	27 %	73 %	30,33	33,14	16,02	15,43	18,60
2023/2024	44 %	56 %	25,20	25,67	21,80	20,12	23,29
2024/2025	33 %	67 %	16,64	18,29	23,30	21,35	21,10
2025/2026	22 %	78 %	0,84	0,88	23,57	22,71	18,57
Moyenne 3 saisons précédentes	<u>35 %</u>	<u>65 %</u>	<u>24,06</u>	<u>25,70</u>	<u>20,37</u>	<u>18,97</u>	<u>21,00</u>

(1) : Challenger, fritable, 35 mm +, vrac, départ, min. 360 g/5 kg de PSE, min 60 % de 50 mm +, chargé sur camion, hors TVA.

(2) : hors primes et réfections.

(3) : prix moyen pondéré par les volumes (rythme des ventes en cours de saison) et par la proportion contrats/marché libre

En appliquant le mode de calcul appliqué aux années antérieures, en tenant compte des proportions respectives entre le marché libre et les contrats, et des périodes de vente, **la Challenger belge a été valorisée en moyenne à 18,57 €/100 kg hors TVA pendant la saison 2025/2026.** Dans ce calcul, on a considéré que les stocks étaient épuisés au 1^{er} juin 2025.

Challenger fait moins bien que Fontane en termes de prix moyen de vente car elle a été dégagee plus tôt (55 à 60 % dégagés avant début mars) et a donc bénéficié d'un prix moyen sous contrat plus bas. Des variétés plus fiables en stockage la remplacent progressivement sur les mois d'avril, mai et juin. Le marché libre n'a (tout comme en Fontane) apporté quasiment aucune valeur.

Le rendement brut 2025 de Challenger a été évalué à 49,7 t/ha brut, soit 49,0 t/ha net sous l'hypothèse d'une tare moyenne très faible de 1,1 % (sans compter la freinte...) : Calcul théorique :

- Une parcelle valorisée à 40 t/ha sous contrat et le solde en libre dégage une recette brute moyenne de $(400 \times 22,71) + (90 \times 0,88) = \mathbf{9.160 \text{ €/ha}}$ (hors primes éventuelles de qualité) ;

- Pour une contractualisation à 35 t/ha, la recette brute atteint $(350 \times 22,71) + (140 \times 0,88) = \mathbf{8.070 \text{ €/ha}}$.

Même constat donc que pour Fontane : globalement la recette brute moyenne ne couvre pas les coûts de production. Mais les situations individuelles sont très variables, tant en coût de production qu'en recette selon la proportion contractée et le moment de vente des surtonnes sur le marché libre.

Bintje :

Tableau 12 : prix moyen de vente de Bintje entre 2020-2021 et 2025-2026 (prix de vente pondéré par les proportions contrats/marché libre et par les périodes de vente) :

Saison	Proportion de Bintje		Prix sur marché libre ⁽¹⁾ (€/100 kg hors TVA)		Prix en contrat ⁽²⁾ (€/100 kg hors TVA)		Prix moyen effectif (€/100 kg hors TVA) ⁽³⁾
	Marché libre	Contractée	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	Moyenne arithmétique	Moyenne pondérée par volumes et périodes de vente	
2020/2021	31 %	69 %	6,26	6,88	13,60	14,32	11,32
2021/2022	44 %	56 %	17,35	18,68	13,13	14,73	14,99
2022/2023	39 %	61 %	27,73	27,01	16,14	16,88	20,54
2023/2024	56 %	44 %	25,72	24,43	21,69	22,97	23,95
2024/2025	46 %	54 %	18,53	18,24	23,46	23,69	21,20
2025/2026	39 %	61 %	2,33	3,68	23,36	24,29	15,68
Moyenne 3 saisons précédentes	<u>47 %</u>	<u>53 %</u>	<u>23,99</u>	<u>23,23</u>	<u>20,43</u>	<u>21,18</u>	<u>21,90</u>

(1) : Bintje, frittible, 35 mm +, vrac, départ, min. 360 g/5 kg de PSE, min 60 % de 50 mm +, chargé sur camion, hors TVA.

(2) : hors primes et réfections.

(3) : prix moyen pondéré par les volumes (rythme des ventes en cours de saison) et par la proportion contrats/marché libre

En appliquant le mode de calcul appliqué aux années antérieures, en tenant compte des proportions respectives entre le marché

libre et les contrats, et des périodes de vente, **la Bintje industrielle a été valorisée en moyenne à 15,68 €/100 kg hors TVA pendant**



Stockage économe en énergie





→ DRIVING EFFICIENCY, ENSURING QUALITY

TOLSMAGRISNICH.COM

la saison 2025/2026 (hors primes et réfections éventuelles). C'est moins que Fontane et Challenger, Bintje étant pénalisée par son plus faible taux de contractualisation.

Sur base d'un rendement brut de 49,7 t/ha et d'une tare de 4,2 % (sans compter la freinte...) le rendement net vendu est estimé à 47,6 t/ha. Dans l'hypothèse d'un contrat à

Autres variétés :

Pour ces variétés (Innovator, Markies, Royal...) le suivi chiffré n'est pas aussi complet que pour Bintje, Fontane et Challenger.

Innovator a plutôt bien performé en termes de rendement net avec une moyenne estimée à près de 50 t/ha. Les grilles de prix relevées au printemps 2025 montraient des prix de l'ordre de 20 €/q sortie champ, 25 €/q sur janvier et 29 €/q sur avril, des valeurs de 2,0 à 2,5 €/q supérieures à Fontane. Elle reste toutefois déstockée en moyenne avant Fontane. Les transactions sur le marché libre ont été rares, Innovator n'a donc pas pu être cotée régulièrement mais elle a bénéficié ponctuellement de prix plus élevés que Fontane et Challenger, soit de l'ordre de 3,00 à 5,00 €/q.

Conclusions

La saison 2025/2026 restera marquée par l'offre de pomme de terre industrielle largement excédentaire face à la baisse inédite des besoins de l'industrie. Avec comme conséquence des valeurs (inédites également) proches de zéro sur les marchés libres de Fontane et de Challenger durant toute la saison, et à peine plus élevées en Bintje et Innovator. La saturation des marchés aura amené des dégagements considérables vers la fécule, les flocons, le bétail et la biométhanisation, voire des épandages d'excédents au champ.

La recette financière pour le producteur aura ainsi été principalement apportée par les contrats annuels de vente, lesquels bénéficiaient encore de valeurs très correctes (dans la lancée des années précédentes) et qui auront globalement été respectés (volumes et prix) par les acheteurs. Pour une exploitation agricole donnée donc, la proportion de la récolte contractualisée aura fait toute la différence : à plus de 40 t/ha sous contrat et avec un prix de revient maîtrisé, la rentabilité peut avoir été au rendez-vous. A

35 t/ha, la recette brute s'élève à $(350 \times 24,29) + (126 \times 3,68) = 8.970$ €/ha. A raison de 30 t/ha contractées, la recette brute s'établit à seulement 7.930 €/ha. On sera très prudent avec ces chiffres pour Bintje car ses surfaces de plus en plus faibles dans l'enquête réduisent la fiabilité de l'estimation du rendement et des flux de vente au cours de la saison.

Pour les **autres variétés** (hors Fontane, Challenger, Bintje et Innovator donc), l'enquête des stocks a montré qu'il restait dans les hangars au 1^{er} avril environ 47 % de la production initiale. A côté des variétés du marché du frais qui sont généralement dégagées pour avril au plus tard, les variétés « tardives » telles que Markies, Royal, Agria... prennent plus de place dans la production belge et sont destinées à couvrir les besoins tardifs des marchés (mai à juillet) en étant stockées avec ou sans réfrigération. Il est difficile de caractériser la rentabilité de ces diverses variétés, mais tout comme pour Fontane, Challenger, Bintje et Innovator c'est le rendement et la proportion sous contrat qui restent les facteurs principaux de rentabilité pour la saison 2025/26.





moins de 35 t/ha sous contrat la culture aura été déficitaire. Les conséquences sont directes pour la prochaine saison : réduction drastique des prix et des volumes contractuels, régression des surfaces implantées, écrasement des marges en production, négoce, transport, transformation...

A court terme le secteur va affronter la nouvelle réalité des marchés mondiaux des produits transformés : l'instabilité géopolitique (source d'incertitudes et d'inflation), le protectionnisme étatsunien, la montée de la concurrence chinoise et indienne et la force de l'euro amènent l'industrie européenne à revoir son modèle. Elle doit se réorienter, jouer sur ses forces (innovation, savoir-faire, technologie, diversité et qualité des produits). A tous les étages de la filière la maîtrise du prix de revient est devenue le point critique qui doit ramener une compétitivité suffisante pour consolider les parts de marché actuelles (notamment sur le marché intracommunautaire) et regagner celles qui ont été perdues en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud.

Mise en contexte – Comparaison entre différents pays / régions à travers le monde

Daniel Ryckmans

Comparaison des emblavements productions et importations / exportations de produits à base de pommes de terre entre **Chine**, **Inde**, **NEPG** (BE, DE, FR, NL) et **UE-27**

Pays / zone	Inde		Chine		Zone NEPG (Be, De, Fr, Nl)	Europe (27)			
									
Ha de culture (2023)	2.332.000 ha		4.569.000 ha		723.000 ha	1.380.000 ha			
Production totale de pdt (2023)	60.142.000 t		93.430.000 t		23.094.000 t	48.419.000 t			
Production de produits finis (2023)	+/- 4.900.000 t (et en développement rapide : +11 %/an)		+/- 1.450.000 t (et en augmentation rapide : + 8 %/an)		8.010.000 t	+/- 19.000.000 t			
Evolution des importations de produits finis	2022-23 (t)	0 t		36.800 t					
	2024-25 (t)	129 t		19.800 t					
Évolution des exportations de produits finis		WPM*	AMI**	WPM*	AMI**		Intra Union	Hors Union	Total
	2022-23 (t)	107.100 t	128.700 t	134.400 t	96.800 t	1.162.200 t	2.548.200 t	2.521.600 t	5.069.800 t
	2024-25 (t)	251.100 t	290.300 t	387.900 t	202.600 t	1.240.600 t	2.561.800 t	2.244.605 t	4.806.400 t
Variation (%) des exportations	+ 134 % *	+ 126 % **	+ 189 % *	+ 109 % **	+ 6,7%	+ 0,5%	-11%	-5,20%	

Sources : AMI GmbH, Fiwap, GIPT, NEPG, UNPT, WPM * d'après WPM, via GIPT ** d'après AMI GmbH



MANUPAL PALOX

Le spécialiste belge du palox à pommes de terre

Palox de 1,2 à 2 tonnes



www.palox.be - paletterie@v3-manupal.be
rue du Parc Industriel, 33 5590 Achêne Belgique +32 (0)83.23.17.87

Evolution du secteur de la pomme de terre en Inde : du volume à la valeur...

Jihan SHAH (Advait Agrotech Pvt. Ltd),

Traduction et adaptations par Daniel Ryckmans avec l'aide de Deepl.com

L'article qui suit résulte d'une série d'échanges entre Daniel Ryckmans et Jihan Shah de la firme Advait Agrotech Pvt Ltd. L'idée de cet article résulte de la nécessité pour nous patatiers belges et européens de prendre conscience de ce qui se fait en matière de culture de la pomme de terre (et de sa transformation !) dans des pays (ici l'Inde) qui développent de plus en plus leur industrie de transformation... et d'exportation vers des marchés traditionnellement fournis par l'industrie belge et européenne...

En fin d'article, vous découvrirez qui est **Jihan Shah** et ce qu'est la firme **Advait Agrotech** pour laquelle il travaille.

Photo 1. Champ de pommes de terre dans le Gujarat (Ouest du pays) (crédit photo : JS/Advait Agrotech)



La pomme de terre est peut-être une culture modeste, mais en Inde, elle est en train de devenir une culture phare : elle alimente les usines, redessine les routes commerciales et redéfinit les habitudes alimentaires bien au-delà de ses champs. Autrefois considérée principalement comme un aliment de base domestique, l'Inde en récolte aujourd'hui près de **59 millions de tonnes (Mt)** par an, se classant ainsi en deuxième position derrière la Chine. Et l'histoire ne se résume plus seulement à une question de volume. Le pays se transforme en une **plaque tournante axée sur la transformation et la valeur ajoutée**, ce qui a des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement commerciales qui s'étendent à travers l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Carte 1: Fleuves et principales villes d'Inde (source : Wikipédia)



En Inde, la culture de la pomme de terre est fortement concentrée dans la plaine du Gange (voir [carte 1](#)) ou plaine indo-gangétique et dans certaines régions de l'ouest et du centre du pays. Le parcours de l'Inde est remarquable : une économie de la pomme de terre en pleine modernisation, soucieuse du climat et de plus en plus mondialisée, qui

redéfinit la manière avec laquelle ce modeste tubercule est cultivé, transformé et exporté. La production de pommes de terre en Inde est passée d'environ **48,56 millions de tonnes en 2019-2020 à environ 59 millions de tonnes en 2024-2025**, ce qui représente une croissance cumulée d'environ **20 à 24 %** au cours des cinq dernières années. Cette trajectoire n'a pas été linéaire.

La production indienne de pommes de terre (2019 – 2020 à 2024 – 2025)

Saison de production (Kharif+Rabi)*	Production (Mt (million de tonnes))
2019–20	48,56
2020–21	53,11
2021–22	56,18
2022–23	60,14 **
2023–24	57,05
2024–25	58,57

* En Inde, les termes "Kharif + Rabi" font référence aux **2 saisons de cultures principales**, chacune définie par des caractéristiques climatiques et pluviométriques.

** Pic de production

À l'échelle mondiale, la production indienne de pommes de terre représente aujourd'hui **un peu plus de 10 % de la production mondiale**, avec des rendements moyens oscillant entre **24 et 26 tonnes par hectare** dans les principaux États, ce qui reste inférieur à celui des principaux producteurs tels que la Chine ou les pays du NEPG (BE-DE-FR et NL), mais l'écart avec ces derniers se réduit. Les États de l'Uttar Pradesh, du Bengale occidental, du Bihar, du Gujarat et du Madhya Pradesh (voir [carte 2](#) ci-après) représentent ensemble **plus de 80 % de la production totale de pommes de terre en Inde**.

Saison **Kharif** (Mousson, de juillet à octobre) : 10 % de la production indienne

- o Plantations : Juillet-Août (surtout dans les collines du Nord et du Nord-est).
- o Récolte : Octobre–Novembre.

Saison **Rabi** (Hiver, d'octobre à mars): 90 % de la production indienne

- o Plantations : d'octobre à décembre dans les plaines du Nord.
- o Récolte : de janvier à mars.
- o Régions de production : Punjab, Madhya Pradesh, Gujarat, Uttar Pradesh, Bihar, et Bengale occidental.

La principale raison pour laquelle le cycle de culture **rabi** est le plus important réside dans l'écart de température entre la nuit et le jour, qui est idéal pour la production de pommes de terre, ainsi que dans le fait que la saison estivale en Inde, c'est-à-dire de mi-mars à début juin, se caractérise par des températures diurnes (trop) élevées qui ne conviennent pas à la culture de la pomme de terre.

Principaux États indiens produisant de la patate (vue en 2024–25)

Etats	Parts de la production nationale (approx.)	Districts principaux (rendements élevés)
Uttar Pradesh	31 - 33 %	Agra, Firozabad, Farrukhabad
Bengale occidental	18 – 20 %	Nadia, Murshidabad, Bardhaman
Bihar	12 – 14 %	Nalanda, Patna, Gaya, Vaishali,
Gujarat	7 – 9 %	Sabarkantha, Banaskantha , Aravalli
Madhya Pradesh	6 – 7 %	Gwalior, Indore

Photo 2: Vue d'un détail de l'usine à de Balaji Wafers (crédit photo : Balaji Wafers)



Carte 2. Les 3 principales régions de production (%) de pommes de terre de consommation : l'Uttar Pradesh, le Bengale occidental et le Gujarat (source: Jacques Leclerc).



L'Uttar Pradesh (plaine du Gange au Nord), qui produit environ un tiers de la récolte nationale, est considéré comme le « grenier à pommes de terre » de l'Inde. Des districts tels qu'Agra et Farrukhabad se sont transformés en corridors de production et de transformation intégrés, soutenus par un réseau dense d'entrepôts frigorifiques et par leur proximité avec les principaux centres de consommation.

L'état du **Bihar** (entre l'Uttar Pradesh et le Bengale occidental), en revanche, est synonyme d'expansion et de compétitivité en termes de coûts. Ses sols alluviaux, le faible coût des terres et une main-d'œuvre abondante favorisent une croissance rapide des superficies cultivées. Les modèles d'agriculture sous contrat gagnent du terrain dans cette région, où des entreprises privées fournissent des plants et un soutien technique en

échange d'un engagement d'achat garanti — un système bien connu des transformateurs européens.

La région du **Pendjab** (Nord-est) représente la totalité de la **production de plants de l'Inde** et assure l'ensemble de la multiplication des semences ; tandis que le **Bengale occidental** offre un troisième modèle : des systèmes de petites exploitations très fragmentés mais intensivement cultivés, où la productivité est maintenue grâce à des pratiques à forte intensité de main-d'œuvre et à des cycles de culture serrés.

Ensemble, ces régions illustrent un point essentiel : **la compétitivité de l'Inde ne découle pas de l'uniformité**, mais de réponses régionales différenciées aux signaux de prix, à la disponibilité de la main-d'œuvre et à l'accès aux infrastructures.

Les structures de production sont dominées par les petits producteurs



Photo 3 : Soulevage de pommes de terre dans une terre avec des cailloux (crédit photo : JS/Advait Agrotech)

En Inde, la production de pommes de terre est dominée par les **petits agriculteurs et les producteurs marginaux**, qui constituent la grande majorité et cultivent généralement entre 0,5 et 2 hectares en s'appuyant sur la main-d'œuvre familiale et les marchés locaux. Un groupe plus restreint d'agriculteurs de **taille moyenne**, exploitant 2 à 5 hectares, est plus courant au Pendjab, dans l'Haryana et au Gujarat, où de meilleures infrastructures d'irrigation et de stockage frigorifique leur permettent d'adopter des pratiques améliorées et, parfois, de s'engager dans l'agriculture sous contrat. Une infime fraction de **grands producteurs commerciaux** cultivent des exploitations de 10 à plus de 50 hectares, principalement au Pendjab, au Gujarat et en Uttar Pradesh, approvisionnant les industries de transformation grâce à une culture mécanisée et un stockage intégré.

Au cours des dernières années, le gouvernement s'est efforcé à inciter les agriculteurs à créer des organisations de producteurs agricoles (OP (*Farmer Producer Organizations*,

FPO)) afin de remédier au problème de la fragmentation foncière, mais l'adoption à grande échelle de ce modèle est encore loin d'être une réalité.



Photo 4 : Mise en sacs de la récolte de lady Rosetta (crédit photo : JS/Advait Agrotech)

Aujourd'hui, en Inde, la plupart des agriculteurs ont accès à des tracteurs ou à des motoculteurs pour la préparation des terres ; soit ils possèdent eux-mêmes ces équipements et les partagent avec des agriculteurs ou des villages voisins, soit ils les louent. Il en va de même pour les planteuses et les arracheuses. Il convient toutefois de noter qu'en Inde, la puissance des tracteurs va de 10 à 75 CV. Les tracteurs plus puissants (de 75 à 120 CV) sont peu courants. Dans l'État du Bengale occidental, il existe encore des endroits où les parcelles sont si petites et morcelées que toutes les opérations sont encore effectuées à la main ou à l'aide d'une charrette à bœufs.

La plupart des agriculteurs des États du Gujarat, de l'Uttar Pradesh et du Pendjab ont désormais accès à des arracheuses et des planteuses mécanisées. Depuis quelques années, de nombreuses entreprises européennes et locales tentent d'introduire des arracheuses et des planteuses automotrices similaires aux machines européennes, mais modifiées pour répondre aux besoins des agriculteurs indiens.

Les engrais chimiques tels que l'urée, le DAP (phosphate diammonique) et le MOP (chlorure de potassium) sont couramment utilisés. On recourt encore parfois au fumier et aux engrais organiques, mais la plupart des agriculteurs utilisent aujourd'hui des engrais chimiques.

Au Gujarat, la majeure partie de la culture de la pomme de terre est pratiquée avec un système d'irrigation goutte à goutte et la fertigation (apport d'engrais par irrigation goutte à goutte) est très courante.

Lutte contre *Phytophthora infestans* dans la culture de pommes de terre

Introduction

Presque deux siècles après la terrible famine en Irlande, nous disposons de meilleures connaissances, de techniques de culture avancées et de produits performants pour lutter contre le mildiou (*Phytophthora infestans*). Cependant, la lutte est loin d'être terminée.



Développement et propagation

Le pathogène se propage par spores via le vent, la pluie, ou à partir de tubercules infectés laissés en champ. Les hivers doux et les étés humides favorisent son développement. Il peut infecter aussi bien le feuillage que les tubercules, avec des symptômes visibles sur les feuilles (taches sombres, mycélium blanc (voir photo ci-contre)) et les tiges (lésions brun-noir).

Evolution de la maladie

Jusqu'aux années 1980, le *Phytophthora* ne se reproduisait que de manière asexuée en Europe. Seul le type A1 était alors présent. L'introduction du type A2 en provenance du Mexique a permis la reproduction sexuée, avec pour conséquence la formation d'oospores très résistantes pouvant survivre dans le sol plusieurs années.

Cette recombinaison génétique a rendu le contrôle de la maladie plus complexe. Les résistances variétales sont plus rapidement contournées, et de nouvelles souches de mildiou, moins sensibles, voire totalement insensibles à certains fongicides, peuvent apparaître.

Malgré la perte du mancozèbe (fongicide à large spectre et à mode d'action multi-sites) en 2022, les producteurs peuvent encore compter sur un certain nombre de produits à utiliser selon la pression de maladie et le stade de croissance.

L'année 2023, marquée par des conditions climatiques extrêmes et l'émergence de souches résistantes (EU-36, EU-43, EU-46), a souligné l'urgence d'une stratégie de lutte renforcée.

Bien que la pression du *Phytophthora* ait été relativement faible durant la saison 2025, les années extrêmes 2023 et 2024 restent encore bien présentes dans la mémoire du secteur. Ces années ont clairement montré à quelle vitesse la maladie peut frapper et l'ampleur des dégâts qu'elle peut provoquer. Elles ont également démontré qu'une stratégie fondée sur l'association et l'alternance des produits est efficace pour maintenir le *Phytophthora* sous contrôle. Il n'y a aucune raison d'atténuer la stratégie mise en place pour 2026.

Stratégies de lutte : la lutte repose sur une combinaison de mesures :

- Élimination des repousses et déchets végétaux pour réduire les sources d'infection.
- Surveillance régulière des parcelles et recours à des outils d'aide à la décision.
- Utilisation de fongicides préventifs, adaptés aux différents stades de croissance (feuillage puis tubercules).
- Alternance et combinaison de produits issus de différents groupes FRAC pour limiter les résistances => voir tableau central de la liste des produits phytos en culture de pdt ou Vigimap

Produits recommandés

Canvas® est un exemple de fongicide recommandé, à utiliser en combinaison avec un partenaire d'un autre groupe FRAC, jusqu'à 6 fois par saison.

Canvas® est un fongicide préventif translaminaire très résistant à la pluie, doté d'une excellente protection du feuillage et des tubercules.



Prévention durable

La **Sustainable Potato Platform de Nufarm** encourage l'usage de variétés résistantes, tout en soulignant la nécessité de préserver leurs gènes de résistance. Une approche intégrée combinant génétique, biocontrôle et produits chimiques reste essentielle pour une culture durable. Plus d'informations sur : <https://nufarm.com/be/fr/canvas-partenaire/>

Du stockage en sacs de jute et avec réfrigération

Photo 5 : Stockage en sacs dans hangar réfrigéré (crédit photo : JS/Advait Agrotech)



Environ 90 % ou plus des pommes de terre en Inde sont stockées en sacs dans des « **entrepôts frigorifiques à sacs** ». Ces entrepôts utilisent un système de réfrigération à l'ammoniac pour maintenir les pommes de terre au frais. Les pommes de terre de consommation (destinées à la table ou aux supermarchés) sont stockées à 2°C dans des sacs en jute, tandis que les pommes de terre pour la transformation sont stockées à 11°C dans des sacs filets.

On a assisté ces dernières années à une augmentation des entrepôts frigorifiques en vrac et en caisses, principalement sous l'impulsion des entreprises de frites qui doivent traiter de grands volumes de pommes de terre très rapidement. Cependant, la majorité des entrepôts frigorifiques en Inde sont encore des entrepôts à sacs.

Des variétés de substances aux variétés pour la transformation

Les pommes de terre les plus populaires en Inde appartiennent à la famille des **variétés Kufri**, dont le nom provient de la station de montagne himalayenne de Kufri, où se trouve le C.P.R.I. (**Institut central de recherche sur la pomme de terre**). Des variétés telles que **Kufri Laukar**, **Kufri Chipsona**, **Kufri Chanramukhi** et **Kufri Jyoti** dominent les plaines indiennes, alliant un rendement élevé, une bonne capacité de conservation et une résistance raisonnable au mildiou et aux maladies virales.

Des variétés telles que Lady Rosetta, Santana et Frysona sont spécialement conçues pour un usage industriel : poids sous eau élevés, faible teneur en sucres réducteurs et taille de tubercule homogène. Ces caractéristiques sont essentielles pour les frites surgelées et les chips / croustilles, où l'uniformité et la couleur des frites déterminent la viabilité commerciale.

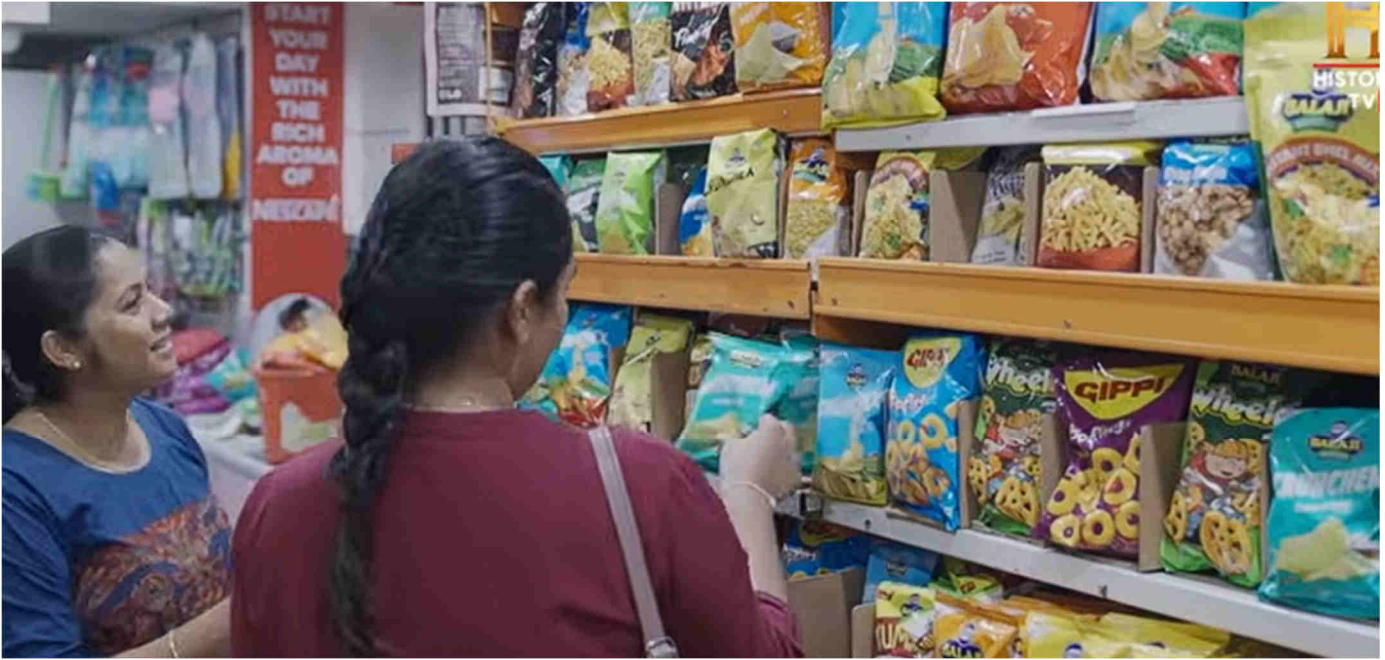
Actuellement, un changement crucial mais sous-estimé est en train de s'opérer au niveau

variétal. La dépendance de longue date de l'Inde à l'égard des pommes de terre « de table » polyvalentes — en particulier la série Kufri — est désormais complétée par une **nouvelle génération de cultivars spécifiques à la transformation**.

Cette transition fait écho au chemin emprunté il y a plusieurs décennies en Europe, où des variétés spécialisées ont soutenu la croissance des industries de transformation à grande échelle. La différence réside dans le fait que l'Inde met en place ce système en s'appuyant principalement sur des variétés non OGM développées localement, ce qui réduit la dépendance vis-à-vis des plants importés et permet une meilleure adaptation aux conditions agronomiques locales.

Pour les entreprises mondiales du secteur de la restauration, cela témoigne d'une chaîne d'approvisionnement qui arrive à maturité et qui est capable de répondre à des spécifications de qualité de plus en plus strictes.

Photo 6. Une partie des snacks (à base de pommes de terre, mais aussi de pois chiche ou de maïs) de Balaji Wafers (crédit photo : Balaji Wafers)



Exportations de pommes de terre, transformation et commerce international

Les exportations indiennes de pommes de terre fraîches ont connu une croissance significative au cours de la dernière décennie, grâce à un meilleur accès aux ports, à la disponibilité de conteneurs frigorifiques, aux infrastructures et à la normalisation des normes de qualité. Cependant, ces dernières années, ces exportations ont stagné en raison de l'absence d'autorisations phytosanitaires, ce qui a limité l'accès aux marchés. La plupart des exportations de pommes de terre fraîches se limitent au Népal, à Oman, à l'Indonésie, aux Émirats Arabes Unis, au Qatar, au Koweït, à la Malaisie, à l'île Maurice et au Vietnam.

Cependant, s'il y a un domaine dans lequel l'économie de la pomme de terre en Inde connaît une transformation structurelle, c'est bien celui de la transformation. L'Inde s'oriente vers des produits à valeur ajoutée. Les frites surgelées, les snacks et les flocons déshydratés ciblent de plus en plus les marchés voisins et émergents, notamment le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est et certaines régions d'Afrique (principalement l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe).

À l'heure actuelle, environ **10 % des pommes de terre indiennes sont transformées**, contre 40 à 60 % en Europe. Pourtant, cet écart représente davantage une opportunité qu'une faiblesse. La hausse des revenus urbains, l'évolution des habitudes alimentaires

et l'expansion rapide des chaînes de restauration rapide stimulent la demande en frites surgelées, en chips / croustilles et en produits déshydratés.

Des États tels que le Gujarat et l'ouest de l'Uttar Pradesh s'imposent comme des pôles de transformation, combinant infrastructures de la chaîne du froid, pôles industriels et connectivité portuaire. La demande à l'exportation est le principal catalyseur. L'Inde connaît actuellement une augmentation de l'agriculture sous contrat, un resserrement des spécifications de qualité et une intégration en amont dans les secteurs des plants et de l'agronomie. Les transformateurs indiens adoptent les normes mondiales — systèmes de traçabilité, protocoles HACCP et chaînes d'approvisionnement prêtes pour les audits —, comblant ainsi l'écart avec les références internationales et permettant une diversification progressive du marché.

Cette transformation n'est toutefois pas sans contraintes : des défis structurels subsistent. La fragmentation foncière complique l'agrégation ; l'approvisionnement saisonnier engendre de la volatilité, et le stockage frigorifique, bien que très répandu, n'est pas toujours optimisé pour les pommes de terre destinées à la transformation. Développer la transformation sans compromettre la qualité sera le principal défi du secteur au cours de la prochaine décennie.

Le **changement climatique** constitue également une **menace croissante**. La hausse des températures, les précipitations irrégulières et la fréquence accrue des épisodes de stress thermique dans les plaines indo-gangétiques pourraient perturber les rendements et raccourcir les périodes de culture. La pomme de terre, culture sensible à la température, est particulièrement vulnérable. La fragmentation structurelle, bien qu'elle n'empêche pas les gains de productivité, pourrait limiter la vitesse à laquelle l'Inde peut développer un approvisionnement uniforme et adapté à la transformation. Sans investissements continus dans les modèles d'agrégation, la logistique et la coordination des agriculteurs, la constance de la qualité pourrait devenir un goulot d'étranglement.

Le secteur indien de la pomme de terre se trouve aujourd'hui à un tournant : il connaît une expansion rapide, une modernisation inégale et s'intègre aux chaînes de valeur mondiales selon ses propres modalités. Il ne s'agit ni d'une reproduction du modèle européen, ni d'un système purement national : c'est un système hybride, façonné à la fois par les réalités des petits exploitants et par des ambitions industrielles.

La transition de la quantité à la valeur ajoutée est bien engagée. L'efficacité avec laquelle l'Inde saura gérer la qualité, la constance et l'évolutivité déterminera sa position à long terme dans l'économie mondiale de la pomme de terre.

Qui est Jihan Shah?

Jihan travaille dans le secteur indien de la pomme de terre depuis 2013, où il s'est attaché à mettre en place des structures opérationnelles solides et à stimuler la croissance des ventes. Chez Advait Agrotech Private Limited, il a contribué à développer l'activité d'exportation de variétés de pommes de terre destinées à la fabrication de chips / croustilles, telles que Lady Rosetta et Hermes, tout en nouant des partenariats de confiance à travers le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient.

Il a notamment développé les activités opérationnelles grâce à la mise en place d'installations d'entreposage et de conditionnement. Au fil des ans, il a aligné les activités opérationnelles sur les priorités stratégiques, contribuant ainsi à faire reconnaître Advait Agrotech Private Limited comme une « *Star Export House* » (une firme phare en matière d'exportations) par le gouvernement indien.

Qu'est-ce que Advait Agrotech Pvt Ltd?

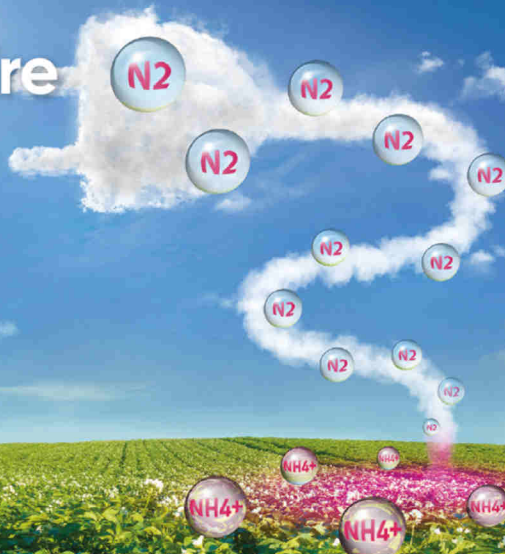
Advait Agrotech Pvt. Ltd., dont le siège social est situé dans l'État du Gujarat, en Inde, est l'une des entreprises les plus anciennes et les plus réputées du secteur de la pomme de terre, forte de plus de trente ans d'expérience. Depuis 2013, la société exporte activement des variétés de pommes de terre destinées à la fabrication de chips / croustilles, telles que Lady Rosetta et Hermes, vers des marchés internationaux comme Dubaï, Oman, le Koweït, le Qatar et la Malaisie, tout en fournissant également des pommes de terre de consommation à Dubaï, Oman et à l'île Maurice.

Advait Agrotech est un pionnier dans le développement de variétés de pommes de terre destinées à la transformation, telles que Lady Rosetta, et figure également parmi les principaux exportateurs de pommes de terre basés en Inde depuis 2013. Advait Agrotech est le fournisseur privilégié de plants de pommes de terre de qualité issus de culture tissulaire pour les agriculteurs (culture sous contrat) de Mahindra-HZPC et Technico Tuber.

Reconnue comme l'un des premiers fournisseurs de pommes de terre destinées à la transformation sur le marché, Advait Agrotech s'appuie sur une solide expertise agronomique et des infrastructures modernes, notamment des entrepôts à température contrôlée et des installations de conditionnement. L'entreprise détient les **certifications GLOBAL GAP, FSSAI, HALAL et ISO 22000-2018**, garantissant ainsi le respect des normes internationales en matière de qualité et de sécurité alimentaire. Grâce à des partenariats de longue date avec les principaux fabricants de chips / croustilles multinationaux et nationaux sur les marchés locaux, Advait Agrotech reste un fournisseur et un exportateur de choix, offrant fiabilité et excellence au sein de la chaîne d'approvisionnement mondiale de la pomme de terre.

BlueN[®] / Utrisha[®] N

La nouvelle source d'azote complémentaire



BlueN[®]
NUTRIENT EFFICIENCY

Utrisha[®] N
NUTRIENT EFFICIENCY

Protection contre le mildiou



Zorvec Enicade[®] / + partenaire
FONGICIDE

Zorvec Entecta[®] **NEW**
FONGICIDE



INFO-BIO

Evolution des gènes et résistances et comment protéger ces gènes de résistances pour éviter de les perdre...

Daniel Ryckmans

Gènes de résistances au mildiou et souches de mildiou qui les contournent parfois...

Au départ, on avait 30 gènes de résistance au mildiou (gènes R ou Rpi (Résistance au *Phytophthora infestans*)), mais plusieurs d'entre eux se ressemblaient fort. Il en restait 11 bien distincts les uns des autres. Depuis lors, 5 de ces gènes (au minimum !) ont été contournés. C'est le cas notamment des gènes R1, R3a et R3b très largement contournés il y a déjà plus de 15 ans. Il nous reste donc 6 gènes de résistances, 7 si on compte un « nouveau » gène appelé le Rpi-amr1. Celui-ci a été co-découvert par des chercheurs du WUR (Wageningen University Research, NL). Le Rpi-amr1 est issu de *Solanum americanum* et provient d'une solanacée de la famille de la morelle noire, qui est insensible au mildiou. Ce gène est résistant

à 19 souches différentes du *Phytophthora infestans*. Il est très prometteur car, contrairement à de nombreux autres gènes R trouvés dans des pommes de terre sauvage, celui-ci vient d'une morelle.

Suite à l'évolution des souches, et probablement à l'apparition ou le développement d'une souche de mildiou sans résistance face à elle dans la pomme de terre (voir notamment Nirvana sur les photos), le gène R effectif dans Nirvana en 2021 a été contourné dès 2024. Il faut dire que la variété avait été « bombardée » par des spores de mildiou tout au long de la saison et qu'elle a finalement craqué malgré une protection au cuivre...

Photo 1. A gauche buttes de Nirvana robuste encore vertes au 20 août en 2021. A droite, des Agria grillées par le mildiou malgré une protection cuivre. (crédit photos : DR/Fiwap)



Photo 2. A gauche des Nirvana ayant perdu leurs résistances et grillées par le mildiou au 20 septembre en 2024. A droite, des Agria également grillées par le mildiou malgré une protection cuivre des 2 côtés.



Au fil des ans, les chercheurs du WUR testent la virulence (agressivité) des souches de mildiou contre les gènes de résistances. Malheureusement, le nombre de gènes R qui restent a-virulents (insensibles) diminue au fil des ans... D'autres chercheurs, ceux du CRA-W, travaillent sur l'identification des gènes de résistance dans une petite centaine de variétés plus ou moins robustes. Celles-ci ont été mises en essais au fil des ans et depuis plus de 20 ans dans le MilVar

(mildiou – variétés) à Libramont et plus récemment (8 ans d'essais en comptant celui de 2026) dans la plateforme variétés robustes à Liroux (Gembloux).

En 2027, grâce au projet « **PROGRÈS** » (CRA-W, collaboration Fiwap) financé par la recherche bio du SPW, on aura identifié l'ensemble des gènes R dans les variétés robustes de la liste belgo-française « officielle » des robustes. Cela permettra aux producteurs de ne pas mettre sur la même

parcelle ou sur des parcelles contiguës des variétés avec le même gène R... et donc limitera un tant soit peu le développement du contournement des gènes de résistances.

Dans le **tableau 1**, les 2 premières colonnes reprennent d'une part diverses souches de mildiou (EU36, EU43...) et d'autre part divers gènes de résistance (gène R : ber1 (provenant de *S. berthaultii* 1), R2, vnt1 (*S. venturii*), blb2 (*S. bulbocastanum* 2) etc). En 2020, il n'y avait que dans la Province du Flevoland (Fl) que la souche EU36 était virulente contre le gène de résistance vnt1. En 2024, on remarque 4 choses :

- La combinaison des gènes R2 et blb2 est la seule non contournée ;
- La souche EU36 (36_A2) est virulente pour la première fois contre divers gènes R dans diverses Provinces (en rouge). A noter qu'en 2025 en Belgique, 70 % des souches de mildiou collectées à travers le Royaume étaient des 36_A2 ;

Tableau 1 : Evolution et augmentation de diverses souches de mildiou avec virulences simples et multiples (source : Geert Kessel / WUR)

Souches de mildiou	Gènes de résistance, virulence acquise	2020	2021	2022	2023	2024
EU36	ber1	/	Fl	NH	Fl, Fr	NB, Fl, Fr
EU36	R2	/	/	/	/	NB, Fl, Fr
EU36	vnt1	Fl	Fr, Fl	Fr	/	Fr
EU36	ber1, cap1	/	/	/	/	Fr
EU36	ber1, blb2	/	/	/	/	Fr
EU36	ber1, R9a	/	/	/	/	NB, Fl, Fr
EU36	R9a, blb2	/	/	/	/	Fl
EU43	R2	/	/	NB	NB	NB, Fl, Fr
EU43	R2, blb2	/	/	/	/	/
EU46	R2	/	/	/	/	Fr
EU47	R8, R9a	/	/	/	/	Fr, Fl
Provinces NL où virulence acquise découverte. Fl = Flevoland, NH = Hollande du Nord, NB = Nord Brabant, Fr = Frise						
source: Geert Kessel <i>et al</i> (WUR), 2024, Couleurs et mise en page DR						

- La EU36 est virulente contre ber1 depuis 2021 dans une ou plusieurs Provinces ;
- La EU43 est virulente contre R2 depuis 2021 dans le Nord Brabant, mais aussi dans le Flevoland et en Frise (en 2024).

Les 2 tableaux suivants (tableaux 2 et 3), qui proviennent de chercheurs du WUR, montrent l'état de la question respectivement en 2021 et 2023

Tableau 2 : Virulence (v) et A-virulence (a) des souches de mildiou vis-à-vis des gènes R

Gènes R (Rpi)	R1	R2	R3a	R3b	R8	R9	chc1	vnt1	blb2	sto1	Athlete	Smira1
Souches <i>Pi</i>												
13_A2	v	v	v	v	a	a	a	a	a	a	a	v
6_A2	?	?	?	?	?	a	a	a	a	a	/	a
36_A2	v	a	v	v	a	a	(v)	(v)	a	a	a	?
37_A2	/	v	/	v	a	a	a	a	a	a	a	/
43_A1	/	(v)	v	v	(v)	a	a	a	a	a	a	/
33_A2	v	v	v	v	a	a	a	a	a	?	/	?
autres souches		(v)		(v)	(v)	(v)	(v)	a	a	a	(v)	/
source: Geert Kessel <i>et al</i> (WUR), 2021, Couleurs et mise en page DR												

En 2021, on voit qu'il n'y a plus que les gènes de résistances, **blb2 et sto1** (en vert foncé) qui résistaient aux 6 souches (+ autres

souches) de *Phytophthora infestans* présentes ici. Pour R8, R9, chc1, vnt1 et Athlete (en vert clair), il y a une (voire 2) souches de mildiou virulentes.

Tableau 3 : Evolution du pourcentage de virulence du mildiou sur différents gènes R sur 2 périodes

Gènes de Résistances (Rpi)	Provenant de <i>Solanum</i>	introduit en	ex de variété avec cette résistance	% de virulence de <i>P. infestans</i> entre 2010 - 2014	% de virulence de <i>P. infestans</i> entre 2020 - 2023
R1	<i>demissum</i>	< 1970		100	non testé
R3a	<i>demissum</i>	< 1970	Innovator	98	100
R3b	<i>demissum</i>	< 1970	Innovator	96	96
R2	<i>demissum</i>	1999	Innovator	47	28
R8	<i>demissum</i>	< 2003	Sarpo Mira	7	20
R9a	<i>demissum, edinense</i>	2013	Avito	2	20
Rpi-blb2	<i>bulbocastanum</i>	2006, 2008	Toluca, Bionica	8	15
Rpi-chc1	<i>chacoense, berthaultii, tarijense</i>	2012	Carolus	9	25
Rpi-vnt1	<i>venturii, okadae, weberbaueri</i>	2014	Alouette	2	15
Rpi-cap1	<i>capsicibacatum, quimense</i>	2023	Oscar	0	1

source: Jack Vossen (WUR), dans "Aardappelwereld Magazine", mars 2024. Couleurs et mise en page DR

On voit ici que certains gènes R (R1, R3a et R3b) sont très fortement contournés par le mildiou. Entre 2010-2014 il restait 3 gènes R peu attaqués (R9a, Rpi-vnt1 et Rpi-cap1 (pas du tout attaqué)) alors que sur la période 2020-2023 les 2 premiers avaient partiellement craqué, et qu'il y avait déjà 1 % de virulence sur Rpi-cap1.

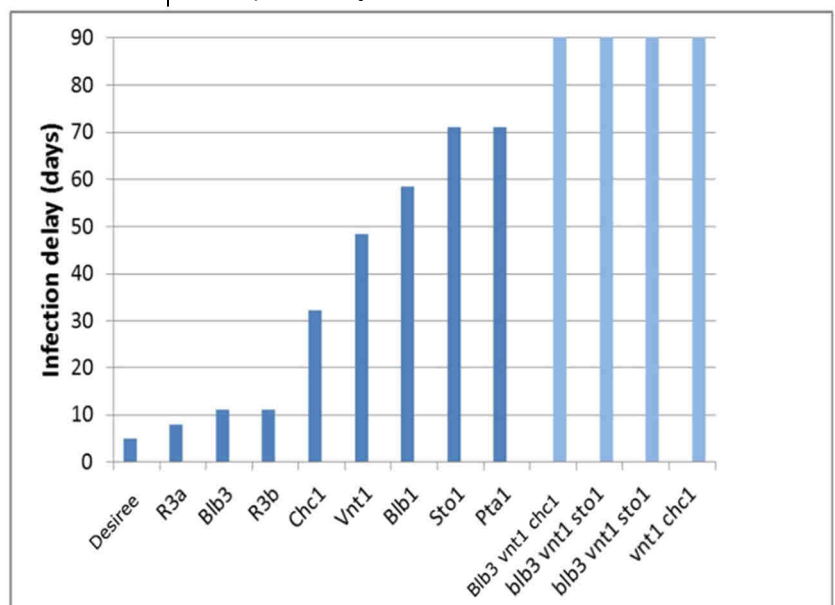
Les gènes R (ou Rpi) ne sont pas nécessairement définitivement perdus. Le gène R2, largement utilisé seconde moitié du siècle passé, semble retrouver un peu de vigueur / résistance au vu de l'évolution des populations de mildiou. Avec l'apparition puis le développement des souches 36_A1 et 43_A1, et la diminution de l'importance de la 13_A2, le R2 a retrouvé une certaine efficacité (cfr tableau 1).

Des **données pour l'année 2023** de Jack Vossen (WUR) montrent que :

- Les gènes Rpi R3a et R3b se sont montrés sensibles dans 100 % des cas vis-à-vis de EU13_A2, EU36_A2, EU43_A1, EU46 et autres souches
- Les gènes Rpi blb1, blb2, vnt1 et cap1 sont insensibles aux 4 souches citées plus haut ainsi que vis-à-vis des « autres » souches.

- Pour ce qui est des gènes R2, ber1, R8 et R9a, ils sont en général insensibles à la virulence des différentes souches de mildiou. Mais avec des exceptions : ber1 est 100 % sensible à EU36_A2, R8 est sensible (6 cas sur 8) contre les « autres » souches de mildiou, R9 est sensible (6 cas sur 8) vis-à-vis des « autres » également et R2 est sensible à EU13_A2 et EU-43_A1.
- Le gène R2 qui était dans quasi la moitié (47 %) des cas virulents pendant la période 2010-2014 ne l'est plus qu'à 28 % pour la période 2020 - 2023 (cfr graphique 3). Ce qui veut donc dire qu'en fonction de l'évolution des souches de *Phytophthora infestans*, et de l'importance variable de chacune d'entre elles, certains gènes « contournés » ne le sont pas toujours indéfiniment !

Graphique 1 : L'empilement de plusieurs gènes R dans une variété donnée permet de fortement retarder les premières infections !



Dans le graphique 2 ci-dessus, on voit que Désirée se fait attaquer par le mildiou après 4 jours. Seuls, les gènes R Blb3 et R3b permettent de tenir 11 jours. Les diverses combinaisons avec 3 gènes R (2 dans le dernier cas) de la droite du graphe 4 montrent que la première infection a lieu après 90 jours de pression mildiou !

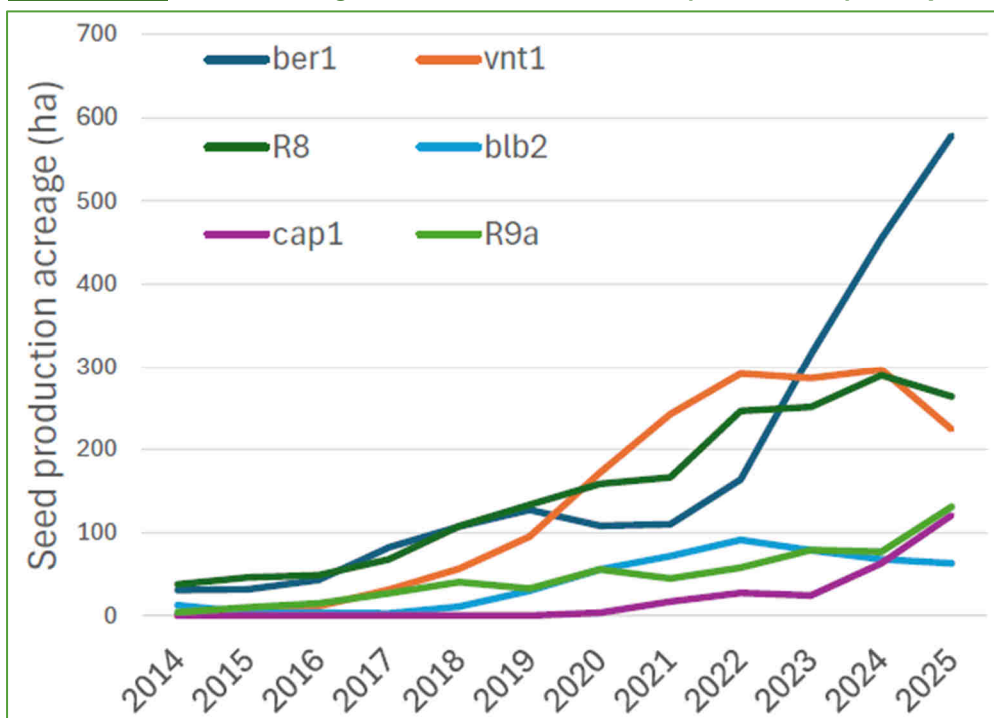
Les obtenteurs travaillent actuellement à empiler au moins 2 (idéalement 3 ou plus) gènes R dans leurs futures variétés. Ce qui permettrait avec une bonne gestion (cfr les rappels plus loin) et une application de fongicides et/ou biostimulants en cas de fortes pressions de tenir tout au long d'un cycle qui fait entre 90 et 140 jours dépendant des variétés !

Importance encore négligeable de variétés avec gènes R !

Le graphique 2 suivant montre l'évolution du nombre de variétés avec gènes de résistances par rapport à la surface totale de

plants (environ 40.000 ha bon an mal an aux Pays-Bas). Cette évolution est d'une part très lente, d'autre part encore négligeable !

Graphique 2 : Présence de gènes R dans les variétés multipliées aux Pays-Bas (source : Jack Vossen et al, WUR)



Ce graphe reprend les principaux gènes R (ber1, vnt1, R8, blb2, cap1, R9a). Entre les années 2020 – 2022, c'est le **vnt1** (courbe orange) qui dominait dans les variétés robustes. A partir de 2022 il y a une montée en flèche des variétés contenant le ber1 (courbe vert-bleu foncé). En 2025 il y avait quasi 600 ha de variétés robustes comportant ce gène-là. Mais globalement le % d'hectares de variétés

comportant des gènes R reste très faible : il est passé de 0,2 % des surfaces totales de plants en 2014 à 3,5 % en 2025, soit environ 1.400 ha. Il reste donc un très long chemin à faire pour qu'un % important (disons au moins 20 à 25 % !) des ha de multiplication soit constitué de variétés robustes !

Rappels essentiels de prophylaxie et prévention

Un dossier très complet (sur la prophylaxie et la prévention) a été publié dans le **Fiwap-Info n° 182 de juin 2024**. Il est utile de le consulter !

Liste des mesures à prendre pour prévenir autant que cela soit possible le contournement des gènes de résistance, et donc leurs disparitions à brève échéance... Le détail est à retrouver dans l'article susmentionné !

1) Avant ou en début de culture :

- Contrôle et **destruction des tas d'écartés de triage et de terre de déterrage** ;

- **Lutte contre les repousses** dans les autres cultures ;
- Contrôle et **inspection du plant** ;
- Quand c'est possible, **choisir des parcelles « ouvertes »** et **faire attention aux fonds de vallée** ou aux zones connues pour leurs brouillards fréquents ou persistants.

- **Abonnez-vous et suivez les avertissements mildiou** (Vigimap, Carah) ;
- Choix de la / des variété(s) : **privilegiez les variétés robustes** – cfr la liste « officielle » annuelle des variétés robustes (à voir notamment sur le site de la Fiwap).
Quand un acheteur vous propose / impose une variété non robuste, parlez-lui des risques et inconvénients des variétés non robustes ! S'il est impossible d'avancer sur ce point, faites partager les risques d'une variété non robuste avec votre acheteur... ;
- Certaines maisons de plants / obtenteurs communiquent sur **le / les gène(s) de résistance présente**.
- Une partie des **gènes R** présents dans les variétés robustes est indiqué par un **code couleur** dans la liste des variétés robustes 2026 !
- Si vous cultivez plus d'une variété, choisissez dans la mesure du possible des variétés avec **des gènes de résistance différents** et/ou avec plusieurs gènes de résistance (empilement des gènes R) ;
- Précocité et maturité de la / des variété(s) : **plantez les tardives tôt, et les plus hâtives plus tard dans un sol bien réchauffé** ;
- Tenir compte des 2 indices de sensibilité que sont les notes « mildiou du feuillage » et « mildiou du tubercule ». En cas de notes élevées (c-à-d forte tolérance ou résistance) en mildiou de feuillage mais de faible indice de mildiou de tubercule (sensible), il faudra, dès l'apparition du mildiou sur fanes, penser à défaner tôt ;
- La **prégermination des plants** (ou au minimum la levée de la dormance, par « pindoulage » des caisses (retourne-ments) et/ou coup de chaleur), la **plantation dans un sol réchauffé**, et l'**utilisation de pré-buttes**, permet d'accélérer la levée et donc le développement des plantes avant que le mildiou n'arrive dans l'environnement ;
Un dossier très complet sur la prégermination a été fait dans les **Fiwap Info n° 133** (février 2013) et 138 (décembre 2013). Articles à retrouver sur notre site !

Photo 3 (crédit photo : DR/Fiwap). La prégermination se fait en sacs Joppe et en caissettes translucides (photo) ou en grand bacs de prégermination.



2) Mesures en cours de culture :

- **Une fois la culture levée, contrôlez-la régulièrement.** Idéalement plusieurs fois par semaine, certainement en conditions humides et poussantes, et à fortiori une fois les premiers avertissements mildiou lancés ;
- Utilisation raisonnée et raisonnable des formulations cuivre. Le cuivre est à appliquer préventivement, donc mieux vaut commencer tôt, à doses réduites mais répétées, certainement après chaque lessivage et/ou lors de la pousse active ;
- **Il faut traiter en période de forte pression**, car c'est l'unique manière (avec les destructions de foyers et/ou le défanage précoce) de garantir le maintien des résistances des variétés robustes... ;
- **Suivant la résistance connue** (cfr les résultats MilVar au fil des ans !), on commencera les traitements lors du 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} ou 7^{ème} avertissement (en fonction de la variété et de la pression !) ou encore (suivant les avertissements !) en « sautant » l'un ou l'autre traitement... ;
- **Défanage des plantes ou partie de champs** dès que le mildiou a attaqué. Cette approche est préconisée dès que possible afin d'éviter l'apparition et le développement de résistances ;

Photo 4 (crédit photo DR/Fiwap) : La partie arrière du champ a été défanée thermiquement suite à l'apparition de mildiou dans cette zone !



- Si vous repérez un foyer, détruisez-le (idéalement thermiquement !) et contrôlez bien aux alentours (particulièrement sous le vent) pour voir s'il n'y a pas d'autres foyers ;
- En cas de période sèche après le mildiou, et **au cas où les buttes se craquèlent et s'ouvrent, roulez les buttes** ou refermez-les

(machine spécifique avec roues rapyant les buttes) ;

- Certaines variétés attrapent le mildiou, puis on constate que la maladie ne se développe pas : ce sont les mécanismes de résistances qui se mettent en place !
- 3) **Mesures pendant la récolte et après celle-ci :**
- Veillez à une **bonne induration de la peau** avant de commencer la récolte. Respectez le délai défanage – récolte ;
 - **Évitez** dans la mesure du possible **les coups et encore plus les endommagements** mécaniques (coupées, blessures), porte d'entrée aux maladies, notamment le mildiou ;
 - Dès la mise en conservation, **favorisez le séchage et la cicatrisation** ;
 - Bâchez ou **détruisez** (par mélange puis retournements successifs, avec de la chaux, du fumier ou du broyat) **les tubercules écartés (tas de déchets)** lors de la mise en conservation.

Cadre repris du Fiwap-Info n° 174 – Juin 2022. Revu et augmenté en mai 2024 et juin 2025 (DR)

Résistances qualitatives et quantitatives... (d'après Alice Soete, CRA-W 2022 & Nicolas Mariette, Agro-campus Ouest, 2016, et Daniel Ryckmans (2025).

Face aux maladies, les plantes offrent 2 types de résistances possibles :

Gènes de résistance qualitatifs « R », ou gènes « grand R » : il s'agit d'une série de gènes identifiés, certains de longue date, d'autres plus récemment, et qui confèrent en général une résistance d'une grande efficacité, car elle est totale, dite de type vertical, à la variété. Leur durabilité est cependant considérée comme limitée : lorsqu'un gène grand R est présent dans une variété, il peut plus facilement être contourné par le pathogène (sauf s'il y a empilement de plusieurs gènes « R »). Plusieurs variétés robustes « RR » n'ont qu'un seul gène R, qui a été contourné. Les nouvelles générations de RR doivent/devront combiner au strict minimum 2 gènes R (Sarpo Mira, Alanis et Invictus) en sont des exemples. L'analyse attentive des résultats (évolution des attaques en cours de saison) des essais MilVar (publié chaque année dans le numéro de novembre ou décembre) permet d'identifier les variétés qui ont craquées de manière plus ou moins importante ou complète. Les tableaux en tête d'article provenant des Pays-Bas aussi bien sur !

Gènes de résistance quantitatifs « r », ou gènes « petit r » (aussi appelée **résistance au champ ou résistance polygénique** (car dépendant de plusieurs gènes)) : confèrent à la variété une résistance partielle, dite horizontale, liée à l'action de plusieurs gènes mineurs, dont l'action combinée procure une résistance à la variété. S'il y a attaque, la sévérité des symptômes est réduite mais elle n'empêche pas l'infection. Ce gène « r » limite le développement du mildiou, sa croissance et/ou sa reproduction. Certains gènes « r » ont été identifiés, mais beaucoup restent encore inconnus. Typiquement Ecrin est un exemple de variété avec une résistance au champ. Allians également, mais elle possède de surcroît un gène R (contourné dans la plupart des cas).

En création variétale (notamment pour ce qui concerne les variétés ou races robustes (RR)), on cherche la présence des deux types de gènes « R » et « r », car cela est considéré comme plus durable : le pathogène a plus de difficultés à contourner une résistance lorsqu'elle provient de l'action combinée de plusieurs gènes. L'empilement de 2 (voir plus !) gènes « R » est désormais recherché (et obtenu dans certains cas). Les variétés à un seul gène R ne sont plus recommandées... car devenue trop sensibles ou trop à risques. On peut comparer la présence d'un gène avec un cadenas... Un coffre muni de 4 cadenas sera plus difficile à forcer et ouvrir, que celui avec un seul cadenas...

INFO-RECHERCHE

Innoseed : optimiser la production de plants de pomme de terre en Wallonie

Vincent Berthet

Protocole 2026

Innoseed-Potato est un projet de recherche appliquée de 2 ans (2025-2026), porté par le CRA-W et la FIWAP, visant à améliorer la qualité sanitaire des plants de pomme de terre en Wallonie tout en réduisant l'usage des intrants chimiques.



RAPPEL DU CONTEXTE (voir Fiwap Info 188) :

Deux défis majeurs, identifiés avec les producteurs lors d'une enquête préalable, menacent la compétitivité du secteur wallon du plant : le **virus Y (PVY)**, transmis par les pucerons et responsable de 95 % des déclassements à la certification (6 à 28 % des lots se-

lon les années), et la **gestion des adventices**, de plus en plus contrainte par le retrait progressif des herbicides et insecticides homologués. Le contexte complet du projet est détaillé dans le Fiwap Info 188 et sur le site **innoseed.odoo.com**.



Les essais 2026



Réduction des herbicides

Où ? Chez un agriculteur membre du Groupe Opérationnel, en conditions réelles de production. Deux

approches sont comparées :

- **Désherbage combiné chimique + mécanique** : herbicide appliqué uniquement sur le sommet de la butte, flancs travaillés mécaniquement.
- **Pulvérisation ultra-localisée (spot spraying)** : un pulvérisateur intelligent (système ARA, Ecorobotix) détecte en temps réel les zones infestées et ne traite que là où c'est nécessaire.

Des comptages d'adventices sur quadrats sont réalisés régulièrement pour évaluer l'efficacité de chaque approche et détecter d'éventuelles réimplantations après traitement.



Caractérisation des souches de virus

Où ? Laboratoire de virologie du CRA-W, sur base des échantillons issus du contrôle officiel des plants à

Libramont.

La dernière étude des souches de PVY en Belgique date de 2014. Or, des lots sans symptôme visible au champ révèlent aujourd'hui des taux d'infection élevés en laboratoire, suggérant une évolution des souches, dont certaines « masquent » leurs symptômes sur certaines variétés. L'essai caractérise précisément la diversité et l'importance relative des souches présentes dans les parcelles wallonnes, afin d'adapter les stratégies d'épuration et de certification.



Huiles végétales et répulsifs

Où ? Domaine expérimental du CRA-W, Gembloux.

Les huiles minérales, principal moyen de lutte contre la transmission du PVY, sont issues du pétrole, coûteuses et potentiellement remises en question par le Pacte vert européen. L'essai évalue des **huiles végétales** (seules ou en combinaison avec les huiles minérales) et des **répulsifs naturels** limitant l'atterrissage des pucerons. Chaque modalité est répétée 4 fois pour garantir la fiabilité statistique des résultats.



Moyens de luttres physiques contre les virus

Où ? Domaine expérimental du CRA-W, Gembloux.

Face à la réduction des insecticides disponibles, des alternatives physiques sont évaluées :

- **Filets anti-insectes** : protection physique contre les pucerons ailés.
- **Paillage (technique de confusion)** : la paille réduit l'atterrissage des pucerons sur les plants ; différentes doses sont testées.
- **Combinaison paillage + huile minérale** : le paillage est plus efficace en début de saison, l'huile en fin de saison ; leur association pourrait protéger toute la saison.

Protocoles 2026 « alternatives aux huiles minérales »

En 2026, outre le témoin non traité, **16 modalités** (contre 13 en 2025) ont été installées dans l'essai à Gembloux. L'organisation des

modalités est présentée ci-dessous. Plus de précisions seront apportées en fin de projet.



Figure 1 : Modalités de l'essai « alternatives aux huiles minérales »

- Application d'huile minérale selon différentes modalités
- Alternative végétale 4
- Huile minérale + alternative végétale 1
- Huile minérale + alternative végétale 2
- Alternative végétale 4
- Répulsif
- Filet anti-insecte 1
- Filet anti-insecte 2 (grammage différent)
- Filet 1 jusqu'à la mi-saison + huile minérale par la suite
- Miscanthus + huile minérale
- Paille + huile minérale
- Paille + alternative végétale
- Miscanthus + huile minérale

PLUS D'INFOS SUR LE PROJET ?

Vous souhaitez partager vos connaissances sur des alternatives potentielles ou en savoir plus ? Visitez le site dédié au projet : innoseed.odoo.com ou contactez directement Vincent Berthet (vb@fiwap.be – 081 39 95 05).

**Le groupe Wecxsteen :
la solution pour valoriser au mieux
vos différentes variétés
de pommes de terre**

**Consultez nos nouvelles variétés sur notre site
www.comptoirduplant.com**

www.groupe-wecxsteen.com 62680 MERICOURT (Lens) Tel : 03 21 77 33 22 (Lignes groupées)

WECXSTEEN GROUPE



INFO-ACTUALITES

33^{ème} Assemblée générale de la Fiwap : les marchés mondiaux de la frite, moteur grippé du secteur

Pierre Lebrun



Cette assemblée était organisée dans le cadre du Centre Pilote pomme de terre (CPP) cofinancé par le SPW et soutenue par BASF.

La **partie administrative** de cette Assemblée générale a, classiquement, permis de présenter les comptes annuels et de renouveler partiellement l'Organe d'Administration de la Fiwap.

Les comptes de l'exercice 2025 montrent à nouveau une perte sévère (de l'ordre de 43.000 €), due à un exercice cumulant exceptionnellement 2 clôtures de subvention CPP. Les subventions des Centres Pilotes étant fixées (montant inchangé) pour les 5 prochaines années, le retour à l'équilibre budgétaire passera inévitablement par un allègement de la masse salariale à court terme.

Côté autres subsides, le projet Innoseed se poursuit jusque début 2027. Plusieurs petits projets ont pu récemment être décrochés : Robpatat (compréhension et levée des obstacles au développement des variétés robustes) ; Progres (identification des gènes de résistance dans les variétés robustes) ; Altwal-Cuivre (recherche d'alternatives au Cu en production biologique).

Côté recettes propres, l'Organe d'administration a proposé une nouvelle hausse des cotisations (5 % en moyenne), la 4^{ème} en 5

ans. Suite aux remarques formulées par l'Assemblée générale ces dernières années, la hausse proposée des montants de cotisation est plus importante sur les montants élevés que sur les plus petits montants, afin de conserver un certain équilibre de coût par ha (pour les producteurs) ou par ETP (pour les sociétés). Une classe supplémentaire pour les très grandes entreprises du secteur a également été créée. Les montants proposés sont adoptés à l'unanimité.



Le vote pour l'Organe d'administration a permis de plébisciter tous les candidats, à savoir Mme Anne Legrève (UCL) pour la R&D, M. Charles De Wulf pour la production de plants (siège GWPPDPT), MM. Benoit Delcourt et Ludovic Pierart pour la production de pommes de terre de consommation, et M. Etienne Delbeke pour le négoce et M. Emanuel Van den Broeke pour la transformation industrielle. La composition mise à jour de l'OA est disponible sur : <https://fiwap.be/fiwap/organe-dadministration/>

La **partie publique** a réuni environ 120 participants sur le thème « Les marchés mondiaux de la frite, moteur grippé du secteur ».



Comme 1^{er} orateur du jour, **Jean-Pierre Van Puymbrouck** (Président du GT pomme de terre à la FWA et cheville ouvrière de Belpotato.be) a rappelé toute l'importance pour le secteur de financer Belpotato.be. C'est en période de crise qu'un secteur a le plus besoin d'une interprofession forte. Les réalisations de Belpotato.be depuis 5 ans sont considérables : le dialogue régulier entre producteurs et acheteurs, la gestion de la crise Covid, le Code de bonnes pratiques contractuelles déjà réactualisé 3 fois, le Guide d'évaluation de la qualité des plants et de conservation avant plantation, le soutien aux matières actives phytosanitaires jugées indispensables, les communiqués de presse réguliers sur la situation de terrain ou de marchés... Belpotato.be ne pourra poursuivre son activité que si le secteur professionnel accepte de la financer (à parts égales entre producteurs et acheteurs). Des démarches concrètes en ce sens ont lieu et se traduiront par un appel à cotiser à très court terme.

Sur base de l'étude très fouillée réalisée par le bureau Ceresco et mise à disposition de la Fiwap par le GIPT (Interprofession française de la pomme de terre industrielle – merci à Bertrand Ouillon, Délégué Général), **Pierre Lebrun** a présenté les multiples chiffres clés du commerce mondial de produits transformés.

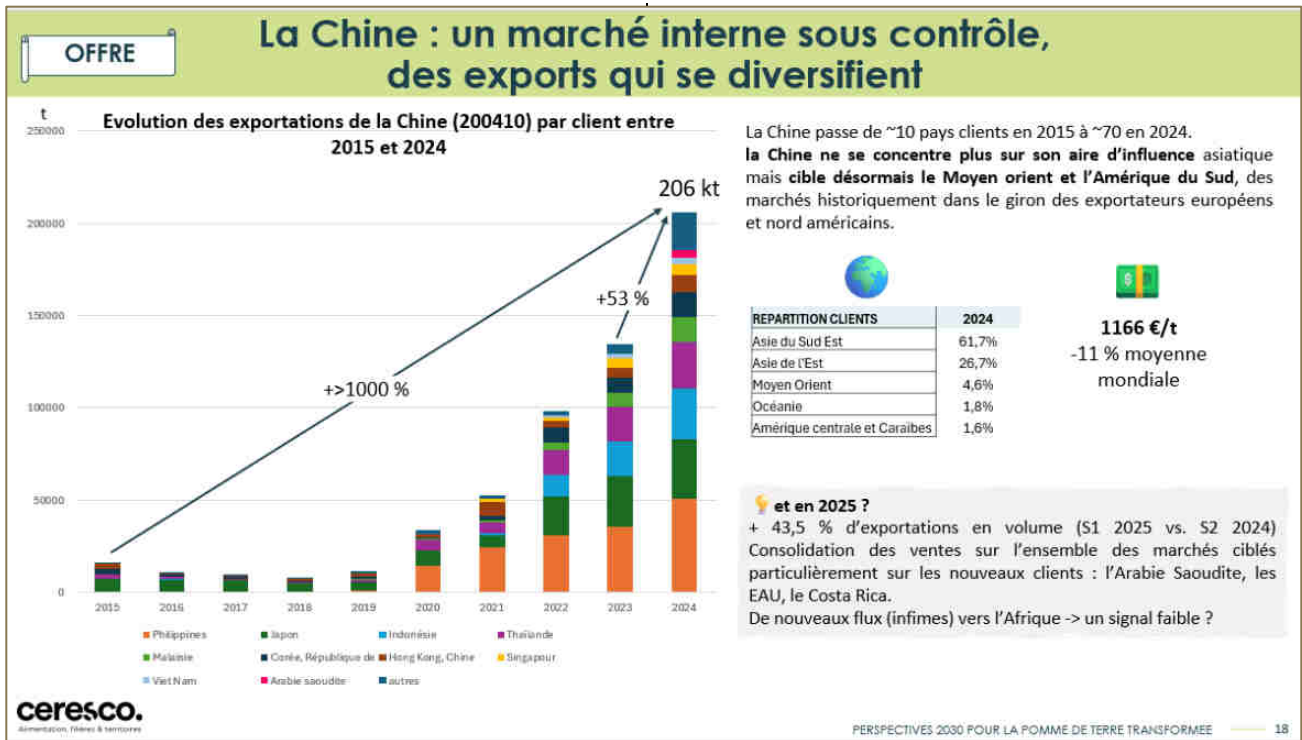
La grave crise actuelle du secteur résulte de la coïncidence entre une offre excédentaire et une baisse inédite des besoins de l'industrie européenne de transformation de la

pomme de terre. Un excédent de l'ordre de 3 millions de tonnes issu de la récolte 2025 pèse sur tous les marchés, qu'ils soient libres (saison en cours) ou contractuels (saison 2026/27). A la base de la suroffre se retrouvent des surfaces record implantées en zone NEPG en 2025, et un rendement bon à très bon dans la plupart des régions. Les moindres besoins des usines découlent de la concurrence internationale, des droits de douane étatsuniens, des incertitudes géopolitiques et de la force de l'euro par rapport au dollar. Les exportations communautaires sont ainsi en repli depuis l'automne 2024 mais ce fait inédit n'a pas pu être intégré immédiatement par la filière pour prévenir les pertes de valeur massives auxquelles elle est aujourd'hui confrontée.

Globalement toutefois, le marché mondial des produits transformés reste en croissance, le commerce montrant une hausse de l'ordre de 3 % en volume en 2024, et de 5 % en valeur. Mais le gâteau est à présent à partager avec davantage de concurrents vu le développement rapide des exportations chinoises, indiennes, égyptiennes... En 2025, les leaders historiques ont donc soit cédé du terrain (baisses de 2,7 % pour la Belgique, de 6,6 % pour les Pays-Bas), soit maintenu à peine leurs exportations (+ 1 % pour les Etats-Unis et le Canada). La France (+4,4 %) fait exception grâce à la récente usine Clarebout/Simplot à Dunkerque. La Chine (+44 %) et l'Inde (+30 %) dopent leurs exportations à vive allure.

La demande mondiale de produits transformés reste essentiellement « occidentale » puisque Union Européenne + « autres pays européens » + Amérique du Nord en totalisent 64 % ! Parmi ces destinations, les Etats-Unis ont particulièrement développé leurs importations avec une hausse de 77 % entre 2019 et 2024 pour atteindre 1,75 Mt, au point de représenter plus de 18 % du commerce mondial de « frites ». Les USA se fournissent pour 80 % au Canada et pour plus de 10 % en Belgique. Avec 868.000 tonnes importées en 2024, le Royaume-Uni représente plus de 9 % du commerce mondial et est principalement approvisionné par la Belgique (pour près de 60 %) et les Pays-Bas (plus de 35 %).

Les autres principaux « mangeurs de frites » sont l'Arabie Saoudite (309.000 tonnes) fournie par la Belgique (près de 40 %) et les Pays-

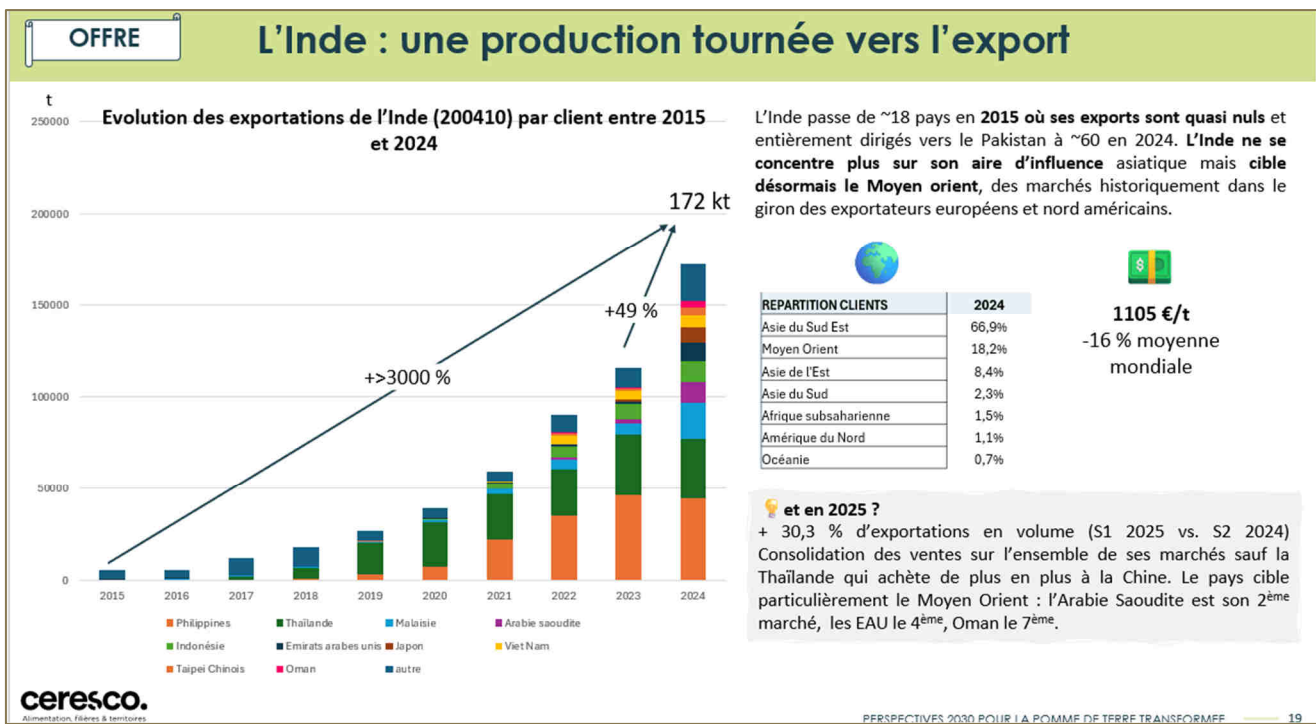


Bas (plus de 25 %), et de plus en plus en plus par l'Egypte (plus de 10 %) et l'Inde (4 % en 2024). La diversification des fournisseurs renforce clairement la concurrence.

Il est clair que l'offre de produits finis s'est concentrée chez un petit nombre d'acteurs historiques, avec une domination de la Belgique qui fournissait en 2024 un tiers du commerce mondial, suivie par les Pays-Bas (18 %), le Canada (17 %) et les Etats-Unis (+/- 10 %). Sur la période 2019 – 2024, le Canada est le grand gagnant (hausse de 4,5 % de parts de marché), les Pays-Bas (-4 %) et les Etats-Unis (-3 %) les principaux perdants. Chine, Inde,

Egypte, Turquie et Brésil gagnent des parts de marchés limitées mais, ramenée aux volumes initiaux de 2019 leur progression est très rapide : multiplication par 10 pour la Chine, par 6 pour l'Inde, et par 2 pour l'Egypte. Un focus sur les exportations de la Chine et l'Inde est repris dans les 2 figures ci-contre.

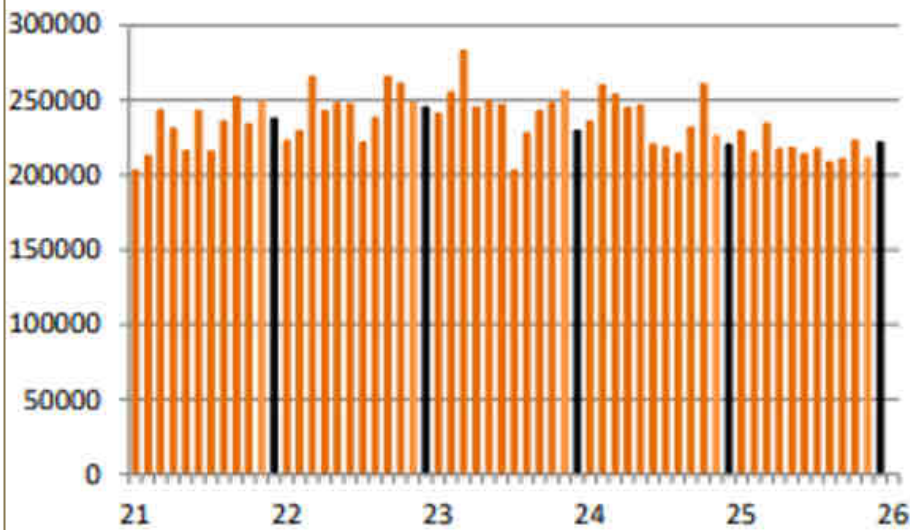
Ces 2 pays (auxquels on peut ajouter l'Egypte) diversifient clairement leur « portefeuille » de clients, au point de venir concurrencer les produits européens en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, 3 « jardins » jusqu'ici « réservés » aux leaders historiques.



Vers les pays tiers : Export mensuel de l'UE-27 (tonnes)

– source: World Potato Market

EU-27 monthly fry exports (tonnes)



concurrentiels en 2024. Le mot d'ordre partout est de maîtriser les coûts de production et d'écraser les marges pour retrouver les parts de marché perdues pour certains ou poursuivre la croissance pour d'autres.

En conclusion, la bulle pomme de terre a explosé en zone NEPG sous l'influence de facteurs multiples. Le secteur n'est pas habitué (pas prêt) à la non-croissance. Une maîtrise (baisse) du prix de vente des frites européennes et belges semble indispensable pour conserver les

En 2025, l'Union Européenne (Belgique, Pays-Bas, France, Allemagne et Pologne) a exporté (vers les pays tiers donc) de l'ordre de 200.000 à 250.000 tonnes de produits finis par mois (voir figure ci-dessus), soit 3,5 fois plus que la Chine, l'Inde et l'Egypte cumulées. Mais ces exportations sur 2025 étaient en baisse de 7,5 % en volume, et de 14,2 % en valeur... des régressions considérables qui traduisent la perte structurelle de marchés.

Sur 12 mois de décembre 2024 à novembre 2025 la Belgique subit des reculs majeurs : - 5,3 % vers le Royaume-Uni, -25 % vers l'Asie, - 22 % vers le Moyen Orient...

Les prix moyens de vente ont fortement augmenté sur 2015 à 2024, et en particulier entre 2022 et 2023 (+23 % !) – voir tableau ci-dessous. Inde, Chine et Canada étaient les plus

parts sur le marché intracommunautaire, et retrouver de la compétitivité sur les marchés extérieurs, dans une période de transition et de repositionnement la plus courte possible. Toutes les marges dans la filière se contractent avec des pertes de valeur considérables notamment pour les producteurs de pomme de terre (en atteste la baisse de 25 % (en prix) des contrats 2026/27, et de 20 % en volume). La frite européenne doit jouer sur ses forces : rendement, qualité, variétés, savoir-faire, filière complète, équipement... L'industrie doit consolider ses positions sur le Fast Food mondial et le marché communautaire, faire preuve d'innovation et d'efficacité, tandis que côté producteurs il faut temporiser (réduire) les surfaces, et maîtriser les prix de revient.

! BOOSTER vos pommes de terres !

AMINOCUIVRE®
Engrais enrichis en Cuivre
à pulvériser
Utilisable en BIO

OLIGOFERTIL P-K
Engrais Foliaire
Phospho-potassique

⇒ *CONTACTER* votre négociant.

Ets. MONSEU S.A. – B5580 Lavaux-Ste-Anne - +32.84.38.83.09 / E-MAIL : info@monseu.be



Nutrition animale & végétale

Prix pratiqués

Prix pratiqués en €/tonne à l'export	sur 1 an seulement:				
	2015	2019	2022	2023	2024
MOYENNE MONDE	778	850	1 052	1 295	1 315
Belgique	617	725	930	1 240	1 253
Pays-Bas	766	852	1 041	1 306	1 396
Canada	864	916	1 143	1 246	1 177
Etats-Unis d'Amérique	1 016	1 047	1 281	1 524	1 555
France	826	1 008	1 107	1 320	1 283
Allemagne	654	815	1 046	1 336	1 365
Pologne	644	774	959	1 195	1 292
Argentine	935	821	1 001	1 319	1 458
Chine	1 291	1 391	1 167	1 297	1 166
Egypte	692	811	1 029	1 294	1 293
Inde	1 114	967	1 021	1 256	1 105
Turquie	806	813	1 268	1 324	1 230
[...]	[...]	[...]	[...]	[...]	[...]
Brésil	2 000	1 946	760	1 064	1 109

Last but not least, **Christophe Vermeulen** (CEO Belgapom) a apporté un éclairage important sur le négoce et l'industrie belges en ces temps de crise.

Les faits et chiffres clés de l'industrie belge en 2024 sont les suivants :

- 5,88 millions de tonnes (Mt) de pomme de terre utilisées (en baisse de 5,6 %, soit 350.000 tonnes) pour une valeur d'achat de 1,5 milliard d'euros (Md€),
- Production de 2,8 Mt de frites (-100.000 t), de 80.000 t de chips et de 584.000 t d'autres produits pour une valeur totale de vente de 4,19 Md €
- Investissements de 792 M€, plus de 6.700 emplois,
- Export de 3 Mt (soit 89 % de la production) pour une valeur de 3,86 Md €.

Selon Belgapom la crise actuelle est en partie due à la pénurie de plants en 2024 qui a amené la plantation de nombreuses variétés mal connues et à la production de frites chères et de moindre qualité. Des clients à l'export ont été insatisfaits et ont revu les volumes contractualisés à la baisse. Le protectionnisme trumpien et l'émergence de la Chine, de l'Inde et de



l'Egypte complètent le tableau négatif concernant l'export de frites belges. Rajoutons à cela la production record de pommes de terre en 2025 en Belgique (près de 5 Mt) pour expliquer pourquoi les marchés libres sont à des valeurs très faibles depuis le début de la saison.

Christophe Vermeulen a repris les principaux chiffres de la concurrence émergente chinoise et indienne, et les chiffres d'export vers les Etats-Unis (qui parviennent à se maintenir (baisse de 0,5 % seulement sur 12 mois se terminant en octobre 2025)). A la question « Le prix du marché libre remontera-t-il cette saison » il répond « Aucune idée : le recul des exportations vers le Royaume-Uni s'est arrêté mais nous perdons des parts de marché au Moyen-Orient et en Asie ».

Et comment s'adapter à la nouvelle réalité géopolitique et économique ? Le maître mot c'est « Réorientation » : pour affronter toujours plus de normes de durabilité et de réglementation environnementale, s'adapter au changement climatique, faire face à la hausse de tous les coûts majeurs (énergie, matières premières, personnel...) et intégrer l'instabilité mondiale il faut faire preuve de résilience et de flexibilité. Christophe Vermeulen estime que la filière en est capable car nous disposons en Belgique du savoir-faire et de l'innovation nécessaires.

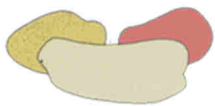
L'analyse implacable de la situation impose une forte réduction des prix contractuels pour 2026/27. A moyen terme les enjeux liés à la production de pomme de terre concernent la sélection variétale (avec l'aide des NGT's), l'approvisionnement en eau, la qualité des sols et la fertilisation, la perte de substances actives de protection des cultures, et le partage des risques (avec une assurance météo large ?). En matière de législation (européenne (Green deal), nationale et régionale, Christophe Vermeulen plaide pour des choix clairs de modèle agroalimentaire, un plan intégré pour une croissance durable, et du pragmatisme dans les politiques industrielles, d'octroi de permis et d'embauche. Les clients acheteurs de frites demandent toujours plus de garanties de durabilité environnementale et sociale. Nous devons valoriser notre expérience et nos acquis en la matière. Bien sûr les éléments liés à la géopolitique mondiale ne sont pas prévisibles ni maîtrisables, ce qui laisse le secteur exposé à des risques évidents. Les entreprises elles-mêmes l'ont compris, en témoignant par exemple les investissements d'AgriSto aux Etats-Unis et en Inde, ou de Simplot (Clarebout) en Chine.

Dans le débat qui a suivi les exposés, l'accent a été mis sur les relations difficiles entre

producteurs et acheteurs au travers des contrats de production annuelle. L'épisode l'an passé de réduction unilatérale, par certains acheteurs, des volumes contractualisés (malgré la signature déjà apposée des 2 parties) constitue un dangereux précédent. Malgré l'infraction manifeste aux règles commerciales, la plainte collective déposée par l'AgroFront et la Fiwap n'a jusqu'ici rien donné. Par contre Belpotato.be a immédiatement adapté le Code de bonnes pratiques contractuelles pour baliser la procédure de signature et de contre-signature pour réduire les risques de telles dérives. Cette année, toujours dans le cadre des contrats d'achat de pommes de terre par le négoce et l'industrie, c'est la fourniture (parfois forcée) de plants par l'acheteur qui pose problème. Plusieurs cas concrets ont été amenés dans la discussion, témoignant du pouvoir qu'utilisent certains acheteurs pour imposer des volumes de plants au producteur, ce qui mène à des surfaces supplémentaires implantées et à des volumes moindres contractualisés par ha. De facto le producteur prend ainsi plus de risques économiques car il devient proportionnellement plus exposé au marché libre. Ici aussi le rôle de Belpotato.be a été évoqué et reconnu de première importance. L'engagement a été pris au sein de Belpotato.be de baliser très vite la fourniture de plants, lorsque l'acheteur cosignataire du contrat est aussi fournisseur des plants.

D'autres questions ont aussi concerné la crise actuelle du secteur : l'explosion de la bulle n'était-elle pas prévisible ? Comment les entreprises de transformation n'ont-elles pas vu venir la concurrence chinoise et indienne et ses conséquences ? Christophe Vermeulen estime que la crise est due à de nombreux facteurs qui ont malheureusement coïncidé, et qui ne sont pas tous prévisibles. L'ensemble de la filière a profité de l'expansion de l'industrie pendant de nombreuses années et une réaction appropriée de tous les maillons est aujourd'hui requise, que ce soit pour adapter l'offre ou maîtriser les coûts de production pour un retour à la compétitivité aussi vite que possible.

Toutes les présentations sont disponibles sur www.fiwap.be/documents-en-ligne.



Assemblée générale du GWPPDT-upr le 13 février 2026 à Ciney : virus et taupins à l'affiche

Pierre Lebrun, Secrétaire GWPPDT

Cette Assemblée était organisée dans le cadre du Centre Pilote Pomme de terre (CPP) cofinancé par le SPW et soutenue par Certis Belchim



La **partie publique** a abordé la qualité sanitaire des productions de plants de la récolte 2025, ainsi que les moyens de prévention et de lutte contre les taupins.

La qualité virologique de la production 2025 se caractérise par des taux de refus (5,3 %) et de déclassement (28 %) comparables à 2023 et 2022, et plus élevés qu'en 2024, en lien direct avec les vols

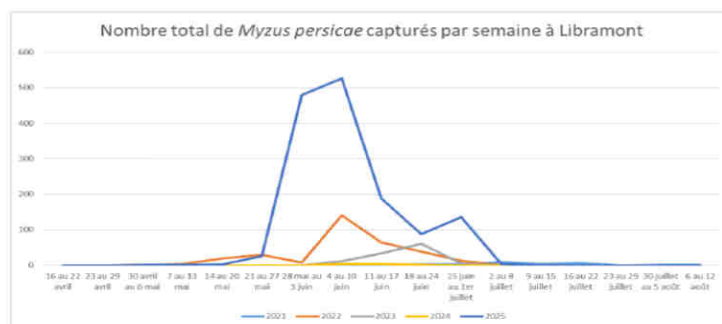
exceptionnellement abondants de pucerons (en particulier *Myzus persicae*) observés en tout début de saison (fin mai – début juin, à la période de levée), comme le montre la figure 1 ci-contre.

Le laboratoire du CRA-W à Libramont est aussi sollicité pour l'analyse virologique des plants fermiers (réalisée à la demande de l'agriculteur). Le plant fermier est en extension en Belgique depuis 2015, comme en attestent les déclarations (obligatoires) à l'AFSCA. Le tonnage total de plants mères déclarés en 2024 pour la production de plants fermiers est de l'ordre de 5.000 tonnes, dont les 2/3 pour la production de plants fermiers avec passeport phytosanitaire, et 1/3 sans PP. Ce sont principalement les variétés Fontane et Challenger qui sont présentées par les producteurs de pomme de terre de consommation. Les résultats virologiques sont très variables, de très bons à très mauvais...

Stéphan Steyer a aussi évoqué le projet (en cours) de relance de la multiplication de plants certifiés de plate de Florenville (variété Rosa) dont la production est menacée par le

Résultats 2025 - Pucerons

Dynamique des vols de *Myzus persicae* – 2021 à 2025 – Libramont

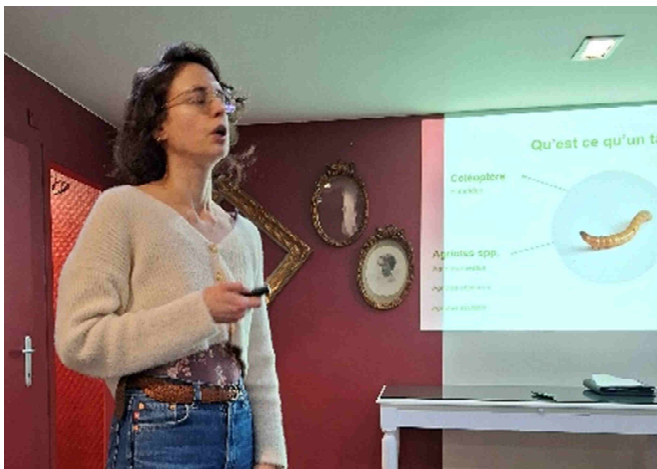


Vincent César, en charge du laboratoire de virologie au CRA-W, étant indisponible, c'est son collègue **Stéphan Steyer** qui a rappelé la saison de culture 2025 et les résultats des analyses virologiques sur la production belge (wallonne et flamande). Pour l'ensemble de la **Belgique**, les surfaces contrôlées ont atteint 2.478 ha (soit 291 ha de plus qu'en 2024 (+13,3 %)), dont 1.235 ha (244 lots) en Wallonie (+41 %) et 1.243 ha en Flandre (263 lots) (surface inchangée). Cette hausse belge considérable traduit la revalorisation de la multiplication de plants suite à la pénurie de l'année précédente. 7 variétés dépassent 100 ha : Fontane (451 ha), Alegria (333 ha), Agria (189 ha), Innovator (156 ha), Challenger (145 ha), Markies (114 ha) et Spunta (108 ha). Comme par le passé les classes dominantes en Wallonie sont les classes E et A, et en Flandre A et SE.

manque de plants de qualité sanitaire suffisante. La Plate étant la seule IGP (Indication Géographique Protégée) wallonne dans le secteur pomme de terre, les autorités régionales soutiennent la production (par le CRA-W) des minitubercules nécessaires.



Enfin quelques mots ont été rappelés sur le projet Innoseed, projet de recherche sur la maîtrise des viroses en culture de plants (et sur le désherbage localisé) mené par le CRA-W et la Fiwap (voir article par ailleurs dans ce Fiwap-Info).



La seconde oratrice, **Fanny Ruhland** (post-doctorante à l'ULG – Gembloux Agro-Bio Tech) a abordé les risques et la lutte contre les taupins en culture de pomme de terre. Les taupins sont des coléoptères dont différentes espèces du genre *Agriotes* sont des ravageurs de la pomme de terre. Le cycle biologique (voir ci-dessous) s'étend sur 4 à 5 ans et comporte plusieurs stades larvaires (dans le sol), un stade de nymphe et un stade adulte. La migration verticale des larves dans le sol rend difficile la détection et l'évaluation du risque de la parcelle.

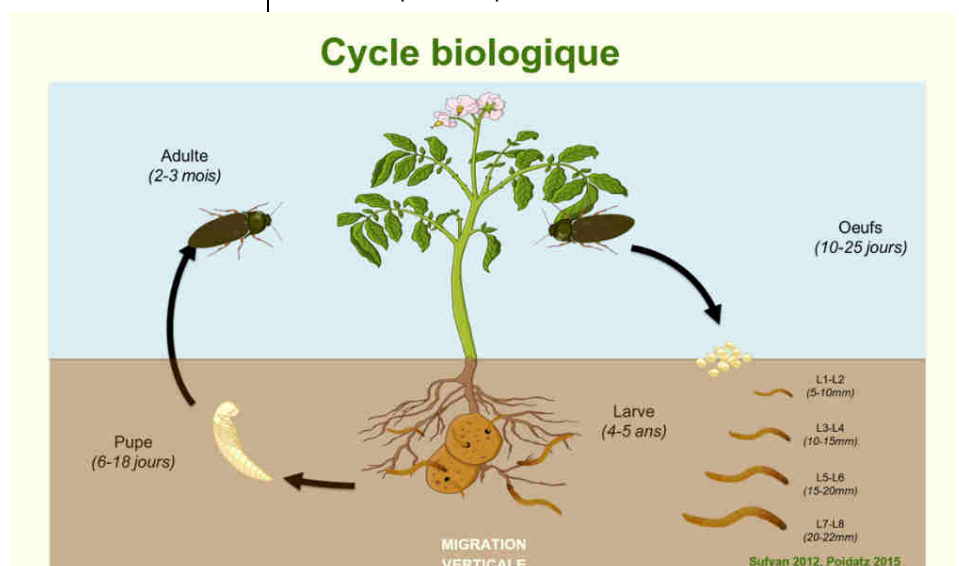
Les dégâts sont de type morsures ou galeries dans les tubercules, voire « cheval de Troie » (la larve permet l'entrée d'autres organismes pathogènes dans le tubercule). L'infestation d'une parcelle ou d'un lot peut mener à une perte de rendement, un stockage difficile, un déclassement commercial (en particulier sur les marchés du frais),

voire un refus en usine. Il ne reste que 4 molécules agréées en lutte chimique : fosthiazate (Nemathorin 10 G), téfluthrine (Force Evo, Soilguard 0,5 GR), cyperméthrine (Intercep 0,8 GR et Sherpa 0,8 GR) et lambda-cyhalothrine (Karate 0,4 GR et Trika Expert). L'efficacité de la lutte chimique est parfois limitée. Dès lors, l'évaluation du risque est déterminante.

Le récent projet Taupic mené en collaborations multiples avait pour objectif d'intégrer les facteurs de culture (date de plantation, durée de culture, rotation, type de sol, conditions climatiques et pression historique de la parcelle) pour une lutte raisonnée et efficace :

- La lutte préventive passe par une rotation réfléchie : les précédents à éviter sont le froment, le ray-grass et toute culture sensible, tandis que les crucifères, légumineuses, lin, avoine et sarrasin sont à favoriser ;
- Le travail du sol réalisé aux stades sensibles (larves à faible profondeur) a un effet direct et indirect (dessiccation, prédateurs) sur les populations de taupins ;
- Les cultures pièges (blé ou maïs précocement détruits) également ;
- Les bandes fleuries et un environnement diversifié favoriseront les prédateurs.

Des différences variétales dans l'appétence ont été démontrées également, Spunta étant par exemple plus attractive que Charlotte et Monalisa. Cependant, Monalisa reste la plus sensible aux attaques de taupins en champ comparée aux deux autres.



Pour tuer les taupins, plusieurs produits de biocontrôle (Géraniol, Thymol, huile de clou de girofle, tanin de noix, bactéries et nématodes entomopathogènes) existent, mais sans grande efficacité sur le terrain. Par contre l'usage de champignons entomopathogènes (*Metarhizium spp.*, *Beauveria spp.*) est plus prometteur, avec un degré intéressant de spécificité, de persistance et de résistance à la sécheresse). Une formulation commerciale existe sur le marché (Granulés Met 52).

Une autre méthode de lutte consiste à attirer ou repousser les taupins, en recourant notamment au CO₂ ou à des composés organiques volatils (COVs), puis en les tuant (champignons entomopathogènes). La méthode a montré une réduction des dommages de l'ordre de 37 à 75 % sur des premiers essais. Une formulation commerciale (Attracap) est disponible sur le marché (équipe de recherche allemande). En Wallonie, un nouveau produit plus spécifique aux sols belges et attirant à plus longue distance est en développement à l'ULg-Gembloux Agro-Bio Tech (Fanny Ruhland et François Verheggen) et l'UCL (Stéphane Declerck et Ismahen LaLaymia). Les essais en laboratoire montrent une très bonne efficacité pour attirer et tuer les larves de taupins. La recherche se poursuit avec des essais en serres et en champ (projet Interreg Biocontrol 4.0 TransPest et projet de la région Wallonne).

Les différentes présentations sont disponibles en ligne sur <https://fiwap.be/documentation>.

Merci à Pierre Emond !

L'emblématique ex-Président du GWPPDPT (il a cédé le flambeau à Pierre Delbeke en août 2025) a été chaleureusement remercié et ovationné par le petit monde du plant wallon et belge, au travers de témoignages vidéo (disponibles en ligne sur demande à pl@fiwap.be), d'un montage photos-souvenirs, et de discours du Président actuel (Pierre Delbeke) et du secrétaire Pierre Lebrun.

Pionnier du plant certifié, Pierre Emond figure parmi les fondateurs du GWPPDPT en... 1975. Il a succédé à André Collignon à la Présidence en 2000 et aura été dévoué à la cause pendant plus de 25 ans, pour défendre les intérêts directs et indirects de la

profession, qu'ils soient techniques, réglementaires ou économiques, faire progresser les pratiques et la législation selon la réalité de terrain, et représenter le métier avec bon sens auprès des autorités et des multiples services officiels. Et toujours avec le souhait, dans les matières fédérales, de rechercher une position commune avec les collègues flamands du VVP. Et avec pragmatisme dans l'application des règles et la rationalisation des coûts.

La Présidence de Pierre aura connu la régionalisation de l'agriculture, la création de l'AFSCA, la transformation de l'Orpah en APAQ-W, la crise Clavibacter, la révision de la législation phytosanitaire européenne, la création de l'ESPG (Groupe européen des producteurs de plants de pomme de terre)...

Pierre Emond a accordé beaucoup d'importance à la recherche via le soutien du GWPPDPT à la création variétale au CRA-W, l'investissement régional dans les serres à Mussy-la-Ville, les multiples essais (toujours au CRA-W) de lutte contre le virus Y, le développement de l'agrométéorologie via Pameseb...

Pour les centaines d'heures passées au service du plant, pour la fidélité à toutes les organisations et réunions du GWPPDPT, et pour beaucoup d'autres choses sans doute omises, l'Assemblée a pu ovationner Pierre Emond. Un cadeau personnalisé (représentation artistique du point de vente Emond à La Barrière à Chassepierre) a clôturé cette séance de remerciements. Merci Pierre !





INFO - SECURITE ALIMENTAIRE

Changements dans les produits phyto agréés (03 juin 2026)

Dominique Florins

Le site internet www.phytoweb.be, subit de temps en temps des modifications en ce qui concerne les autorisations en pommes de terre. Les dernières ont eu lieu après la publication du Fiwap Info de juin, c'est pour cette raison que nous publions cet article en dehors du Fiwap Info. Ces modifications sont compilées par le CRP de l'ASBL Corder. Ces changements sont détaillés dans les prochaines lignes. Ces éléments ainsi que des suivis sur Phytoweb nous permettent de mettre à jour la liste des "Produits phytopharmaceutiques agréés en culture de pomme de terre (juin 2026)". Cette liste mise à jour se trouve sur <https://fiwap.be/documentation>, dans l'onglet « Documents en ligne ». Elle est accessible via l'accès privé des membres. Nous restons évidemment à votre disposition pour vous aider dans cette thématique ardue.

Nouvelles autorisations :

1. Fongicide anti-mildiou

Observer (N° autorisation 41105 P/B)

Ce nouveau produit à base de zoxamide (450 g/l) sous forme de suspension concentrée (SC) est autorisé pour lutter contre le mildiou en culture de pommes de terre et en culture de plants de pommes de terre. Il s'ap-

plique à 0,3 l/ha avec 3 applications maximum par saison avec 7 jours entre 2 applications entre les stades BBCH 21 et 79. La zone tampon étiquette est de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique. Le délai avant récolte est de 7 jours.

2. Fongicide anti-alternariose

Eldorado (N° autorisation 41196 P/B)

Ce produit à base de fluopyrame (125 g/l) et de prothioconazole (125 g/l) sous forme de suspo-émulsion (SE) permet de lutter contre l'alternariose en culture de pommes de terre et en culture de plants de pommes de terre.

Il s'utilise entre les stades BBCH 40 et 89 en 3 applications maximum avec un intervalle d'au moins 10 jours entre 2 applications. La zone tampon minimale est de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 50 %. Le délai avant récolte est de 21 jours.

3. Insecticide

Optil (N° autorisation 40328 P/B)

Ce nouvel insecticide à base de 200 g/l de chlorantraniliprole sous forme de suspension concentrée (SC) est autorisé en culture de pommes de terre et en culture de plants de pommes de terre pour lutter contre les doryphores. Il s'utilise à 50 ml/ha en 1 application aux premiers signes d'infestation entre les

stades BBCH 31 et 60 (= début du recouvrement : 10 % des plantes des lignes adjacentes se touchent - les premières fleurs sont ouvertes (sporadiquement dans la culture)) (avec 2 applications maximum sur 2 ans). Le délai avant récolte est de 14 jours et la zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

4. Adjuvant

Pottok (N° autorisation 35261 P/B)

Ce nouvel adjuvant à base d'alcool gras éthoxylé (998 g/l) sous forme de concentré soluble (SL) s'utilise en culture de pomme de terre comme adjuvant avec un herbicide à base de rimsulfuron. Il peut s'utiliser 2 fois par

an à 0,2 l/ha avec un intervalle d'au moins 8 jours entre 2 applications entre les stades BBCH 21 et 29. La zone tampon minimale est de 1 m. Ne pas l'utiliser avec un pulvérisateur à dos ou porté car des effets sur la santé ne sont pas exclus avec cette méthode d'application.

*** Rappel :** Référez-vous aux zones tampons « Protection des eaux de surface » renseignées dans la liste des produits phyto du CPP pour respecter les diverses mesures en vigueur en Wallonie pour protéger les eaux et les organismes non ciblés. Attention : à partir du 1^{er} janvier 2026 l'utilisation de matériel de pulvérisation permettant une réduction de la dérive d'au moins 75 % est obligatoire

Nouvelle autorisation 120 jours

1. Movento 100 SC (N°autori. 41553 P/B/120)

Ce produit reçoit une autorisation temporaire (120 jours) **entre le 01/05/26 et le 28/09/26**. Il se compose de **spirotetramat** (100 g/l) sous forme de suspension concentrée (SC). Il est autorisé en **culture de plants**

de pommes de terre pour lutter **contre les pucerons après floraison** (stade BBCH > 71). Il peut s'appliquer **1 fois par an à 0,75 l/ha**. Le délai avant récolte est de 14 jours et la zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90 %.

Nouvelles importations parallèles

Les dernières importations parallèles (/P) pour la pomme de terre et/ou le plant de pomme de terre sont rassemblées et détaillées dans le tableau suivant :

Catégorie de produit	N° de page*	Matière active	Nom commercial	Numéro d'autorisation
Herbicide anti-dicotylédonaire	8	pendiméthaline 455 g/l	Pendiqua 455 CS	42195 P/P
Fongicide anti-alternariose	21	fluopyrame 125 g/l et prothioconazole 125 g/l	Propyranister 250	41760 P/P
Défanant	27	carfentrazone-éthyl 60 g/l	Carfenstar 60	42372 P/P

*N° de page de la liste des produits agréés (édition 2026) où le produit évoqué est mentionné

Modifications d'autorisations

1. Produits à base de phosphate ou de pyrophosphate ferrique

Il existe beaucoup de produits contenant du phosphate ou du pyrophosphate ferrique autorisés **en toutes cultures**, aussi bien en conventionnel qu'en bio pour lutter contre les limaces. Beaucoup de ces produits ont bénéficié d'une **augmentation du nombre d'applications** autorisées par année et d'une modification **de délai entre 2 applications**. Vérifier les **données disponibles sur phytoweb** pour plus de précisions.

2. Produits à base de valifénalate et de cyazofamid

Les fongicides anti-mildiou à base de **valifénalate (150 g/l)** et de **cyazofamid (80 g/l)** sont maintenant **autorisés en culture de plants de pomme de terre**. Il s'agit des produits suivants :

- **Areli** (N°29872P/B),
- **Horia** (N°36026P/B),
- **Valdina** (N°36027P/B)

3. Produits à base de cuivre

Nous avons appris le **21 mai 2026** qu'il y avait encore des **modifications** au sujet de l'utilisation du **cuivre en culture de pommes de terre**. La dose maximale cumulée précédente de 4 kg/ha/12 mois (toutes formes de cuivre confondues) **n'est plus d'application**. En effet, dorénavant on peut appliquer **maximum 2,5 kg Cu/ha/ année** :

- ⇒ **Maximum 10 kg** de produits à base **d'hydroxyde de cuivre 25 %** = 10 x 1 kg/ha ou 5 x 2 kg/ha ou toute autre combinaison avec maximum 2,5 kg Cu/ha/ année ou
- ⇒ **Maximum 10 kg** de produits à base **d'oxychlorure + hydroxyde de cuivre** = 10 x 0,92 l/ha ou 5 x 1,84 l/ha ou toute autre combinaison avec maximum 2,5 kg Cu/ha/ année

4. Produits à base de isodecyl alcool ethoxylate

Les autorisations des **mouillants** à base de **isodecyl alcool ethoxylate 900 g/l (Trend 90 (N°9002 P/B) et Vivolt (N°11026 P/B))** ont subi des modifications :

- Le délai avant récolte est passé à 7 jours pour les 2 produits,
- Le nombre maximum d'applications par an a été défini à 1

Retraits d'autorisations

Phytoweb nous informe de la disparition programmée du produit se trouvant dans le tableau ci-dessous.

Dès que la date ultime d'utilisation des stocks existants est dépassée pour un produit commercial donné, celui-ci est retiré de la liste des produits phytopharmaceutiques. Il devient un produit phytopharmaceutique non utilisable (PPNU). Les PPNU doivent être stockés à part des autres produits dans le local phyto en les

identifiant clairement (pancarte avec mention PPNU, produits périmés,...). Les PPNU peuvent être remis gratuitement à Phytofar Recover lors de ses collectes qui ont lieu tous les 2 ans (années impaires). Plus de détails sur cette thématique dans la circulaire de l'AFSCA relative à la détention de produits phytopharmaceutiques dont l'utilisation est interdite : www.afsca.be, en faisant une recherche sur la circulaire du 30/07/2018 : PCCB/S1/JFS/625325.

Produits commerciaux	Numéro d'autorisation	Matière active	Date ultime de mise sur le marché et de stockage par:		Date ultime d'utilisation
			Le détenteur d'autorisation	Des tiers	
Eradicoat Max	10940 P/B	maltodextrine (476 g/l)	02/06/26	30/09/26	02/12/27
Terrasan	7762 P/B	metam sodium (510 g/l)	31/03/26	30/09/26	30/09/27

Votre phytolice arrive bientôt à échéance ? Pensez à la renouveler !

Entre 2027 et 2028, une grande partie des phytolices arriveront à échéance. Pour garantir votre conformité et assurer d'avoir suivi suffisamment de formations continues dans les temps, mettez-y vous dès maintenant. Comment faire ? Rien de plus simple, voici les 3 étapes pour la renouveler en toute sérénité :

- Vérifiez la date d'expiration de votre phytolice ;
- Suivez les formations continues nécessaires avant la date ;
- Pensez à effectuer le paiement pour les phytolices NP & P3.

Consultez toutes les formations disponibles sur l'agenda de l'ASBL Corder <https://www.corder.be/fr/formations>

Contactez l'ASBL Corder par e-mail à l'adresse phytolice@corder.be ou au 010/47.37.54, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h, pour tout renseignement.

Vous ne savez pas combien de formations vous devez (encore) suivre? Consultez votre compte en ligne : <https://fytoweb.be/fr/phytolice/consulter-ma-phytolice#1>

ANNÉ MECHANISATIE

KIELDRECHT 0032(0)3-773.40.13

NOS MARQUES:

- Agroventilatie:** gaines de ventilation
- Struik:** fraises butteuses, broyeurs de fanes
- Dewulf:** lignes de stockage, fraises plein champ, planteuses
- Dezeure:** bennes agricoles, bennes élévatrices,...
- Holaras:** matériel à oignons, équeuteuses à hélices
- Euro-Jabelmann:** calibreurs, tables de visites, Brosseuses, ...
- Ekipac:** matériel de protection (tapis / brise chute / mousse bâchée / tapis de couverture)
- Irrimec:** enrouleurs, motopompes
- Kloppenburg:** palettiseurs, enrubanneuses, effeuillage mécanique
- Sorpac:** peseuses automatique, Brosseuses, trémies,...
- Steketee:** bineuses à caméra, bineuses-buteuses à disques,...
- Wifo:** matériel de manutention, renverseurs de caisses latéral + frontal

Voir notre site: www.annemechanisatie.be pour notre matériel d'occasion

Anné Mechanisatie bvba
West Zeestraat 3
9130 B-Kieldrecht

Registre électronique des PPP : un report partiel d'ici 2027

Les utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques (PPP) disposent encore de l'année 2026 pour se conformer à l'obligation d'enregistrer électroniquement leurs traitements phytosanitaires, mais attention, ce report est partiel.

Les nouvelles obligations déjà applicables

Depuis le 1^{er} janvier 2026, de nouvelles informations sont déjà à enregistrer :

- La référence géospatialisée de la parcelle ;
- Le nom de la culture conformément à Phytoweb ;
- Le stade de développement de la culture, lorsqu'il est indiqué ;
- Le type d'utilisation (plein air, sous protection, traitements de semences/plants) ;
- Le numéro d'autorisation du PPP ;
- L'heure d'application, lorsque celle-ci est pertinente ;
- La superficie (ou la quantité) traitée.

Un déploiement progressif

Une transition échelonnée est prévue jusqu'au 1^{er} janvier 2030, afin de laisser le temps aux exploitations de s'adapter progressivement à ce nouveau format numérique.

Pour la période de 2027 à 2029 inclus, les utilisateurs auront jusqu'au 31 janvier de l'année n+1 pour convertir leurs traitements de l'année au format électronique.

Les utilisateurs sont libres de choisir le support d'encodage le plus adapté à leur situation, à condition qu'ils respectent les exigences légales. Plusieurs outils numériques existent déjà à cette fin.

Appi'Field gratuit

Pour vous aider à répondre facilement aux nouvelles exigences légales, l'ASBL Corder met gratuitement à disposition Appi'Field, un outil facilitant l'encodage numérique des traitements et proposant plusieurs services complémentaires. Rendez-vous sur www.appifield.be.

Pierre Lebrun

En octobre 2025 Madame la Ministre Anne-Catherine Dalcq a lancé officiellement les EGPC en Wallonie : un exercice dont le pilotage a été confié au CRA-W en collaboration avec les Centres Pilotes, impliquant tous les secteurs agricoles et horticoles. L'objectif était de mettre à disposition des producteurs un document, le Vade-Mecum, référençant de manière synthétique les alternatives techniques ou culturelles permettant de réduire l'usage et/ou les risques liés aux produits phytopharmaceutiques de synthèse (PPP).

Neuf groupes filières (GF) ont été créés, chacun étant encadré par plusieurs chercheurs du CRA-W et plusieurs experts du Centre Pilote concerné. Pour la pomme de terre les encadrants étaient Feriel Ben Abdallah, Vincent César et Fadia Chairi (CRA-W), Maxime Bonnave (CPP-Carah), Pierre Lebrun et Daniel Ryckmans (CPP-Fiwap). L'ensemble de la démarche était piloté par un Comité intégrant le CRA-W et le Cabinet Dalcq et accompagné par un bureau de communication spécialisé (Com'en Action).

Dans une première phase, un travail de concertation large par GF a été réalisé au long de 5 réunions thématiques réunissant l'ensemble des acteurs de chaque filière (de l'amont à l'aval transformation industrielle ou grande distribution). Les thèmes abordés étaient :

- Evolution des bioagresseurs et changements climatiques ;
- Progrès génétiques, et développement de variétés résistantes, NGT ;
- Nouvelles technologies, techniques culturales, lutte intégrée, rotations, systèmes culturaux ;
- Alternatives aux molécules, biostimulants, biocontrôle, fertilisants et monitoring/avertissement, outils d'aide à la décision ;
- Exigences qualitatives, attentes et contraintes de l'aval.

Pour chaque thème, l'enjeu a été d'identifier les alternatives aux PPP, d'efficacité reconnue disponibles immédiatement, ou à valider à moyen et long terme, ainsi que les freins à leur mise en œuvre et les leviers à activer pour favoriser leur adoption à large échelle. Il s'agissait aussi de définir les thématiques prioritaires de recherche pour compléter les connaissances le cas échéant.

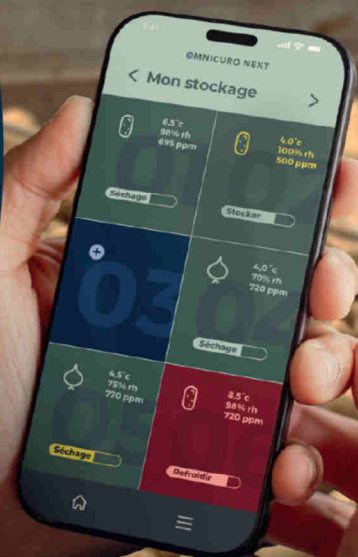
Dans une seconde phase, une réflexion commune à tous les secteurs dite « Approche systémique » a permis d'aborder la protection des

Avez-vous des projets pour votre stockage?

- 🕒 Systèmes de ventilation et de réfrigération
- 🕒 Contrôle de la température, de l'humidité et du CO₂
- 🕒 Suivi des conditions de stockage avec OmniCuro NEXT

Réservez une consultation sur
omnivent.com/fiwap ou appelez
Dries Claes au +44 (0)794 006 7458

OMNIVENT 



cultures sur l'ensemble de la succession culturale, de la rotation et de l'interculture et dans le contexte plus large des systèmes de cultures. Cette approche a été menée en se réappropriant les principes de la lutte intégrée (IPM) dont l'application est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2014 en Wallonie. Principes néanmoins pas assez souvent appliqués au profit de la lutte chimique qui ne devrait pourtant être utilisée qu'en dernier recours, ce qui limiterait fortement l'usage et les risques des PPP.

Le résultat final se présente donc sous forme d'un Vade-mecum, synthèse reprenant par culture (ou groupe de cultures apparentées) les principes, techniques et méthodes à mettre en œuvre tout au long de production (stockage compris) afin de réduire l'usage des PPP et les risques qui y sont associés. Il est disponible en ligne dès maintenant (<https://www.cra-wallonie.be/fr/vade-mecum-EGPC>) et sera disponible en application pour smartphone fin juin. La séance de clôture de ces EGPC a eu lieu le 22 mai dernier. Ces EGPC auront mobilisé de janvier à début avril des centaines de personnes pour des milliers d'heures de travail, en particulier les chercheurs du CRA-W et les encadrants des Centres Pilotes, mais aussi de très nombreuses structures d'encadrement ou d'accompagnement qui gravitent autour du monde agricole et horticole wallon.

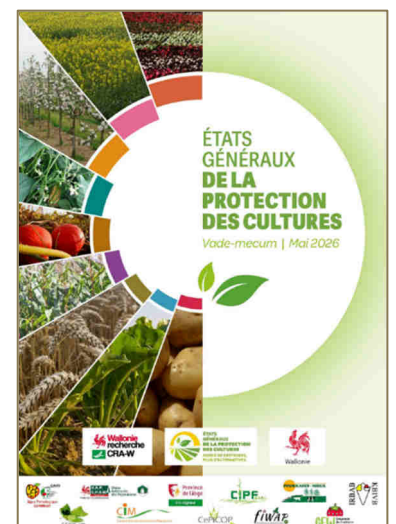
Un tel exercice (de type « états généraux ») demande a priori de 18 à 24 mois de travail. Le timing imposé par la Ministre Dalcq (7 mois maximum) a généré beaucoup de frustration et de tensions car il empêchait de *facto* d'aller techniquement en profondeur, de prendre du recul et d'éventuellement réorienter le processus. Ces aspects négatifs se sont exprimés à plusieurs reprises, parfois sur la méthode de travail, parfois sur le contenu qui en est ressorti.

En fin de compte, l'objectif défini par Mme Dalcq est atteint : le Vade-mecum existe bel et bien. Il reprend de nombreux principes de base liés à la lutte intégrée (respect des rotations, préservation des sols, fertilisation raisonnée, bonnes pratiques de pulvérisation...), rappelle l'existence et l'efficacité des outils d'aide à la décision (avertissements, identification des ravageurs, choix des produits phytopharmaceutiques disponibles...), promeut les alternatives non chimiques aux phytos (désherbage mécanique, défanage mécanique ou électrique...) et met également en évidence les pistes liées aux biopesticides et biostimulants.

Il restera à diffuser largement ce Vade-mecum et à susciter son utilisation par le plus grand

nombre, un rôle pour lequel les Centres Pilotes seront à nouveau sollicités sans doute. Le travail ne devrait toutefois pas s'arrêter là. Une deuxième version du Vade-Mecum, le VM2.0, intégrera de manière détaillée les résultats de l'approche systémique, et cela pour février 2027. Par ailleurs, comme l'estiment la plupart des participants (CRA-W et Centres Pilotes), l'aspect économique doit être abordé en profondeur car une alternative techniquement efficace ne percera pas si elle coûte trop cher. Une analyse technico-économique pointue s'impose donc et pourrait constituer une plus-value déterminante au Vade-mecum. Par ailleurs, il est évident que ce ne sera pas une seule alternative qui permettra de réduire l'usage des phytos pour cibler une maladie, un ravageur ou des adventices, mais la combinaison de plusieurs alternatives, en priorisant celles qui relèvent de la prévention ou de la prophylaxie pour limiter au maximum la pression des bioagresseurs et des adventices. La version VM 3.0 intégrant l'approche économique est annoncée pour décembre 2027.

Il est largement souhaitable que la Ministre Dalcq dégage les moyens nécessaires à la poursuite du travail, pour valoriser davantage les résultats de cette première étape, et ceux des résultats à venir dans les VM 2.0 et VM 3.0. Au-delà de l'analyse économique, c'est toute la politique régionale en matière de protection des cultures, de systèmes agricoles ou horticoles et de développement de filières qui devrait s'articuler autour de conclusions partagées par toutes et tous et qui collent avec la réalité de terrain de chaque production. La concertation entre tous les acteurs d'une filière doit être activée en vue de mieux répartir les risques liés à la réduction des PPP sur l'ensemble des acteurs de la filière. Cet aspect est particulièrement important pour la filière Pomme de terre qui représente à elle seule 40 % des PPP utilisés sur l'ensemble des productions végétales en Wallonie. Rappelons l'objectif européen de réduction de 50 % de l'empreinte environnementale des PPP à l'horizon 2030, auquel chaque filière devra contribuer.





INFO CPP

Les partenaires du Centre Pilote Pomme de terre (CPP / LCA) publient différents articles au cours de la saison. Ils se trouvent sur internet : <http://fiwap.be/documentation-fiwap>

Dans cette rubrique, nous valorisons certaines parties d'articles qui nous semblent utiles pour la profession. Dans ce Fiwap Info nous vous présentons de courtes synthèses de certains d'entre eux en essayant de mettre en évidence les points importants. Pour ceux qui le désirent, les articles complets se trouvent toujours sur le site internet, parfois dans la langue de l'auteur, parfois avec une traduction.

Rendement et qualité des variétés tardives en Flandres – 2025

V. De Blauwer (Inagro), I. Eeckhout (Viaverda), F. Moors & W. Vangilbergen (PIBO-Campus)

Traduction: Dominique Florins (Fiwap) avec l'aide de www.deepl.com (version gratuite)

Résumé

L'année 2025 restera dans les annales comme une année très sèche : le temps était sec dès la plantation et il est resté (très) sec pendant très longtemps. Cette année, la pomme de terre a une nouvelle fois prouvé sa robustesse : dès le début, le système racinaire a dû relever le défi de se développer suffisamment et, grâce à quelques averses occasionnelles sans forte chaleur, les plants ont pu bien se développer, ce qui a permis d'obtenir de beaux rendements. Le rendement de Fontane, la variété la plus cultivée en Flandre, s'est situé entre 53 et 67 tonnes/ha. Certaines nouvelles variétés destinées à la frite ont obtenu de meilleurs résultats, d'autres sont restées en deçà de ce rendement. En 2025, la grosseur moyenne de toutes les variétés sur les trois sites s'est établie à 85 % de calibre fritable. À Beitem et Kruisem, de nombreuses variétés ont atteint un poids sous eau (très) élevé, tandis qu'à Tongres, le poids sous eau est souvent resté inférieur à 400 g/5 kg, mais tout de même supérieur à la norme (à l'exception d'une seule variété). En raison de ces poids sous eau élevés, les variétés ont souvent souffert d'une sensibilité aux coups (très) élevée. Toutes les variétés présentaient une excellente couleur de frites ; seules deux variétés avaient un indice de frites de 2,0 à 2,5 (très bon – bon). Une seule variété (Alanis) a obtenu, outre une bonne couleur de frites, une bonne qualité à la cuisson.

Description rapide des essais 2026

Dans les tableaux qui suivent, nous avons regroupé : une description succincte des variétés à l'essai (Tableau 1), les conditions de l'essai (Tableau 2) et un résumé des conditions météo de l'année (Tableau 3). Plus de détails se trouvent dans la version complète de l'article, sur www.fiwap.be, dans la rubrique « Documentation », sous rubrique « Plants et variétés ».

Tableau 1 : Aperçu des variétés (en répétitions) sur 3 sites, 2025

Variété	Type	Obtenteur plants	Calibre plant (mm)	Nbre de plants par kg	Précocité ¹	Résistance ² aux nématodes	Ecartement plants dans la ligne (cm)
Variétés tardives : frite							
Fontane	Fontane	Agrico	35/50	15,0	5,5	Ro1	34
Germi 300	Fontane	Germicopa	35/45	12,6	6,0	Ro1,4	34
Invictus	Fontane	HZPC	35/55	17,2	6,0	Ro1,4	38
Karelia	Fontane	Europlant	35/55	12,1	6,0	Ro1,4 & Pa2,3	40
Montis	Fontane	Interseed	35/50	11,7	6,5	Ro1,4	34
Otolia	Fontane	Europlant	35/55	13,6	5,5	Ro1-4	40
Virgil	Fontane	Plantera	40/50	12,5	4,0	Ro1,4 & Pa2,3	34
Alanis	Innovator	Interseed	35/50	14,4	5,5	Ro1,4	34
Innovator	Innovator	HZPC	35/50	14,2	6,5	Pa2,3	34
Messi	Innovator	Geersing	45/50	10,0	6,5	sensible	32
Sidney	Innovator	Agrico	35/50	12,1	6,0	Ro1,4 & Pa2,3	34

Essais réalisés suite à la collaboration entre Viaverda, Inagro et Pibo Campus

LCA 2025

¹ Plus le chiffre est élevé, plus la variété est précoce.

² Par exemple: Ro1,4 = *Globodera rostochiensis* pathotype 1 et 4, Pa2,3: *Globodera pallida* pathotype 2 et 3, sensible : pas de résistance

Tableau 2 : Conditions de l'essai sur les 3 sites (LCA 2025)

Site d'essai	Beitem	Kruisem	Tongeren
Type de sol	sablo-limoneux	sablo-limoneux	limoneux
Titulaire ¹	Inagro	Viaverda	PIBO Campus
Variétés à l'essai	frite tardive	frite tardive	frite tardive
Fumure			
Dose conseil Fontane (kg N/ha)	188	183	201
Organique (printemps) ²	-	-	20 t liser porc à l'engraissement
N	-	-	80
P ₂ O ₅	-	-	70
K ₂ O	-	-	80
Minérale (kg/ha)			
N	110 - 170 ³	183	80
P ₂ O ₅	-	-	-
K ₂ O	270	260	180
MgO	-	-	6
Date de plantation	17 avr	8 mai	3 avr
Hydrazide maléique	-	-	-
Irrigation	1x 20 l (fin juin)	-	-
Date de défanage	24 sept	18 sept	8 sept
Date de récolte	29 sept	6 oct	25 sept

¹ Titulaires:

LCA 2025

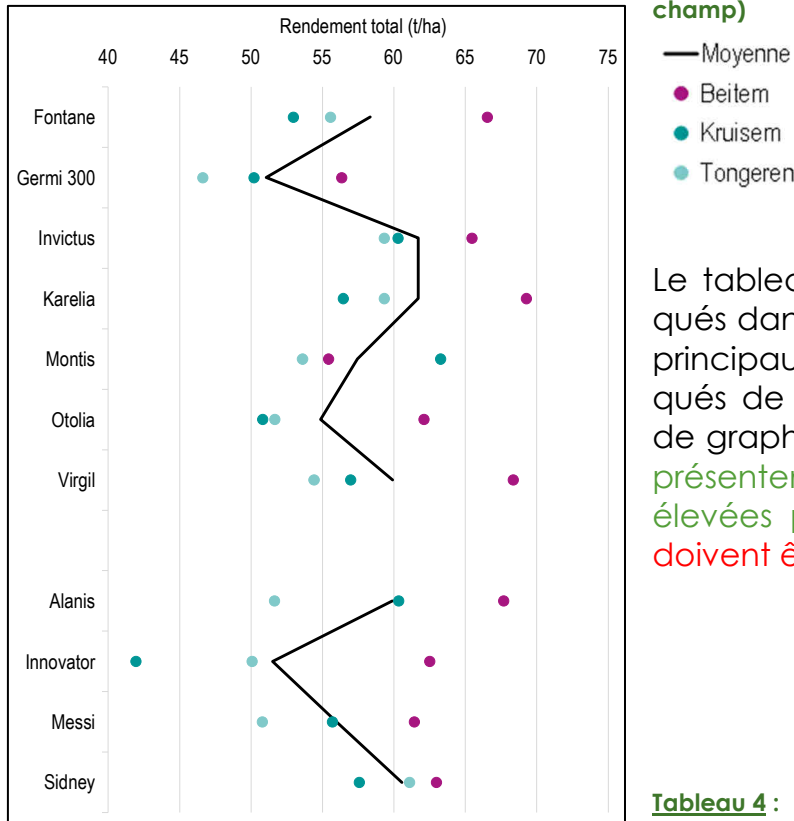
Inagro, Rumbleke - Beitem / Viaverda, Kruisem / Pibo Campus, Tongeren

² Pour le lisier, on tient compte d'une utilisation de l'azote de 60 % pendant la période de croissance et de 30 % en cas d'utilisation de fumiers.³ Toutes les variétés ont reçu 110 kg N/ha. Innovator et Otolia reçoivent 30 kg N/ha lors de la deuxième fraction. Fontane et Germi 300 ont reçu 60 kg N/ha extra.**Tableau 3 :** Température et précipitations par parcelle (sur base de la station Metypaal la plus proche, source Viaverda ; normales Uccle, source IRM), 2025

		LCA 2025				Valeurs normale Uccle (1991-2022)		LCA 2025				Valeurs normale Uccle (1991-2022)	
		Beitem	Kruisem	Tongeren	Moyenne			Beitem	Kruisem	Tongeren	Moyenne		
Température (°C)	mars	5,7	8,3	7,7	7,2	7,2	Précipitation (l/m ²)	mars	4	2	10	5	57
	avril	11,1	13,2	12,6	12,3	10,2		avril	20	14	41	25	43
	mai	14,1	15,5	14,9	14,8	13,7		mai	22	41	29	31	60
	juin	19,1	19,9	19,6	19,5	16,6		juin	50	69	32	50	65
	juillet	19,6	20,2	19,4	19,7	18,6		juillet	69	68	64	67	72
	août	19,2	19,9	19,0	19,4	18,4		août	18	40	38	32	78
	septembre	15,1	17,2	16,4	16,2	15,3		septembre	50	64	87	67	67
	MOYENNE	14,8	16,3	15,7	15,6	14,3		TOTAL	233	298	301	277	442

LCA 2025

Graphique 2 : Rendement des variétés à frites par parcelle (après retrait de 15 % pour tenir compte des pertes au champ)



Le tableau 4 décrit les critères qui sont évoqués dans le tableau 5. Dans ce tableau 5 les principaux résultats des essais 2025 sont évoqués de manière synthétique : les morceaux de graphiques (dans les colonnes) en vert représentent les valeurs qui doivent être les plus élevées possible alors que celles en rouges doivent être le moins élevées possible.

Tableau 4 : Légende du tableau 5 (LCA 2025)

Caractéristiques de la variété		ive; 8: hâtive; 9: très hâtive
		thotype 1 et 4
		thotype 1, 2, 3 et 4
		Pa2,3: Globodera pallida pathotype 2 et 3 Pa3: Globodera pallida pathotype 3 sensible : pas de résistances
Caractéristiques de la culture	Mildiou (<i>Phytophthora</i>)	Echelle de 1 = très sensible; 2 = plutôt sensible; 3 = sensible; 4 = plutôt résistante; 5 = très résistante
	Virus nécrotique du tabac	Cercles bruns internes (nécrotiques) causés par le virus nécrotique du tabac Echelle de 1 = très sensible; 2 = plutôt sensible; 3 = sensible; 4 = plutôt résistante; 5 = très résistante '- = pas encore connu
	Distances de plantation	Entre les lignes: 75 cm. Dans la ligne: adapté par variété et calibre de plant.
Rendement	% levée	Pourcentage de levée ± 25 jours après plantation
	% sénescence	Poucentage sénescence ± 130 jours après plantation
	Tiges/plante	Compté à Beitem, Kruisem et Tongeren
	Tubercules/plante	Compté à Beitem et Kruisem
Qualité	Rendement brut (%)	Il s'agit du rendement tous calibres avec la tare comprise (t/ha). Le rendement des variétés de référence a été défini à 100%.
	Rendement net +35mm (%)	Il s'agit du rendement net, donc sans tare (t/ha). Le rendement des variétés de référence a été défini à 100%.
	% +50 mm	Pourcentage du rendement +35 mm (net) dans le calibre +50mm = calibre commercialisable pour les variétés à frites
	Longueur des tubercules	Longueur des tubercules (du calibre 50-70 mm), exprimée en cm.
Qualité	Poids Sous Eau	Exprimé en g/5 kg
	Flottantes 1,06	Pourcentage de flottantes dans un bain de sel avec une densité de 1,06 kg/l
	Sensibilité aux coups	Sur une échelle de 0 à 400 avec 0 = pas sensible et 400 = très sensible
	Indice de fritabilité, récolte 2025	Couleur de frites des variétés récoltées en 2025 sur une échelle de 0 à 6 avec < 2,5 = très bon; 2,5 - 3,0 = bon; 3,0 - 3,5 = acceptable; 3,5 - 4,0 = moyen; > 4,0 = insuffisant
	Goût après cuisson	Sur une échelle de 1 à 9 avec 1 = mauvais à 9 = très bon
	Noircissement après cuisson	Après refroidissement (après essai de goût) avec 1 = aucun à 9 = très fort noircissement
	Gale et Rhizoctone	Sur une échelle de 1 à 9 avec 1 = très mauvais à 9 = très bon

Caractéristiques de la variété									Caractéri. de la culture				Rendement				Qualité							
Obtenteur	Maturité	Calibre des plants (mm)	Résistance nématodes	Mildiou du feuillage	Mildiou de tubercule	Virus nécrotique du tabac	Distances plantation (dans ligne)	% levés (25 jours après plantation)	% sénescence (130 jours après plantation)	Tiges/plante	Tubercules/plante	Rendement brut ¹	% +50 mm	Rendement +35mm (net)	Longueur tubercules	Poids Sous Eau	% flottants 1,06	Sensibilité aux coups	Indice friture récolte '25	Goût après cuisson	Noirci. après cuisson	Gale commune	Rhizoctone	
Fontane	Agrico	5,5	35/50	Ro1	3	4	4	34	80	28	2,6	13	100	88	100	7,6	436	0,3	127	1,8	5,7	2,5	3	5
Germi 300	Germicopa	6	35/45	Ro1,4	5	4		34	6	37	2,5	11	88	71	86	9,8	420	0,3	182	1,7	4,7	3,7	4	29
Invictus	HZPC	6	35/55	Ro1,4	5	5	5	38	95	47	3,9	14	106	86	105	8,0	411	0,1	71	1,2	4,8	2,7	4	18
Karella	Europlant	6	35/55	Ro1,4 & Pa2,3	2	3	3	40	90	39	3,5	15	106	89	106	7,3	395	0,9	106	1,7	5,3	3,3	4	1
Montis	Interseed	6,5	35/50	Ro1,4	4	4	4	34	10	23	2,6	8	98	86	96	9,9	397	1,0	153	1,9	4,7	3,2	4	44
Oblia	Europlant	5,5	35/55	Ro1-4	5	3	3	40	65	55	2,5	10	94	88	92	8,2	388	0,8	75	2,0	5,8	2,3	3	17
Virgil	Plantera	5,5	40/50	Ro1,4	4	4	4	34	72	41	3,4	13	103	82	102	8,1	396	0,0	91	1,9	5,3	1,8	3	10
Alanis	Interseed	5,5	35/50	Ro1,4	5	5	5	34	64	31	2,6	9	117	91	117	9,2	400	0,2	168	1,8	6,3	2,2	3	2
Innovator	HZPC	6,5	35/50	Pa2,3	2	3	3	34	96	79	3,3	10	100	84	100	9,7	387	1,1	191	1,2	4,8	3,7	5	3
Messi	Geersing	6,5	45/50	vatbaar	2	3	4	32	39	48	3,8	11	107	85	107	8,5	414	0,4	238	2,5	6,0	1,8	4	54
Sidney	Agrico	6,0	35/50	Ro1,4 & Pa3	3	5	5	34	69	61	2,9	12	120	86	120	8,7	396	0,0	135	1,8	5,3	2,5	3	8
Moyenne									62	45	3,0	11	85		8,6	403	0,5	140	1,8	5,3	2,7	4	17	

¹ Pour être comparable à la pratique, ce rendement est réduit de 15%. Le rendement brut de Fontane sur les 3 sites tests était en moyenne de 58,4 ton/ha et pour Innovator 51,5 ton/ha.

Retrouvez cet article résumé et complet et un deuxième au sujet des variétés (mi) hâtives sur www.fiwap.be, rubrique documentation, sous rubrique « Plants et Variétés ».



Tableau 5: Résultats de rendements et de qualité pour les variétés à frites tardives (2025)



VigiMAP 2026 : de nouvelles fonctionnalités pour optimiser la lutte contre le mildiou



Depuis plusieurs années, VigiMAP, développé par le CARAH, vous accompagne dans la gestion raisonnée du mildiou. Basé sur les données météorologiques du réseau Agromet (CRA-W) ou de vos propres stations et sur un modèle de développement de *Phytophthora infestans*, l'outil permet d'évaluer le risque à la parcelle et d'optimiser le positionnement des traitements fongicides.

Grâce à VigiMAP, vous pouvez :

- suivre en temps réel l'évolution des générations de mildiou ;
- adapter la date de vos traitements en fonction du risque sur votre parcelle ;
- enregistrer les traitements réalisés et suivre leur durée de protection ;
- bénéficier d'une surveillance semi-automatisée des parcelles avec système d'alertes ;
- consulter les conditions météorologiques favorables aux applications grâce à l'outil SprayVision (CARAH, CRA-W, Protect'eau).

L'objectif reste inchangé : maintenir une protection efficace tout en limitant le nombre d'interventions et en favorisant une utilisation raisonnée des fongicides.

NOUVEAU : Outil « Schémas FRAC »

Face à l'évolution des populations de mildiou et à l'apparition de souches présentant des résistances à certains modes d'action, le respect des règles de combinaison et d'alternance des matières actives est devenu indispensable pour préserver l'efficacité des solutions disponibles.

Pour vous aider à construire des programmes robustes, il était déjà possible d'utiliser le tableau central présent dans la liste des PPP agréés en culture de PDT (FIWAP, CARAH). VigiMAP intègre désormais un nouvel onglet intitulé « **Schémas FRAC** ».

Détection automatique des manquements

L'outil vérifie notamment :

- l'alternance correcte des groupes FRAC entre traitements successifs ;
- les associations de matières actives incompatibles ;
- la présence éventuelle d'une même matière active dans plusieurs produits d'un même traitement ;
- les situations pouvant entraîner un risque accru de sélection de résistances.

Les éventuels manquements vous sont clairement signalés afin que vous puissiez corriger votre programme.

Figure 1 : Exemple de (mauvais) schéma testé dans l'outil schémas FRAC de VigiMAP

Sélection des Traitements

T 1 **P07**

Pygmalion [P07]

! Votre fongicide ne contient qu'une matière active, associez-le avec une matière active d'un autre groupe FRAC

T 2 **P07 45**

Privest [P07,45]

! Votre association est OK mais ne respecte pas l'alternance des groupes FRAC avec le traitement précédent

T 3 **27 28 40**

Alonso [27,28] Amphore Flex [27,40]

✓ Règles du FRAC respectées

Attention : les deux produits contiennent au moins une même matière active. Cette association peut entraîner un surcoût inutile sans bénéfice supplémentaire attendu.

Figure 2 : Exemple de réponse renvoyée par le programme pour le schéma testé

Importer l'historique de ses parcelles

Une autre fonctionnalité particulièrement utile consiste à importer, dans l'outil schéma FRAC, l'historique des traitements déjà réalisés sur une parcelle.

Vous pouvez ainsi vérifier la cohérence des applications futures en tenant compte de l'ensemble du programme déjà effectué depuis le début de la saison.

Vérification automatique lors de l'encodage des traitements

🕒 Dernière application:

test2: 27/05/2026 11:37 - Banjo 0.4 kg/ha

Fongicide	Quantité par hectare	Quantité totale
Evagio Forte	0.6 kg/ha	1.32 kg

✓ Résultats test FRAC

test2

Règles du FRAC respectées

Figure 3 : Résultat du test de l'ajout d'un traitement fongicide dans l'onglet « opérations culturales ». Dans ce cas, l'ajout du fongicide sélectionné respecte les règles d'alternance et de combinaison des différents groupes FRAC

Lors de l'enregistrement d'un traitement dans l'onglet « Opérations culturales », VigiMAP analyse automatiquement le dernier traitement réalisé et vérifie la compatibilité du nouveau produit avec l'historique de la parcelle.

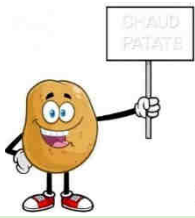
Vous êtes immédiatement averti en cas de non-respect des règles d'alternance ou de combinaison.

Une nouvelle application Android

Pour faciliter encore davantage l'utilisation de VigiMAP sur le terrain, une nouvelle version de l'application Android est désormais disponible sur Google Play.

Cette mise à jour apporte une interface modernisée, une meilleure stabilité ainsi qu'un accès simplifié aux principales fonctionnalités de la plateforme : consultation des parcelles, suivi du risque mildiou, encodage des interventions, réception des alertes, outil schémas FRAC et Sprayvision.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse mildiou@carah.be ou au 068/264 632. Vous pouvez également vous créer un compte et le tester gratuitement pendant 15 jours sur www.vigimap.be. Toutes les conditions d'accès sont disponibles directement sur le site.

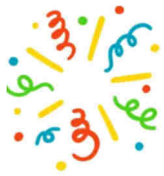


Recettes :

Pommes de terre farcies au thon et aux herbes

Ingrédients

- 4 grosses pommes de terre
- 1 boîte de thon
- 2 cuillères à soupe de fromage frais
- Ciboulette ou persil
- Sel, poivre



Préparation

1. Fais cuire les pommes de terre entières au four ou à l'eau.
2. Coupe-les en deux et récupère une partie de la chair.
3. Mélange la chair avec le thon, le fromage frais et les herbes.
4. Remplis les pommes de terre avec cette préparation.
5. Passe 10 minutes au four à 200°C.

Curry de pommes de terre à l'indienne (Aloo Curry)

Ingrédients

- 600 g de pommes de terre
- 1 oignon
- 2 tomates
- 1 cuillère à café de curry
- 1/2 cuillère à café de cumin
- 20 cl de lait de coco



Préparation

1. Fais revenir l'oignon émincé avec les épices.

2. Ajoute les tomates coupées en dés et laisse compoter.
3. Ajoute les pommes de terre en cubes.
4. Verse le lait de coco et un peu d'eau.
5. Laisse mijoter 25 minutes jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres.
6. Sers avec du riz ou du pain.

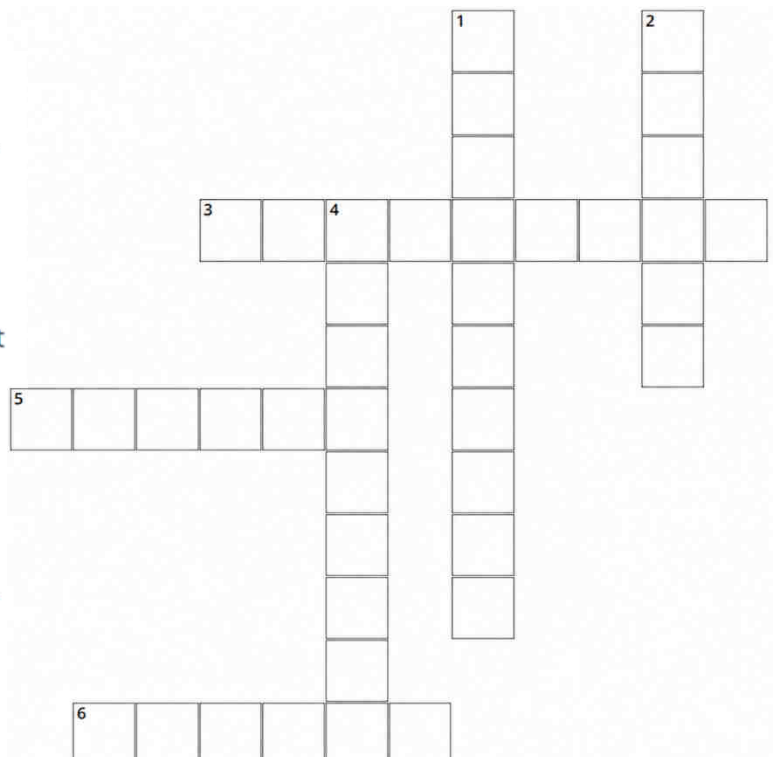
Mots croisés

Vertical

1. Préparation traditionnelle de pommes de terre, cuisinées avec de l'ail et du persil.
2. Plat cuisiné à base de tranches de tubercules, souvent recouvert de fromage doré au four.
4. Partie souterraine de certaines plantes, souvent comestible, riche en amidon.

Horizontal

3. Variété de pomme de terre à chair violette, appréciée pour sa saveur unique.
5. Poudre obtenue à partir de certains tubercules, utilisée comme épaississant en cuisine.
6. Terme désignant les tubercules de certaines variétés, souvent utilisés dans la cuisine.





Fin mars

- Le 16 en visioconférence pour une réunion avec Kreglinger concernant le projet Innoseed
- Le 17 à Gembloux pour une réunion de service
- Le 18 à Wageningen (NL) pour une réunion du WPC (Wageningen potato Center)
- Le 19 à Lorgies (France NDPC) pour la réunion annuelle du groupe de travail variétés robustes France
- Le 20 en visioconférence pour la présentation des résultats d'essai bio du comité régional de recherche en production bio **et** à Gembloux pour un entretien dans le cadre d'un mémoire avec une étudiante de l'université de Leyde (NL) **et** à Kruishoutem pour une réunion du LCA (Landbouwcentrum aardappelen)
- Le 24 à Gembloux pour une réunion avec Gbx AgroBioTech sur le thème "innovations et accompagnement pour le changement des pratiques agricoles" **et** en visioconférence pour une réunion concernant la valorisation des stocks de pommes de terre en surplus
- Le 25 à Gembloux pour une réunion du projet "alternative au cuivre" (AltWal-Cuivre)
- Le 27 à travers la Wallonie pour les prélèvements en stockage de référence



- Le 30 à Bruxelles pour une réunion du groupe de travail pdt au SPF santé publique

En avril

- Le 1^{er} en visioconférence pour une réunion de l'organe d'administration de Belpotato.be **et** en visioconférence pour une séance d'information et test de la plate-forme phytoscore
- Le 2 à Ath pour une réunion du comité d'accompagnement du Centre Pilote Pomme de terre
- Le 7 en visioconférence pour une réunion PARICI (recherche française sur les alternatives au cuivre)
- Le 9 au téléphone pour la finalisation de l'enquête stock **et** à Gembloux pour une réunion transversale grandes cultures dans le cadre des EGPC (états généraux de la protection des cultures)
- Le 10 à Gembloux pour une rencontre avec la firme Lapinot Albino (création audiovisuelle) **et** à Gembloux pour une réunion du bureau de la Fiwap
- Le 13 en visioconférence pour une réunion de service **et** à travers la Wallonie pour une recherche de mildiou et doryphore sur tas d'écart de triage
- Le 20 à Ittre pour des observations dans la parcelle de l'essai érosion



- Le 21 en visioconférence pour une réunion préparatoire dans le cadre des EGPC
- Le 22 à Gembloux pour une réunion du projet PROGRÈS qui vise l'étude des résistances génétiques de la pomme de terre vis-à-vis du mildiou
- Le 23 en visioconférence pour entretien exploratoire Franco-Belge dans le cadre des recherches d'alternatives au cuivre
- Le 24 en visioconférence pour préparation de la migration d'une partie de nos services informatiques

- Le 27 à Gembloux pour une visite des essais digibiocontrôle
- Le 30 à travers la Wallonie pour les prélèvements en stockage de référence

En mai

- Le 4 à Ciney pour une réunion de l'organe d'administration du GWPPDPT
- Le 5 à Namur pour une réunion du groupe de travail développement de la filière pdt bio **et** à Ittre pour des observations dans la parcelle de l'essai érosion
- Le 6 à Gembloux pour une réunion avec la FWA
- Le 11 à Jambes pour une réunion avec la DAEA au sujet de l'évaluation du plan bio
- Le 12 à Gembloux pour une rencontre avec des étudiants de l'UCLouvain dans le cadre d'une analyse de la production de pomme de terre belge et bolivienne face au changement climatique
- Le 18 en visioconférence pour une réunion sur la semaine de la frite avec l'APAQ-W **et** à Ittre pour des observations dans la parcelle de l'essai érosion
- Le 19 à Gembloux pour une réunion de service **et** à Gembloux pour une réunion préparatoire aux EGPC
- Le 20 à Gembloux pour une conférence intitulée : « Diversité des Agro-resources : outils de robustesse face aux impacts des changements climatiques »
- Le 21 à Kruishoutem pour une réunion du BOPA (Belgische Overleg Platform Aardappelen = centres pilotes pommes de terre wallon et flamand)
- Le 22 à Gembloux pour la séance de restitution des EGPC



- Le 26 à Gand/Lochristi pour une visite du centre de recherche Bio Base Europe Pilot Plant et AG Belplant
- Le 27 à Gembloux pour une visite des essais digibiocontrôle
- Le 29 à Piétrebais pour une réunion phytolice organisée par la FJA

En juin

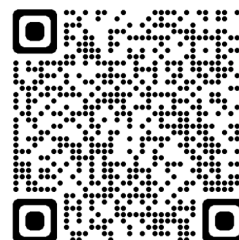
- Le 1^{er} en France pour le voyage annuel du GWPPDPT sur les thèmes irrigation et protection contre les pucerons



- Le 2 à travers la Wallonie pour les prélèvements en stockage de référence
- Le 4 à Kain pour une réunion phytolice
- Le 5 à travers la Wallonie pour une recherche de mildiou et doryphore sur tas d'écart de triage
- Le 9 en visioconférence pour une réunion avec l'INRAE à propos du projet français PARICI sur la recherche d'alternative au cuivre en production bio
- Le 10 à Thorembais St Trond pour une participation au 70 ans de la SCAM **et** à Louvain-la-Neuve pour l'AG de Corder
- Le 11 à travers la Wallonie pour une recherche de mildiou et doryphore sur tas d'écart de triage

Rejoignez la page Facebook de la Fiwap asbl en scannant cette icône :

N'hésitez pas à nous y suivre !





PETITES ANNONCES

Cette rubrique « Petites annonces » vise à rendre service à nos **membres** pour vendre ou acheter du matériel, des pommes de terre, ou encore pour louer un bâtiment ou échanger des machines... et non pas pour de la « publicité déguisée ». La rédaction se réserve donc le droit de refuser ce qu'elle considère comme de la publicité.

Conditions : Le tarif demandé est de 6,00 € TVAC, par 5 lignes (**service réservé aux membres**). Le texte doit être communiqué au plus tard 15 jours avant parution à l'attention de Dominique Florins :

- par courrier: Fiwap, Rue du Bordia, 4
5030 Gembloux
 - ou par courriel : df@fiwap.be
- Renseignements au 081/61.06.56

VOTRE PETITE ANNONCE ICI POUR 6,00 €
TVAC POUR LE FIWAP- INFO 191

(parution septembre 2026)

CONTACTEZ NOUS !!!

FIWAP: 081/61.06.56

<i>Merci aux annonceurs</i>	<i>page</i>
Agronova	21
Anné Méchanisatie	63
Basf Crop Protection	11 et 17
Bayer Crop Science	13 et 19
Breeder's Trust	3
Certis Belchim	78
Corteva agriscience	43
Fine Agrochemicals	5 et 9
Ets Monseu	55
Nufarm	7, 39 et A3
Omnivent	65
Pomagro	1
Syngenta Crop Protection	0
Tolsma-Grisnich	31
V3 - Manupal	33
Wecxsteen Groupe	51

REJOINDRE LA FIWAP

Soutenue par les Pouvoirs Publics Régionaux Wallons, la FIWAP encadre la production d'une pomme de terre de QUALITE et sa VALORISATION OPTIMALE (voir sur www.fiwap.be)



La FIWAP étend ses activités à toute la Wallonie et regroupe :

- les PRODUCTEURS de plants (en conventionnel ou en bio), au travers du GWPPPDT (dont la Fiwap assure le secrétariat),
- les PRODUCTEURS de pomme de terre de consommation (en conventionnel ou en bio),
- les NEGOCIANTS,
- les TRANSFORMATEURS industriels,
- la RECHERCHE SCIENTIFIQUE et des représentants de la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA).

Ainsi tous les maillons de la chaîne sont présents au sein d'un ORGANISME INTERPROFESSIONNEL créé et géré PAR LES PROFESSIONNELS.

Plus de 400 membres actuels (représentant environ 20.000 à 25.000 ha de culture et la majorité du négoce wallon et de la transformation industrielle) ont rejoint la FIWAP et bénéficient de ses services :

INFORMATIONS TECHNIQUES :

- Diverses publications telles que FIWAP-Info, articles du CPP, liste des produits phytopharmaceutiques agréés, fiches techniques des variétés, brochures thématiques, etc.,
- Travail de proximité sur le terrain : conseil individuel, réunions coins de champ et coins de hangars, démonstration d'opérations culturales, excursion annuelle, organisation d'une journée annuelle valable pour la formation phytolice, etc.

Services payants (**réductions pour les membres**) :

- Analyses qualités en laboratoire,
- Identification des points critiques de risques d'endommagements ou de coups lors de l'arrachage ou toute autre manipulation des tubercules (pdt électronique),
- Service de contrôle de l'isolation des hangars par caméra infrarouge,
- Cloisonnement des interbuttes (location de la machine du CRA-W),
- Possibilité d'acheter du matériel de protection (achats groupés), de la documentation et du petit matériel de suivi de la qualité à des conditions avantageuses.

INFORMATIONS ECONOMIQUES instantanées

- Synthèses des marchés belges et étrangers diffusées par courriel et SMS hebdomadaires le mardi,
- Suivi et information des coûts de production et des contrats de livraison à l'industrie.

REPRESENTATION

auprès des Pouvoirs publics belges : problématiques phytosanitaires, agriculture contractuelle, promotion, cotations,...

PARTICIPATION active au NEPG

(groupeement des producteurs de pomme de terre du nord-ouest européen) et à Belpotato.be

ELABORATION et/ou PARTICIPATION aux projets de Recherche et Développement en Wallonie :

- ROBpatat
- Pdt robustes
- Dorypot
- Innoseed
- Patat'Up : fini

REJOIGNEZ-NOUS POUR SOUTENIR NOTRE INITIATIVE A VOTRE SERVICE VIA CE QR CODE

Fiwap asbl : Rue du Bordia, 4 • B-5030 GEMBLoux

Tél. : +32 (0)81 61.06.56

info@fiwap.be • www.fiwap.be



ARELI

Full power contre le mildiou



- Préventif très puissant
- Protège les nouvelles feuilles
- Rapidement à l'abri du lessivage
- Renforce la défense des plantes
- Efficace contre toutes les souches connues

certisbelchim.be

Areli (29872P/B, 80 g/l cyazofamide + 150 g/l valifénalate) est un produit de Certis Belchim B.V. Utilisez les produits phytosanitaires en toute sécurité. Lisez attentivement l'étiquette avec les informations sur le produit avant utilisation. Assurez-vous de ne pas contaminer l'eau avec le produit ou son emballage.



Certis Belchim
GROWING TOGETHER